

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES.

DEPARTEMENT DE LANGUES
AFRICAINES ET LINGUISTIQUE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES.

DEPARTMENT OF AFRICAN
LANGUAGES AND LINGUISTIC.



DESCRIPTION SYSTEMATIQUE DU NGBAKA-MANZA DE BOGANGOLO EN
CENTRAFRIQUE

THESE EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT PH.D. EN
LINGUISTIQUE

Présentée et soutenue publiquement par :

Monsieur Apollinaire SELEZILO
Assistant de Linguistique et Didactique de Langues

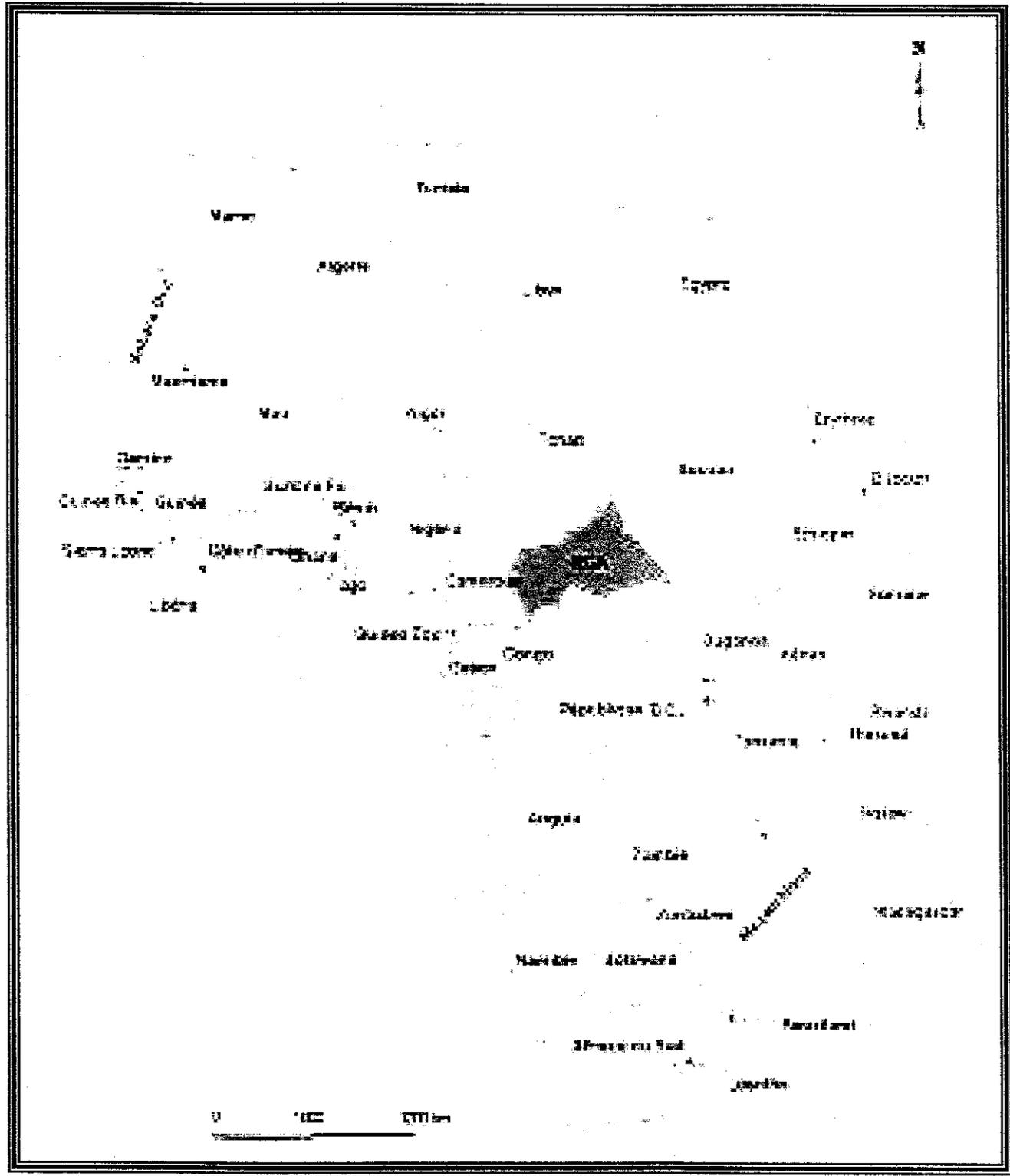
Sous la direction de Professeur

Jean-Marie ESSONO
*Maître de conférences de Linguistique.
Chef du Département de Langues
Africaines et Linguistique.*

Année académique 2003-2006

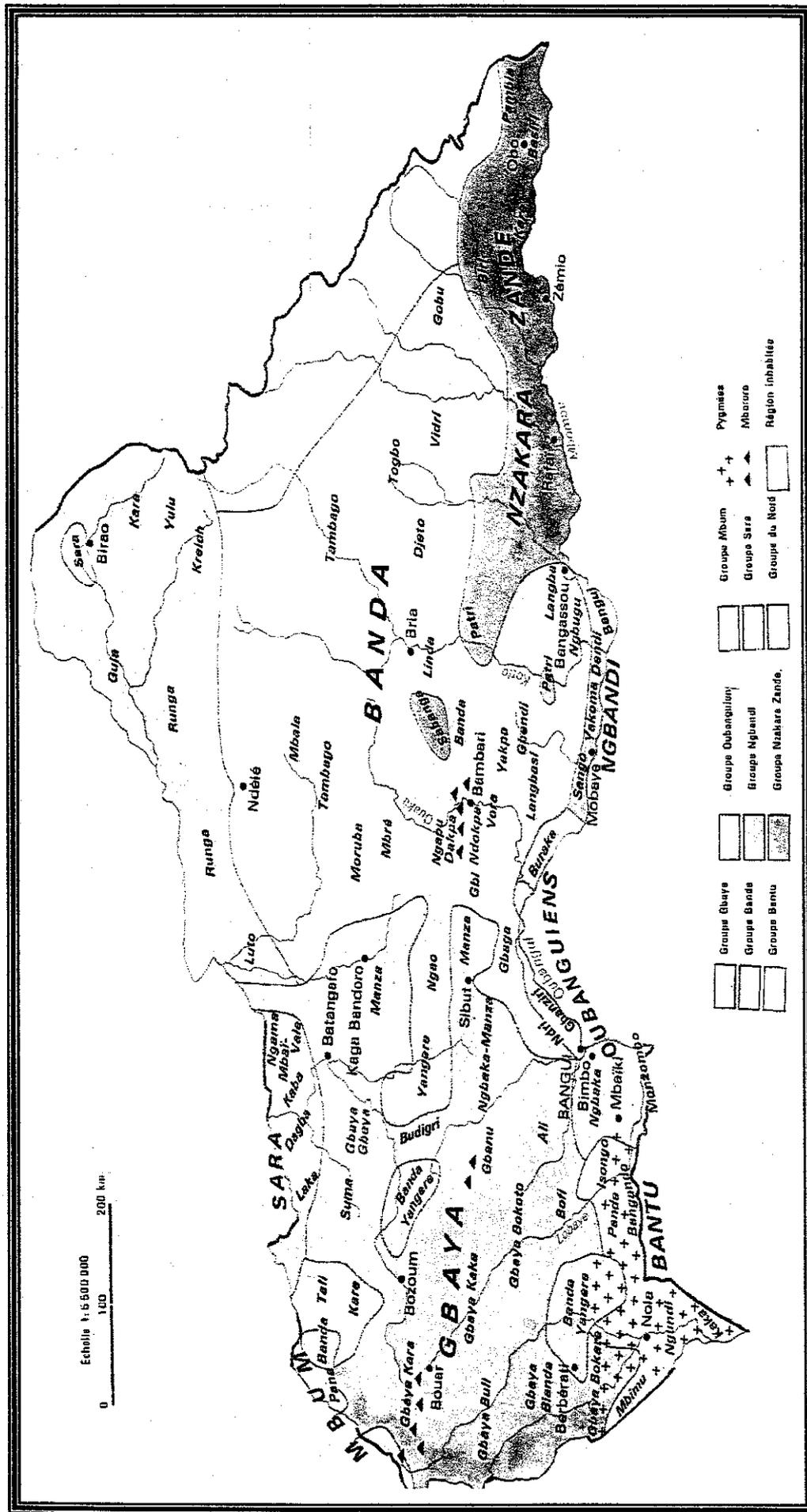
**CARTES ET FIGURES
CLASSIFICATOIRES DES LANGUES
EN CENTRAFRIQUE**

CARTE 1
FRONTIÈRES POLITIQUES DE LA RCA.



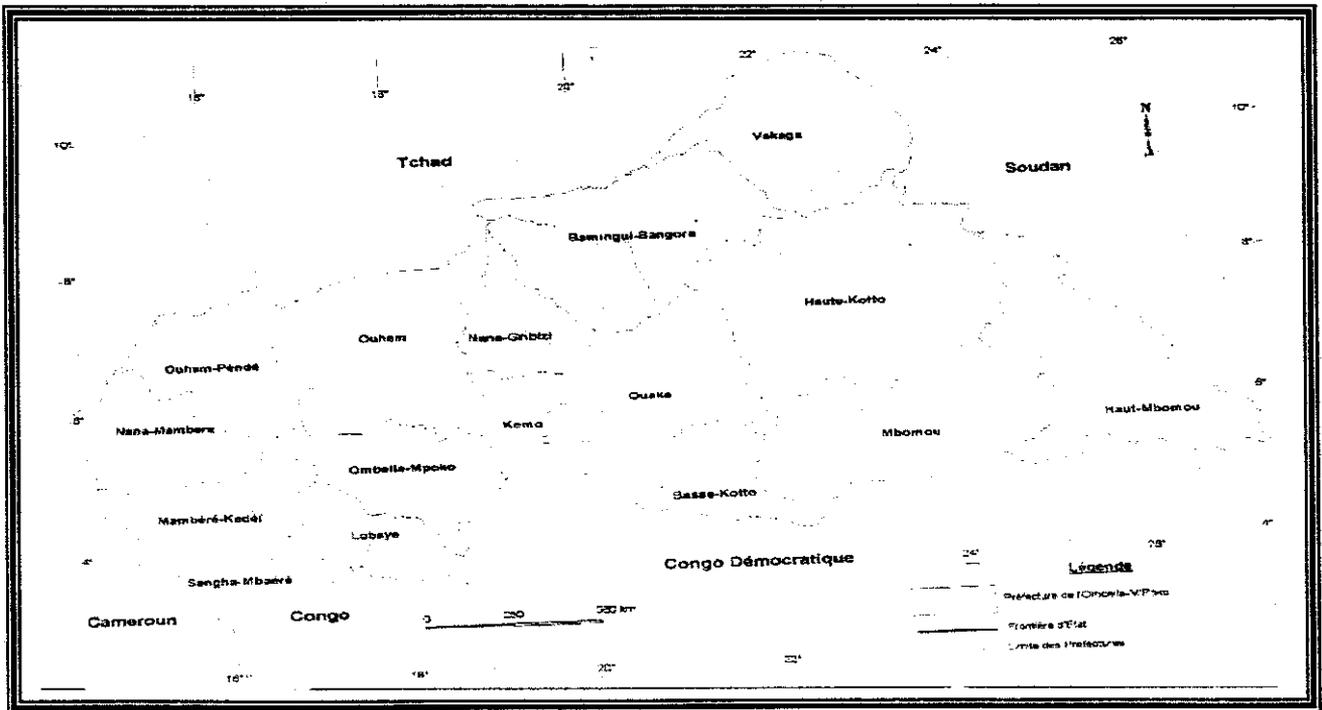
Source : Atlas de la République Centrafricaine, 1984 : 02

CARTE 2 : GEOLINGUISTIQUE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



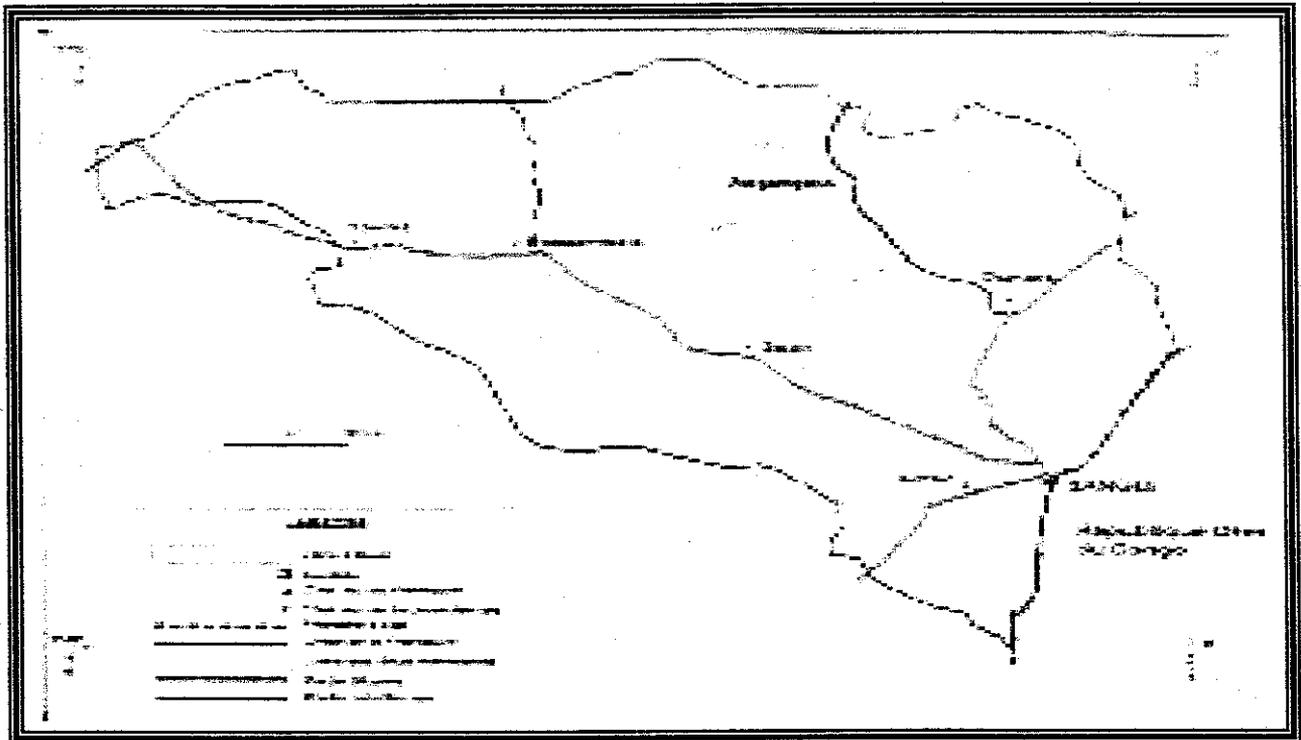
Source : Atlas de la République Centrafricaine, 1984 : 02

CARTE 3 : LOCALISATION DE LA PREFECTURE DE L'OMBELLA M'POKO



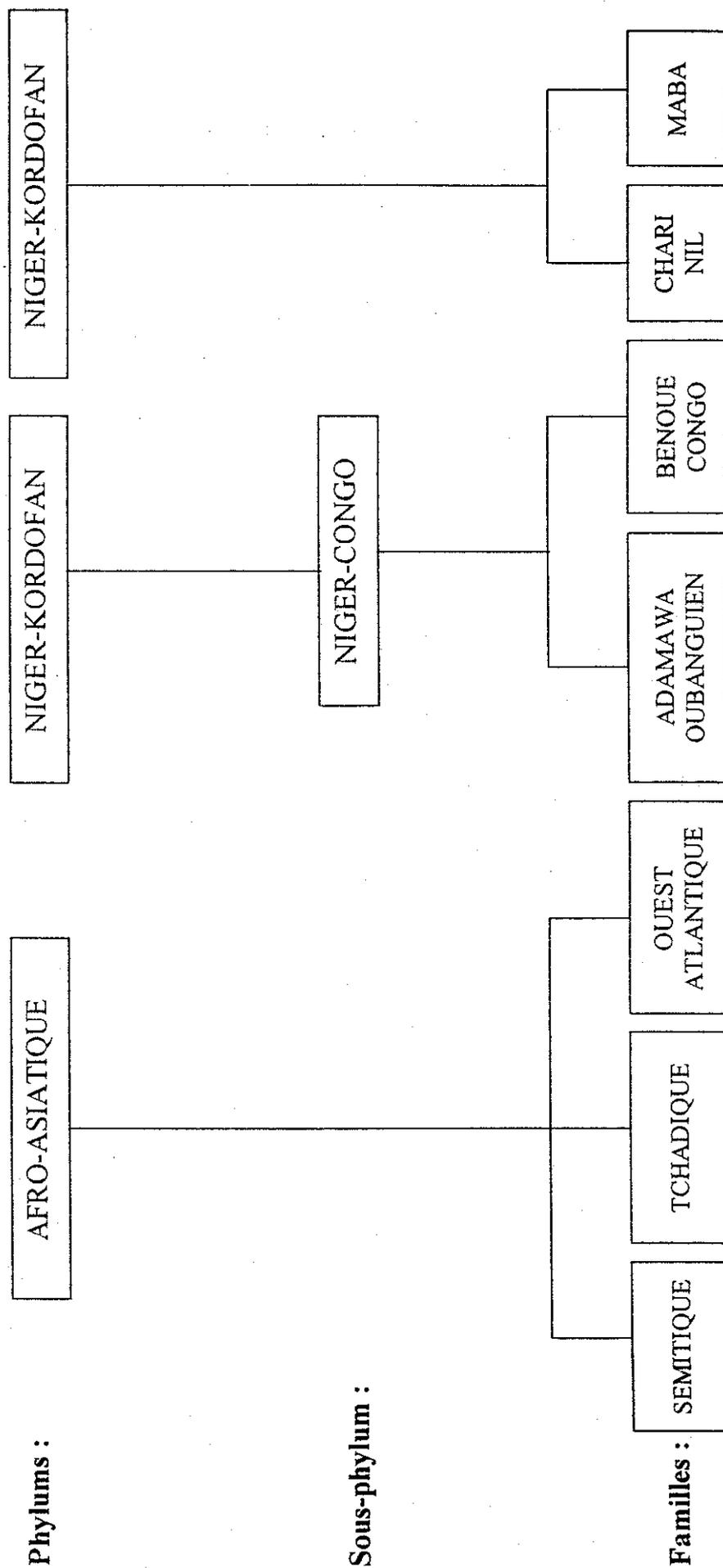
Source : LACEG, Université de Bangui, 2003.

CARTE 4 : LOCALISATION DE LA SOUS-PREFECTURE DE BOGANGOLO



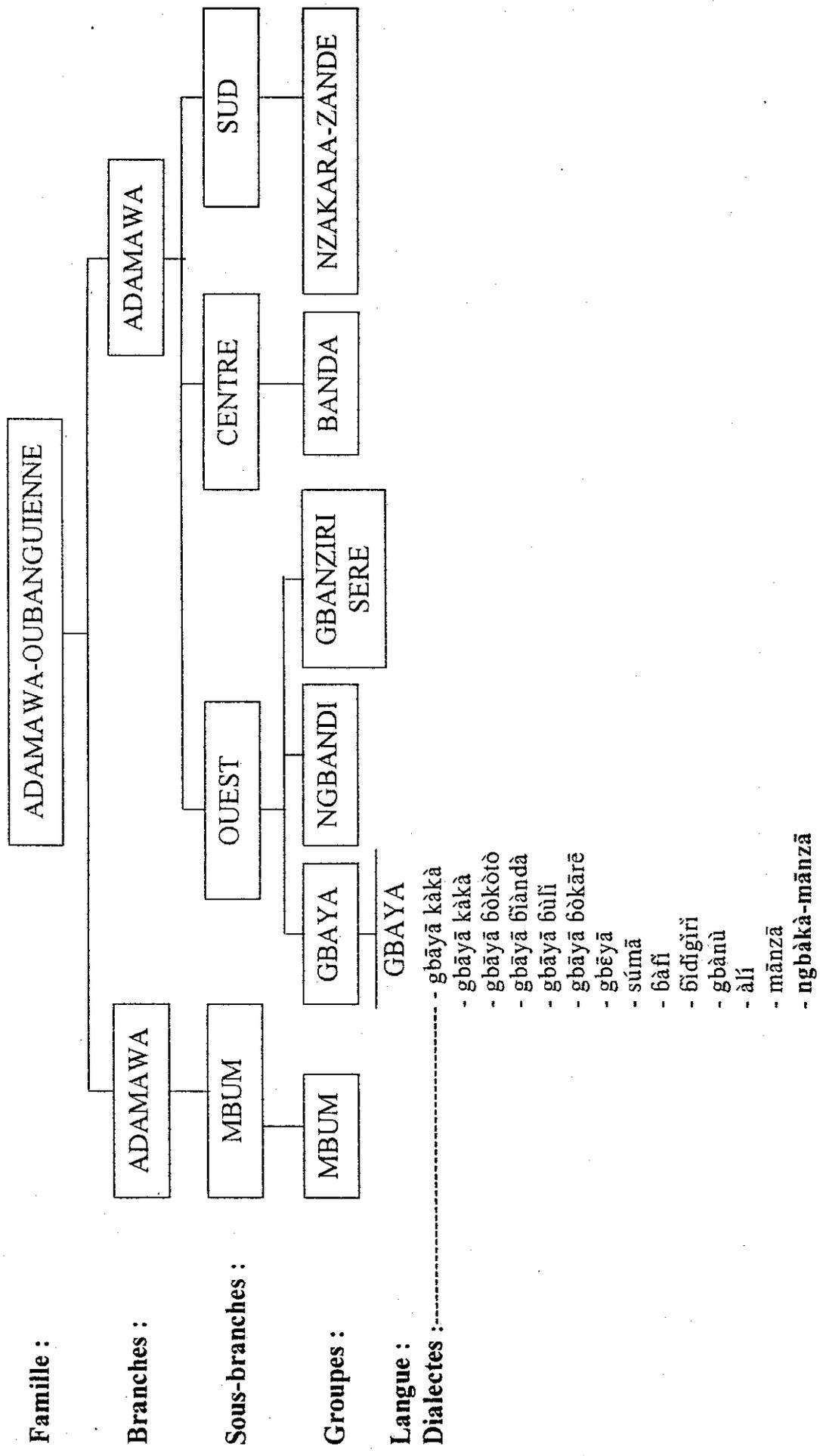
Source : LACEG, Université de Bangui, 2003.

FIGURE 1 : CLASSIFICATION DES LANGUES EN CENTRAFRIQUE



Source : *Atlas linguistique de l'Afrique Centrale (ALAC)*, 1984 : 91.

FIGURE 2 : LANGUES CONSTITUANT LA FAMILLE ADAMAWA-OUBANGUIENNE EN CENTRAFRIQUE.



Source : *Inspiration de l'Atlas linguistique de l'Afrique Centrale (ALAC), 1984 : 95.*

INTRODUCTION GENERALE

1. PRESENTATION GENERALE DE LA RCA

La République Centrafricaine, ancien territoire de l'Oubangui-Chari, est un quadrilatère de 623.000 km² situé au centre du continent africain. Elle est un pays continental, c'est-à-dire enclavé parce qu'elle est limitée à l'Est par la République du Soudan, à l'Ouest par la République du Cameroun, au Sud par la République Démocratique Congo et celle du Congo Brazzaville et au Nord par la République du Tchad. La République Centrafricaine, comparativement à sa superficie, a une faible démographie, environ 4.500.000 habitants (Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2003). Sa population, inégalement répartie sur le territoire et composée de plusieurs groupes ethniques, parle plus de quatre vingt langues locales en dehors des langues étrangères. Mais ce qui malheureusement mérite d'être décrié, c'est qu'en dehors du sängö (langue nationale et seconde langue officielle après le français) et certaines langues comme le gbāyā, le ngbàkà-mābō, le gbānzīrī, mōnzōmbō et le bāndà qui ont été décrites ;

« on ne sait que fort peu de chose de la plupart des autres langues dont beaucoup ne sont parlées que par des populations de faible poids démographique et dont certaines sont en voie d'extinction rapide sous la pression conjuguée de facteurs démographiques négatifs et de poussées assimilatrices (influence du sängö sur l'ensemble du territoire, de l'arabe aux confins du Soudan). » (ALAC, 1984 : 48).

En effet, la langue ngbàkà-mānzā que nous décrivons s'inscrit au nombre des autres langues centrafricaines durement pénalisées par leur méconnaissance et le risque d'extinction qu'elles encourent.

2. GENERALITES SUR LE NGAKA-MANZA

De nos jours, quand on parle de la langue ngbàkà-mānzā en Centrafrique, grande est la tentation de l'assimiler à une variété soit du mānzā, soit celle du ngbàkà ; pourtant il n'en est pas question. En effet, au regard de cette ignorance ou quasi-méconnaissance de la langue ngbàkà-mānzā, et par voie de conséquence des peuples qui la parlent, nous estimons salutaire – bien avant d'envisager sa description linguistique – d'apporter préalablement un éclair sur les points suivants :

- Aperçu historique du peuple ngbàkà-mānzā ;
- Localisation géographique de ce peuple en Centrafrique ;
- Présentation sociologique et linguistique des ngbàkà-mānzā.

2.1. Aperçu historique du peuple ngbàkà-mānzā

La République Centrafricaine, de par l'origine de son peuplement, est actuellement le creuset de peuples venus de diverses origines. Ce qui, à juste titre, explique pourquoi :

« les ethnies centrafricaines présentent une réelle diversité : par leur adaptation à des milieux naturels différenciés (grandes forêts, savanes arborées ou herbeuses, cours d'eau, etc.) ; par leur structures sociales qui s'échelonnent de toutes petites communautés pygmées aux grands royaumes en passant par les différentes modalités d'organisation fondées sur les lignages et les clans. » (J-D. Pénel, « Ethnies » in Atlas de la République Centrafricaine, 1984 : 24).

C'est effectivement au nom de ces différentes modalités d'organisation fondées sur les lignages que le groupe gbāyā comprend en son sein :

« les Gbāyā proprement dits (Kàrà, Kàkà, Bùli, Bòkòtò, Bìàndà, Bòkàrè, Gbéyà, etc.) et les ensembles apparentés (Bòfi, Alì, Gbànù, Bìdìgìrì, Súmā, Mānzā). » (J-D. Pénel, Ibidem).

D'après les données historiques en notre possession, nous affirmons sans risque de nous tromper que les Ngbàkà-mānzā sont une frange du peuple Gbāyā qui, durant leur migration, n'ont pu résister à l'agression des autres tribus belliqueuses voire anthropophages de la République Démocratique du Congo (les Ngbàkà-mīnāgèndè) ; et c'est même cette agression qui les avait contraints à retraverser l'Oubangui pour s'installer dans la région de l'Ombella-M'poko en Centrafrique. Par ailleurs, une approche onomastique de l'item ngbàkà-mānzā, non seulement justifie les faits historiques (le caractère fugitif du peuple) ; mais nous offre également l'opportunité de révéler le contenu sémantique de ce nom composé de : ngbàkà – qui est une déformation de gbàkà (grosse nourriture) – et mānzā (sortir ou s'échapper), ce qui signifie : la grosse nourriture s'est enfuite.

2.2. Localisation géographique du peuple ngbàkà-mānzā en Centrafrique

De l'avis des historiens, les peuples ngbàkà-mānzā qui font partie du groupe Gbāyā ont quitté l'Adamawa au Cameroun pour venir s'installer en République Centrafricaine, pendant le XIX^e siècle. Au cours de cette migration,

« Les mānzā et les ngbàkà-mānzā sont descendus au-delà de l'Oubangui, mais gênés par les autres tribus, ils ont retraversé le fleuve pour s'installer à l'Est des autres Gbāyā. » (J-D. Pénel, ibidem, P. 24).

Actuellement les ngbàkà-mānzā sont géographiquement localisés dans la préfecture de l'Ombella-M'loko, et plus précisément à Bangui, à Boali, à Damara et à Bogangolo. Selon les résultats de l'enquête menée par la Société Internationale de Linguistique (SIL) sur ce peuple en 1996, il s'avère que les 29.000 ngbàkà-mānzā – constituant l'une des

ethnies numériquement minoritaires de la RCA – vivent aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

En milieu urbain, et notamment à Bangui, on constate la présence de 10.759 âmes, soit 37,1% de ngbàkà-mānzā vivant dans les quartiers Fouh, Gobongo, Galabadja, Malimaka et Boy-Rabe.

Les résultats de cette même enquête sus mentionnées ont révélé qu'en milieu rural vivent 18.241 âmes, soit 62,9% de l'effectif global des ngbàkà-mānzā, réparties comme suit :

- Boali : 730 âmes, soit 4% ;
- Damara : 4.086 âmes, soit 22,4% ;
- Bogangolo : 6.658 âmes, soit 36,5%.

Enfin, après l'aperçu historique et la localisation géographique des ngbàkà-mānzā, notre prochaine préoccupation consistera à faire une succincte présentation sociologique et linguistique de ce peuple.

2.3. Présentation sociologique et linguistique des ngbàkà-mānzā

2.3.1. La sociologie du peuple ngbàkà-mānzā

Notre intention de présenter succinctement la sociologie du peuple ngbàkà-mānzā (ses activités, ses croyances et son organisation sociale) cadre remarquablement avec les consignes méthodologiques de J-M-C. Thomas, selon lesquelles la recherche linguistique doit dépasser :

« les strictes limites de l'étude grammaticale et lexicale d'une langue pour s'étendre à l'ensemble du milieu naturel et humain où elle se situe. Dans cette optique la langue ne peut être considérée comme une entité indépendante de la société humaine qui l'emploie comme moyen de communication ; cette société elle-même et la langue dont elle fait usage sont indissolublement liées au milieu naturel où elle évoluent. » (J-M-C. Thomas et al., La linguistique africaniste française, 1980 : 21).

LES ACTIVITES

S'il faut dire un mot sur les activités des ngbàkà-mānzā, nous commencerons par préciser que c'est un peuple essentiellement agriculteur. L'aire géographique de savanes boisées lui offre l'heur de cultiver plusieurs types de produits agricoles dont le manioc, l'arachide, le maïs, le haricot, les graines de courge, le gombo, le sésame, la patate douce, l'igname, le coton, etc. Dans les îlots de forêts, ce peuple cultive également les bananiers et une gamme variée de produits maraîchers.

En plus de l'agriculture qui est l'activité principale voire de prédilection des Ngbàkà-mānzā, ceux-ci se consacrent aussi à la chasse. Pour satisfaire les besoins en viande de chaque famille, une chasse individuelle est organisée par qui le veut, et ce durant toute l'année. Par contre pendant la saison sèche, on organise la grande chasse collective (gīā) qui mobilise tout le village.

Par ailleurs, il convient de mentionner au passage que les Ngbàkà-mānzā pratiquent un petit élevage dit traditionnel. Ce genre d'élevage concerne surtout les cabris et les poulets que possède chaque chef de famille. Ces animaux domestiques font partie de ses richesses qu'il utilise pour les dots, les sacrifices (gālè), diverses prestations, et qu'il ne consomme que lors des événements sociaux de grande importance.

La pêche, tout comme l'élevage, est une activité subsidiaire chez les Ngbàkà-mānzā. Elle est souvent pratiquée individuellement, mais c'est seulement en saison sèche qu'on organise la pêche collective aux nasses (gèn) ou par usage de l'écorce d'un arbre toxique (dò) pour tuer les poissons.

La cueillette chez les Ngbàkà-mānzā est d'un apport important en produits végétaux (champignons, ignames sauvages, fruits sauvages,

etc.) ou animaux (sauterelles, termites, chenilles, grillons, etc.). Il sied de préciser qu'elle est une activité essentiellement féminine. Seulement le piégeage individuel (jā) et la récolte de miel (gòrò) sont pratiqués par les hommes.

LES CROYANCES

Les croyances en milieu Ngbàkà-mānzā portent sur deux types de cultes : les anciens et les nouveaux. De tradition, les Ngbàkà-mānzā sont des animistes et des fétichistes. Ils croient en un Dieu organisateur du monde (sò ou gbàsò), mais ne lui adressent ni culte ni prière. Une autre divinité est le kórò, maître de la pluie, du tonnerre, des éclairs, etc. Mais elle n'est plus perçue comme telle de nos jours, parce qu'elle ne désigne que la pluie.

L'une des caractéristiques spirituelles des Ngbàkà-mānzā est le culte des ancêtres. Derrière la maison ou sous un grand arbre, chaque famille doit ériger un autel où seront sacrifiés en cas de besoins : cabris, poulets et œufs de poule en mémoire des ascendants morts. Selon la croyance de ce peuple et sa mythologie, ces offrandes amènent les mânes ancestraux à rendre fécondes les femmes, abondantes les pluies et les récoltes, puis fructueuses les pêches, les chasses et les cueillettes. Ils apportent aussi à la progéniture vivante aide et protection nécessaires.

La sorcellerie existe chez les Ngbàkà-mānzā, et elle est pratiquée dans un contexte foncièrement occulte. Cette force mystique ou la sorcellerie est transmise héréditairement par les parents aux enfants. Dans certains cas, elle est acquise par absorption d'un aliment (boisson ou nourriture) donné par les sorciers à leur victime (futur adepte) qui ne se doute de rien. Il existe deux types de sorcelleries

maléfiques : le premier type est le dđà (sorcellerie pratiquée la nuit) et le second est le gbēlēwēlē (Celle pratiquée le jour). En dehors de la sorcellerie maléfique dont les caractéristiques sont évoquées ci-dessus, le peuple Ngbàkà-mānzā jouit d'un pouvoir mystérieux et surtout bénéfique qui est le kīfi. Ce dernier permet à une personne soit de faire disparaître ses blessures et parfois de les faire cicatriser instantanément, soit d'être invulnérable voire invisible en circonstance périlleuse.

Par ailleurs, il est judicieux de noter que les croyances Ngbàkà-mānzā ne reposent pas seulement sur les cultes anciens ; mais elles s'étendent et portent même sur les cultes nouveaux : l'islam et le christianisme. L'islam est le parent pauvre, car il n'est pratiqué que par un nombre relativement infirme de Ngbàkà-mānzā (environ 2%). Par contre, les religions faisant bonne figure sont le catholicisme (avec un nombre de fidèles estimé à 30% de l'effectif global des croyants) et le protestantisme qui, grâce aux actions conjuguées des dénominations comme : UFEB, CEBI, UFEE, EFA, AEREC, Mid-Mission, Actions Apostoliques, etc., regroupent un nombre important de chrétiens (environ 60% de l'effectif global des croyants).

En somme, malgré le nombre considérable de chrétiens Ngbàkà-mānzā, les pratiques animistes et fétichistes persistent ; et c'est même ce qui nous amène à nous interroger si ces peuples ne sont pas seulement des chrétiens de nom ? Ou encore ne sont-ils pas des animistes christianisés ?

L'ORGANISATION SOCIALE

En abordant le volet de l'organisation sociale, nous voulons focaliser votre attention sur trois aspects sociaux majeurs : les unités sociales, l'éducation des enfants et le mariage.

D'abord la communauté Ngbakà-mānzā comprend quatre unités sociales. Il s'agit de la famille (wínútùwà), de la lignée (bédāā), du clan (nà) et de la tribu (mārā).

Ensuite dans cette communauté, l'éducation des enfants occupe une place importante et comporte trois phases :

- La première qui commence dès la naissance de l'enfant jusqu'à l'âge de trois ans est assumée par la mère. Durant cette période, la mère de l'enfant lui inculque les notions de civilité (la manière de manger, la désignation des membres de la famille, le respect, etc.) et les autres principes sociaux de la communauté.

- La seconde phase, plus discriminatoire soit-elle, donne la responsabilité d'éduquer soit au père, soit à la mère selon le sexe de l'enfant. Chez les garçons, ils :

« restent essentiellement sous la coupe de leur père. Ils l'accompagnent dans ses occupations, à son travail s'ils le peuvent et c'est ainsi que le métier se transmet de génération en génération [...]. Les garçons partagent les repas de leur père et sont séparés de leurs sœurs qui préparent la nourriture avec la mère et mangent uniquement en sa compagnie. » (S. Renouf - Stéfaniak, Animisme et islam chez les Mānzā (Centrafrique) 1976 : 76).

Quant aux filles, elles sont exclusivement vouées à des relations féminines :

« La mère devient la principale éducatrice, leur communiquant l'art d'être une bonne ménagère, cuisinière, épouse et mère ; elle leur transmet également ses secrets : comment se faire aimer des hommes et préférer par son mari, comment recevoir les hôtes, comment se rendre féconde, etc. [...]. » (S. Renouf-Stéfaniak, op. cit. p. 74).

- La dernière phase et non la moindre a un caractère foncièrement initiatique, car elle offre l'aubaine – à travers la circoncision (gāzāwīlī)

et l'excision (gāzākóò) – de transformer le garçon en homme capable d'assumer les fonctions de futur époux et père, et la fille en femme apte à devenir épouse et mère. L'objectif recherché en fin de compte consiste à amener les initiés, aussi bien les garçons que les filles,

« à reconnaître les plantes et à les utiliser, à contrôler leur corps, à faire l'amour, et à parler les langues secrètes. »
(P. Poulon, Le verbe en gbāyā, 1975 : 22).

Enfin le mariage est, chez les Ngbàkà-mānzā, un acte social de grande importance, car un bon ou mauvais mariage est vecteur inducteur de bonheur ou malheur pour les mariés. Pour ce fait, il revêtait dans le passé un caractère contraignant parce que le mariage se négociait entre les parents qui arrêtaient souvent des décisions incontestées pour leurs enfants en âge de mariage. Heureusement, avec les contacts culturels et l'évolution des mœurs, les jeunes Ngbàkà-mānzā peuvent aujourd'hui librement choisir la femme ou l'homme de leur vie ; même s'ils subissent encore le poids psychologique d'un archaïsme matrimonial, l'endogamie (bàkólē ou bàwílílē), gage irrécusable de la sécurité en ménage et d'une prospérité conjugale.

2.3.2. Le statut linguistique du ngbàkà-mānzā

Il est difficile de déterminer le statut linguistique du parler ngbàkà-mānzā, parce qu'il a été longtemps omis des répertoires et classifications linguistiques de la RCA. Si non une première tentative de reconnaissance du ngbàkà-mānzā a commencé avec la classification synthétique de J. H. Greenberg (1966) qui, en l'assimilant à un dialecte du mānzā, le range dans le groupe I de la branche orientale de la sous-famille Adamaoua-Orientale et famille Niger-Congo. L. Bouquiaux révisé la classification de Greenberg en réduisant à cinq les huit groupes

de la sous-famille Adamawa-orientale. Il va même plus loin en affirmant que :

« le manza appartient à l'embranchement oubanguien du groupe Adamawa-oriental et comprend les grands dialectes ngbaka du Zaïre, ngbakà-mānzā, Ali et Bafi de RCA. » (« Langues et cultures en RCA », Conférence n°15 in Cahier du centre protestant pour la jeunesse.)

Les auteurs de l'ALAC, même s'ils considèrent à tort ou à raison la ngbakà-mānzā, comme une variété du mānzā, le range dans le groupe gbaya. (ALAC, 1984 : 42).

De tout ce qui est dit ci-haut, nous pouvons retenir que le ngbakà-mānzā est l'un des dialectes de la langue gbāyā au même titre que le gbéyá, le mānzā, le sùmà, le àlí, etc. (cf. figure2).

3. PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE

La problématique de notre recherche se résume en trois interrogations fondamentales : pourquoi décrire systématiquement les ngbakà-mānzā ? Quelles sont les recherches antérieures qui lui sont consacrées ? Et quels sont les objectifs visés à travers une telle entreprise ?

3.1. Pourquoi décrire systématiquement le ngbakà-mānzā ?

D'après M. Houis :

« La description d'une langue est la présentation et la classification des régularités observées. Elle est précédée d'un travail d'analyse qui commence par le niveau de l'enquête et progresse par des multiples hypothèses qui se confirment, s'infirmes et se renouvellent. [...] la description linguistique doit être systématique, c'est-à-dire complète et totale ; elle est l'analyse des réalités

observables du corpus. » (La problématique de description grammaticale des langues négro-africaines, 1975 : 5).

A partir de cette assertion de Houis, notre choix de décrire systématiquement le ngbàkà-mānzā se justifie par trois raisons :

- D'abord, même si certains anthropologues ou historiens centrafricains et centrafricanistes ont consacré leurs travaux de recherche (livres, mémoires, revues, etc) au peuple ngbàkà-mānzā, la langue, quant à elle, est non seulement mal identifiée dans les classifications ; mais n'a fait l'objet d'aucune étude linguistique depuis la période coloniale jusqu'à ce jour.

- Ensuite, face à l'amenuisement du cercle locuteurs de langues à statut dialectal, et conscient de la menace sans cesse grandissante que constitué l'expansion et le prestige du sāngō pour les autres langues centrafricaines ; nous estimons salutaire de procéder à la description systématique de le ngbàkà-mānzā. Ce faisant, nous envisageons non seulement valoriser, sauvegarder et pérenniser langues, mais aussi, à travers elle, l'identité socio-culturelle voire linguistique de ses locuteurs. Car A. Hampaté Bâ n'a pas dit le contraire en affirmant que : « *quand l'homme perd sa langue, il perd aussi son identité et cesse d'être lui-même.* »

- Enfin, cette description du ngbàkà-mānzā peut déjà servir d'une modeste base d'outils pédagogiques ou didactiques pour l'enseignement de la langue, et constitue de facto une première phase de son instrumentalisation.

3.2. La recension des recherches antérieures.

A l'issue de nos recherches documentaires, nous nous sommes rendu compte que la langue ngbàkà-mānzā, contrairement à d'autres

dialectes du gbāyā (kàkà, bòkòtò, etc.), n'a fait l'objet d'aucune description linguistique. Sinon quelques historiens et anthropologues ont brisé le silence qui a longtemps pesé sur l'identité socio-culturelle du peuple et du parler ngbàkà-mānzā. Il s'agit de :

- J-C. Sarayo, Origine historique du peuple ngbàkà-mānzā de Bogangolo, Mémoire de Licence en histoire économique et sociale, Université de Bangui, 1988.
- M. Sorongopè, Histoire et civilisation des ngbàkà-mānzā de Damara, Mémoire de licence en histoire économique et sociale, Université de Bangui, 1993.
- G. Gbatè, Les alliances chez les ngbàkà-mānzā de Bogangolo, Rapport de fin de Cycle, Grand Séminaire de Bimbo, 1999.

En sus de ces travaux de recherches portant exclusivement sur le peuple ngbàkà-mānzā, il convient de répertorier également les études dialectologiques menées sur certains dialectes du gbāyā. Il s'agit entre autres de :

- J- Hilberth, Note sur la grammaire gbaya, Mission Baptiste suédoise, Berbérati, 1969.
- W-J- Samarin, The gbaya language, University of California press, Berkeley et Los Angeles, VIII, 1966.
- Ph. Noss, The gbeya predicate, Madison, University of Wisconsin, V, 1969.
- F. Gaud, Les Mandja, Institut de Bibliographie, Bruxelles, 1911.
- A.M. VERGIAT, Mœurs et cultures des Manzas, Payat, Paris, 1937.
- S. Renouf-Stefanik, Animisme et islam chez les Manzas (Centrafrique). SELAF, Paris, 1978.
- P. Roulor, Le verbe en gbaya : étude syntaxique et sémantique du syntagme verbal en gbáyá.kàrà bòdòdò (RCA), SELAF, Paris, 1975.

- Y. Monino, « Note sur la phonologie d'un dialecte gbaya de berbèrati » in Etudes Bantouées II, SELAF, Paris, 1971.
- B. Montgolfier, Le gbaya booro de Bossangoa, Fascicules Mission catholique, 1974.
- S.P. Féikéré, La négation en gbāyā-gbòrò, Mémoire de Licence, Université de Bangui, 1987.
- S.P. Féikéré, Emprunts du gbāyā au Sāngö, Mémoire de Maîtrise, Université de Bangui, 1989.
- S.P. Féikéré, Le syntagme verbal du gbéyà de bòrò (Bossangoa), Rapport de DEA, Université d'Abidjan, 2000.
- A. Mololi, La phonologie du gbāyā bòkòtò, Mémoire de Maîtrise, Université de Bangui, 2002.

Au regard des documents qui constituent la recension des travaux antérieurs, nous pouvons valablement affirmer que notre recherche, la description systématique du ngàkà-mānzā de Bogangolo en Centrafrique, est un travail original et sort de ce fait du sentier battu.

3.3. Les objectifs terminaux de recherche.

Les objectifs terminaux de notre recherche consistent à :

- *définir l'identité linguistique du ngàkà-mānzā, C'est-à-dire présenter ce qu'elle est ou n'est par rapport aux autres langues centrafricaines ;*
- *révéler les différents mécanismes tant phonologiques, morphologiques, syntaxiques que lexicaux de son fonctionnement ;*
- *formaliser des principes régulateurs, en d'autres termes élaborer par procédure de découverte sa grammaire.*

4. CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGUE DE RECHERCHE

A propos du cadre théorique et méthodique de la recherche, nous rappelons l'avis de J-M-C-Thomas qui pense que :

« devant la multiplicité des langues africaines encore à décrire par rapport au petit nombre de linguistes, [...] il est apparu indispensable de chercher des méthodes de travail permettant d'accélérer et de faciliter l'enquête et d'autre part de proposer une base théorique de réflexion propice à l'unification des descriptions [...] » (J-M-C. Thomas, 1980 : 21).

R. Jakobson, en abondant dans le même sens, renchérit qu' : *« il n'est pas de théorie plus risquée et plus spéculative que l'absence d'une théorie. »*
(R Jakobson et al. , la charpente phonique du langage, 1979 : 203).

D. Creissels spécifie les consignes en ces termes :

« le descripteur ne peut donc éviter de situer sa pratique dans un cadre théorique donné, et il importe qu'il en ait conscience, sous peine de se trouver dans l'incapacité de surmonter les difficultés qui peuvent survenir du fait de l'inadéquation éventuelle d'un cadre théorique donné à l'étude des problèmes posés. » (D. Creissels, Unités et catégories grammaticales. Reflexion sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales, 1979 : 36).

Respectueux des consignes de description évoquées ci-haut, nous trouvons nécessaire, même si certains l'estiment futile, de présenter clairement l'arrière champ théorique et la méthodologie qui sous-tendent notre travail.

4.1. Le cadre théorique de recherche

Comme tout travail de recherche sans fondement théorique est voué à des risques d'erreurs et de dérapages, nous inscrivons le nôtre

dans la perspective théorique fonctionnaliste. Nous nous inspirons précisément du modèle d'A. Martinet, consigné dans Elément de linguistique générale (1990). Pour nous permettre de renforcer nos acquis théoriques et ce sans la moindre prétention électrique, nous avons aussi mis à profit l'exploitation des travaux de certains linguistes comme : J. Vackek (1959), N.S. Troubetzkoy (1964 et 1970). G. Mounin (1968), E. Bonvini (1988) et D. Creissels (1979, 1989 et 1991).

Part ailleurs, comme : « *On doit toujours s'asseoir sur la vieille natte pour confectionner la nouvelle.* » (Proverbe ngàkà-mānzā), nous nous sommes inspiré des bases méthodologiques et des consignes de description des langue africaines, élaborées par M. Houis (1963, 1967 et 1974), P. Roulon (1975), M. Dili-lidiri (1976), L. Bouquiaux et JMC.Thomas (1976 et 1977) et surtout la thèse de Doctorat d'Etat de J.M. Essono (1993) dont le titre est l'Ewondo, langue Bantu du Cameroun : phonologie-Morphologie-Syntaxe.

4.2. La méthodologie de recherche

4.2.1. Enquête et informateurs

Notre enquête linguistique a été menée de Juin 2002 à Février 2003 dans la sous-préfecture de Bogangolo (cf. Carte n°4). Au cours de nos investigation, nous avons interrogé quatre vingt enquêtés dont dix (10) dans chacun des huit (8) villages ciblés :

- Bogoin ;
- Boudouma ;
- Bokpaté ;
- Bafi ;
- Bogombo ;
- Boganli ;

- Bosselle ;
- Bohinimo.

En dehors des quatre vingt informateurs interrogés, nous avons, par souci de fiabilité des données (réalisation des tous, prononciation des phonèmes et des monèmes), discuté avec quatre autres informateurs de référence. Il s'agit de :

- M. Antoine Danwili, Chauffeur à la SODECA, est l'un des conservateurs de la tradition Ngbàkà-mānzā et bon locuteur de la langue.

- M. Dieudonné Sipinindji, Instituteur à l'Ecole mixte de FATEB, est un excellent locuteur du Ngbàkà-mānzā. Avec son concours, nous avons réussi à classer grammaticalement les unités significatives de la langue.

- M. Passi Yangue, Infirmier diplômé, d'Etat, est aussi un excellent locuteur du ngbàkà-mānzā. Ses connaissances en Sciences de la santé ont été mises à profit pour l'élaboration du lexique de santé ngbàkà-mānzā – français.

- M. Atoiune Ngama, excellent locuteur et détenteur de la tradition orale, qui a efficacement contribué à l'élaboration du lexique et à la certification des proverbes recueillis.

4.2.2. *Corpus.*

La description systématique du ngbàkà-mānzā nous a conduit au recueil d'un corpus constitué de deux volets : le corpus I et le corpus II. Le corpus I est un recueil de proverbes, par contre le corpus II est un lexique ngbàkà-mānzā – Français.

Enfin, pour faciliter la compréhension des grandes articulations de notre travail, nous précisons qu'il est subdivisé en quatre parties consacrées respectivement à la phonologie, la morphologie, la syntaxe et la lexicologie.

PREMIERE PARTIE**PHONOLOGIE DU NGBAKA-MANZA**

PHONOLOGIE DU NGBAKA-MANZA

« D'une manière générale, quelle que soit l'orientation théorique et méthodologique des descripteurs, l'établissement de la phonologie reste considéré comme le préliminaire indispensable à toute description. » (J.M.C. Thomas et al., La linguistique africaniste française, 1980 : 21)

La description phonologique du ngbàka-mānzā que nous voulons faire s'inscrit dans la perspective fonctionnaliste qui envisage la phonologie comme une étude servant à inventorier les phonèmes de la langue décrite, à déterminer leurs traits pertinents, à les classer selon ces traits et à préciser les règles qui commandent leur combinaison. Mais ce qu'il importe de retenir, c'est qu'en ngbàka-mānzā il n'y a pas que les phonèmes. La langue possède des tons qui ont une valeur distinctive.

Dans cette partie, nous allons tour à tour nous intéresser d'abord à l'étude des phonèmes, ensuite à la détermination des règles de leur combinaison et enfin à l'identification des tonèmes de la langue.

CHAPITRE I

LA PHONEMATIQUE

L'analyse phonématique du ngbàka-mānzā nous permet de dégager dans cette langue un nombre total de quarante et deux phonèmes, repartis en deux catégories : les voyelles et les consonnes.

I. LES VOYELLES

I.1. Définition notionnelle et caractéristiques des voyelles

Une approche définitionnelle des voyelles nous amène à dire quelles sont définies de diverses manières.

Selon Le dictionnaire petit Larousse illustré, la voyelle est :

« un son du langage dont l'articulation est caractérisée par le libre écoulement de l'air expiré à travers le conduit vocal. » (1990 : 1032).

Quant au Dictionnaire de Linguistique :

« Les voyelles sont des phonèmes présentant le trait vocalique et n'ayant pas de traits consonantiques. Ce sont des sons musicaux dus aux vibrations périodiques de l'air laryngé qui s'écoule librement à travers le chenal buccal. » (J. Dubois et al., 1973 : 513).

Par rapport à ces deux définitions qui se complètent à plus d'un point, nous pouvons retenir que le mot voyelle – qui vient de l'étymon latin vocalis, c'est-à-dire voix – est un son musical dont la production ne rencontre pas d'obstacle à travers le conduit vocal.

S'agissant des caractéristiques des voyelles, nous citerons B. Malmberg :

« Les voyelles sont caractérisées, acoustiquement, par l'absence de bruit audible et, au point de vue articulatoire, par un passage d'air libre. » (Phonétique, 1954 : 41).

Il convient même de compléter cette citation en disant que c'est ce libre passage de l'aire qui marque la fondamentale différence entre une articulation vocalique et une articulation consonantique.

1.2. Typologie des voyelles du ngbàka-mānzā

Le ngbàka-mānzā a un système vocalique de douze voyelles dont sept orales et cinq nasales. En outre, même si nous n'avons dénombré que les voyelles longues (+ long.), il convient de mentionner que les voyelles brèves (- long.) – aussi bien orales que nasales – ont chacune des correspondantes longues.

1.2.1. Les voyelles orales

Les voyelles orales sont au nombre de sept en ngbàka-mānzā. Pour attester leur existence dans la langue, nous allons procéder à l'inventaire ci-après :

- [i] : ínĩ : urine

kĩndĩ : chimpanzé

La voyelle [i] est attestée dans trois positions : initiale, médiane et finale.

- [u] : úfú : attiser (le feu)

súsú : grossir

La voyelle [u] est attestée en position initiale, médiane et finale.

- [e] : é : laisser

bèrè : sein

La voyelle [e] est attestée dans trois positions : initiale, médiane et finale.

- [o] : ósó : acheter
gbógbóró : bassin, lombes

La voyelle [o], par rapport à ses contextes d'apparition, est attestée en position initiale, médiane et finale.

- [ε] : ēnē : vous
gèzè : panier

La voyelle [ε], conformément à ses différentes positions dans les exemples, est attestée en initiale, médiane et finale.

- [ɔ] : óró : tromper
bóró : pincer

La voyelle [ɔ], par rapport à ses différentes occurrences dans les exemples, est attestée en position initiale, médiane et finale.

1.2.2. Les voyelles nasales

Les voyelles nasales du ngbàkà-mānzā sont au nombre de cinq. Pour prouver leur existence dans la langue, nous procéderons à l'inventaire suivant :

- [ĩ] : ĩ : humecter
bĩ : refuser
ŋĩfĩ : égayer, plaire

Au regard de ses différentes occurrences, la voyelle [ĩ] est attestée en position initiale, médiane et finale.

- [y] : úsú : cacher
lúkú : creuvasser

La voyelle [u] est attestée dans trois positions : l'initiale, la médiane et la finale.

- [ɛ] : ékɛ : adosser
 bɛlɛ : égrener
 ngɛlɛngɛlɛ : miroitant

La voyelle [ɛ], par rapport à ses occurrences dans les exemples, est attestée en position initiale, médiane et finale.

- [ɔ] : ɔkɔ : maigrir
 pɔlɔ : hacher, charcuter

La voyelle [ɔ] est attestée dans trois positions : l'initiale, la médiane et la finale.

- [a] : àlɪ : succulent
 pāngā : amer
 kà : boule, nourriture

Par rapport à ses différentes occurrences dans les exemples, la voyelle [a] est attestée en position initiale, médiane et finale.

1.2.3. Le tableau phonique des voyelles

	Antérieure		Médianes		Postérieures	
	Orales	Nasales	Orales	Nasales	Orales	Nasales
Fermées	i	ɪ			u	ɯ
Mi-fermées	e				o	
Mi-ouvertes	ɛ	ɛ̃			ɔ	ɔ̃
Ouvertes			a	ɑ		

Tableau n° 1

1.3. Statut phonologique des voyelles

Comme il est intéressant de raisonner en terme de système phonologique plutôt qu'en celui de phonèmes isolés, « *il conviendra de n'inscrire un phonème dans le système phonologique d'une langue que lorsque sera établie son opposition à toutes les autres unités du système* » (J.L. Duchet, La phonologie, 1981 : 73).

Ainsi, pour nous permettre de déterminer le statut phonologique des voyelles du ngbàkà-mānzā, estimons-nous judicieux de procéder à des oppositions d'unités significatives ou paires minimales.

1.3.1. Le statut phonologique des voyelles orales

Pour déterminer le statut phonologique des phonèmes vocaliques oraux du ngbàkà-mānzā, nous sommes obligé de faire les rapprochements suivants :

1. Le phonème vocalique | i |

i/e	- [bí] : tremousser	- [lí] : année
	- [bé] : indiquer	- [lē] : village, pays
i/ε	- [īnī] : nom	- [zīlī] : descendre
	- [ēnē] : vous	- [zēlē] : maladie
i/u	- [ísí] : pressurer	- [títírí] : se débattre
	- [úsú] : cacher	- [tútúrú] : désir sexuel
i/a	- [kífí] : transformer	- [fí] : ouvrir
	- [káfá] : nier	- [fá] : chercher

Ces quelques rapprochements ci-dessus nous amènent à définir le phonème [i] du ngbàkà-mānzā comme une voyelle antérieure, non arrondie et du premier degré d'aperture. (Ouvrte).

2. *Le phonème vocalique |e|*

e/i	- [fé] : mourir	- [zēlē] : écouter
	- [fi] : ouvrir	- [zīlī] : descendre
e/ε	- [té] : tomber	- [hé] : crier
	- [tē] : venir	- [hē] : acheter
e/u	- [dē] : bon	- [bé] : montrer
	- [dū] : court	- [bú] : enlever
e/o	- [tè] : arbre	- [zēlē] : écouter
	- [tò] : travail	- [zōlō] : laver
e/a	- [fé] : mourir	- [kpé] : fermer
	- [fá] : chercher	- [kpá] : trouver

L'opposition de ces différentes paires minimales atteste que le phonème [e] est une voyelle antérieure, non arrondie et du deuxième degré d'aperture. (mi-fermée).

3. *Le phonème vocalique |ε|*

ε/u	- [bēlē] : flamber	- [tēnē] : puiser
	- [būkū] : moisir	- [tūnū] : réveiller
ε/a	- [dé] : faire	- [gèzè] : panier
	- [dá] : insulter	- [gàzà] : mutilation (sexuelle)
ε/o	- [kéè] : ce, cette	- [zēlē] : faire mal
	- [kòò] : femme	- [zōlō] : laver
ε/ɔ	- [kélé] : attendre	- [bēlē] : flamber
	- [kóló] : tousser	- [bōlō] : esquiver
ε/i et ε/e déjà prouvés		

A l'issue de ces rapprochements, le phonème [ε] est défini comme une voyelle antérieure, non arrondie et du troisième degré d'aperture (mi-ouverte).

4. *Le phonème vocalique [u]*

u/a - [nù] : terre	- [úfú] : attiser
- [nà] : parent	- [áfá] : manger (soupe)
u/o - [kú] : sauter, traverser	- [kúrú] : se lever, quitter
- [kó] : accoucher (mettre bas)	- [kóró] : sécher
u/ɔ - [nū] : bouche	- [kúrú] : se lever, quitter
- [nō] : huile, graisse	- [gōnō] : couper, séparer
u/i , u/e et u/ε déjà prouvés	

Tous ces différents rapprochements de paires minimales corroborent que le phonème [u] du ngbàkà-mānzā est une voyelle postérieure, arrondie et du premier degré d'aperture (fermée).

5. *Le phonème vocalique [o]*

Pour déterminer le statut phonologique du phonème [o], il faudrait procéder aux rapprochements ci-après :

o/a - [tò] : travail	- [kóró] : sécher
- [tà] : pierre	- [kára] : paralyser
o/i - [kòò] : femme	- [ósó] : acheter
- [kîi] : cela	- [ísí] : compresser
o/ɔ - [dò] : derrière, déjà	- [kóró] : sécher
- [dō] : dessous, en bas	- [kóró] : tousser

|o/e| et |o/ε| déjà prouvés.

Le phonème [o] peut être défini comme une voyelle postérieure, arrondie et du deuxième degré d'aperture (mi-fermée).

6. *Le phonème vocalique [ɔ]*

|ɔ/ε| (déjà prouvé, cf. 3.)

|ɔ/u| (déjà prouvé, cf. 4.)

|ɔ/o| (déjà prouvé, cf. 5.)

|ɔ/i| - [zókó] : regarder - [bòrò] : pénis

- [zíkí] : tourmenter - [bĩrĩ] : singe

|ɔ/e| - [tò] : sang - [bòrò] : pénis

- [tè] : arbre - [bèrè] : manuelle

|ɔ/a| - [kótó] : repousser - [kóró] : tousser

- [kátá] : écarter - [kára] : paralyser

Après l'opposition de ces différentes paires minimales, nous pouvons définir le phonème [ɔ] comme une voyelle postérieure, arrondie et du troisième degré d'aperture (mi-ouverte).

7. *Le phonème vocalique |a|*

|a/i| (déjà prouvé, cf. 1.)

|a/e| (déjà prouvé, cf. 2.)

|a/ɛ| (déjà prouvé, cf. 3.)

|a/u| (déjà attesté, cf. 4.)

|a/o| (déjà attesté, cf. 5.)

|a/ɔ| (déjà attesté, cf. 6.)

Au regard de l'opposition franche constatée dans les différentes paires minimales sus évoquées, le phonème [a], en ngbàkà-mānzā, peut être défini comme un voyelle médiane, non arrondie et du quatrième degré d'aperture (ouverte).

1.3.2. *Le statut phonologique des voyelles nasales*

Pour déterminer le statut phonologique des voyelles nasales, nous allons procéder à un rapprochement des paires d'unités significatives (paires minimales), car : « *les phonèmes ne sont que ce qu'ils font, c'est-*

à-dire qu'il n'existent que par la fonction d'opposition qu'ils remplissent. » (J.L. Duchet, op. cit. p. 34.)

1. *Le phonème vocalique [a]*

a/u - [táná]	: hâter, précipiter	- [kà]	: boule
- [túnú]	: réveiller	- [kù]	: couleuvre
a/ɔ - [kà]	: boule	- [kpálá]	: fermenter
- [kò]	: bouillie	- [kpóló]	: enlever
a/ɛ - [kpá]	: sérénité	- [nálá]	: fondre
- [kpé]	: puce	- [nélé]	: écarquiller
a/i - [zā]	: ventre	- [dā]	: insulter
- [zī]	: mouche	- [dī]	: respecter

L'opposition de ces différentes paires minimales nous permet de définir le phonème [a], en ngbàkà-mānzā, comme une voyelle nasale, médiane, non arrondie et du quatrième degré d'aperture (ouverte).

2. *Le phonème vocalique [ɛ]*

|ɛ/a| (déjà prouvé, cf. I.)

ɛ/ɔ - [tē]	: autre	- [sē]	: égrainer
- [tō]	: sel	- [sō]	: Dieu (esprit)
ɛ/u - [tē]	: autre	- [bēlē]	: égrainer
- [tū]	: noir	- [būlū]	: tapoter

Le phonème [ɛ], à l'issue de ces différents rapprochements, peut être phonologiquement défini comme une voyelle nasale, antérieure, non arrondie et du troisième degré d'aperture (mi-ouverte).

3. *Le phonème vocalique [ɔ]*

|ɔ/a| (déjà attesté, cf. I.)

|ɔ/ɛ| (déjà attesté, cf. 2.)

|ɔ/ɨ| - [zɔ̄] : brousse, paille

- [zɨ̄] : mouche

- [ɔ̄kɔ̄] : maigrir

- [ɨkɨ̄] : adosser

|ɔ/u| - [zɔ̄] : brousse, paille

- [zú] : vol

- [tɔ̄] : maigrir

- [tū] : noir

Le phonème [ɔ], en ngbàkà-mānzā, peut être défini comme une voyelle nasale postérieure, arrondie et du troisième degré d'aperture (mi-ouverte).

4. Le phonème vocalique [u]

|u/a| (déjà prouvé, cf. 1.)

|u/ɛ| (déjà prouvé, cf. 2.)

|u/ɔ| (déjà prouvé, cf. 3.)

|u/ɨ| - [zū] : vol

- [zɨ̄] : mouche

- [fū] : moudre

- [fɨ̄] : ouvrir

Le phonème [u] est défini comme une comme une voyelle nasale postérieure, arrondie et du premier degré d'aperture (fermée).

5. Le phonème vocalique [i]

|i/a| (déjà attesté, cf. 1.)

|i/ɔ| (déjà attesté, cf. 3.)

|i/u| (déjà attesté, cf. 4.)

|i/ɛ| - [fɨ̄] : ouvrir

- [fɛ̄] : mûrir

- [kpɨ̄] : goutte

- [kpɛ̄] : puce

A partir de ces exemples, nous pouvons définir le phonème [u] comme une voyelle nasale postérieure, arrondie et du premier degré d'aperture (fermée).

En somme convaincu du statut phonologique des douze phonèmes vocaliques du ngbàkà-mānzā, nous pouvons maintenant – sans risque de nous tromper – procéder à leur taxonomie ou classification.

1.4. Taxonomie des voyelles du ngbàkà-mānzā

La taxonomie des voyelles du ngbàkà-mānzā sera établie à partir de quatre critères proposés par J.M. Essono dans Précis de Linguistique générale (1998 : 83). Les mouvements horizontaux de la langue permettent de distinguer trois classes de voyelles (antérieures, médianes et postérieures) ; les mouvements de lèvres permettent de classer trois types de voyelles (arrondies, étirées et neutres) ; les mouvements de la mâchoire distinguent quatre degrés d'aperture permettant quatre catégories de voyelles (fermées, mi-fermées, mi-ouvertes et ouvertes) et enfin les mouvements de la luette déterminent les timbres de la voyelle (orale ou nasale).

En appliquant les critères classificatoires des voyelles évoquées ci-haut, nous allons procéder de la manière suivante :

1. [i] : - antérieure par opposition à : [u/o] postérieures
 - étirée par opposition à : [ɔ/ʊ] arrondies
 - fermée par opposition à : [e/o] mi-fermées
 - orale par opposition à : [ɪ] nasale
2. [u] : - postérieure par opposition à : [i] antérieure
 - arrondie par opposition à : [i/e] étirées
 - fermée par opposition à : [e/o] mi-fermées
 - orale par opposition à : [ʊ] nasale
3. [e] : - antérieure par opposition à : [u/o/ɔ] postérieures
 - étirée par opposition à : [o] arrondi

- mi-fermée par opposition à : [ɛ/ɔ] mi-ouverte
 - orale.
4. [o] : - postérieure par opposition à : [e/i/ɛ] antérieures
 - arrondie par opposition à : [i] étirée
 - mi-ouverte par opposition à : [i/u] fermées
 - orale.
 5. [ɛ] : - antérieure par opposition à : [ɔ] postérieure
 - étirée par opposition à : [ɔ/o/u] arrondies
 - mi-ouverte par opposition à : [e/o] mi-fermées
 - orale par opposition à : [ɛ̃] nasale
 6. [ɔ] : - postérieure par opposition à : [ɛ] antérieure
 - arrondie par opposition à : [ɛ/e/i] étirées
 - mi-ouverte par opposition à : [a] ouverte
 - orale par opposition à : [ɛ̃] nasale
 7. [a] : - médiane par opposition à : - [i/e/ɛ] antérieures
 - [u/o/ɔ] postérieures
 - étirée par opposition à : [u/o/ɔ] arrondies
 - ouverte par opposition à : [i/u] fermées
 - orale par opposition à : [ã] nasale
 8. [i] : - antérieure par opposition à : [o/ɯ] postérieures
 - étirée par opposition à : [ɯ/ɔ] arrondies
 - fermée par opposition à : [a/ɑ] ouvertes
 - nasale par opposition à : [i] orale
 9. [ɯ] : - postérieure par opposition à : [i/ɛ̃]
 - arrondie par opposition à : [j] étirée
 - fermée par opposition à : [ɑ] ouverte
 - nasale par opposition à : [u] orale

10. [ɛ] : - antérieure par opposition à : [ɯ/ɔ] postérieures
 - étirée par opposition à : [ɔ] arrondie
 - mi-ouverte par opposition à : [i/ɥ] fermées
 - nasale par opposition à : [ɛ] orale
11. [ɔ] : - postérieure par opposition à : [i/ɛ] antérieures
 - arrondie par opposition à : [ɛ] étirée
 - mi-ouverte par opposition à : [a] ouverte
 - nasale par opposition à : [ɔ] orale
12. [a] : - médiane par opposition à : - [i/ɛ] antérieures
 - [ɯ/ɔ] postérieures
 - étirée par opposition à : [ɯ/ɔ] arrondies
 - ouverte par opposition à : - [ɛ/ɔ] mi-ouverte
 - [i/ɥ] fermées
 - nasale par opposition à : [a] orale

II. LES CONSONNES

II.1. Définition notionnelle et caractéristiques des consonnes

J-M. Essono pense que :

« Les consonnes appartiennent à la famille des bruits. Elles peuvent être sourdes, sonores, orales ou nasales. Elles sont réalisées par un obstacle au niveau du chenal phonatoire. L'obstacle peut être une fermeture complète ou partielle du conduit vocal, un rétrécissement ou un frottement des articulateurs. Aussi distingue-t-on deux catégories de consonnes : les occlusives et les constrictives. » (op. cit. p. 83).

Quant à P. Bolouvi :

« La consonne est l'un de deux types de sons produits par les organes phonatoires à des fins linguistiques. Son articulation comporte une obstruction complète ou partielle,

mais momentanée, en un ou plusieurs points du conduit vocal. » (Eléments de terminologie phonétique, 1993 : 51).

La consonne est définie selon Le Dictionnaire de Linguistique comme : « *Un son comportant une obstruction, totale ou partielle, en un ou plusieurs point du conduit vocal.* » (1973 : 116).

De toutes ces définitions, nous pouvons retenir que la consonne, dont l'articulation comporte une obstruction totale ou partielle en un ou plusieurs points du conduit vocal, est un son qui se perçoit mal sans le soutien d'une voyelle précédente ou suivante.

S'agissant des caractéristiques de consonnes, nous retenons deux éléments importants :

- Les consonnes se caractérisent par l'obstruction du conduit vocal en un ou plusieurs points lors de sa réalisation ;
- Les consonnes, contrairement aux voyelles, n'ont pas la propriété de pouvoir constituer à elles seules la syllabe.

II.2. Typologie des consonnes du ngbàkà-mānzā

L'inventaire des unités phonématiques du ngbàkà-mānzā met en évidence vingt et neuf phonèmes consonantiques, repartis selon leur mode d'articulation en sept séries : les consonnes glottalisées, les occlusives (\pm son.), les fricatives (\pm son.), les pré-nasalisées, les nasales, les continues et la vibrante.

II.2.1. Les consonnes glottalisées

Les consonnes glottalisées sont au nombre de trois en ngbàkà-mānzā ; mais pour confirmer leur existence, nous allons vérifier leur occurrence dans les exemples tirés de notre corpus.

- [ɓ] : - ɓò : encore
- ɓírí : couper
- yòɓóɓò : stupide
- s̄āb̄ā : épuiser, finir

La consonne glottalisée [ɓ], conformément à ses différentes positions dans les exemples, est attestée en initiale, médiane et non en finale.

- [ɗ] : - ɗò : derrière
- ɗā : mauvais
- mbòɗò : amonceler
- zūɗū : affaisser

Le phonème consonantique glottalisé [ɗ] est attesté seulement dans deux positions : initiale et médiane.

- [ʔ] : - ʔàtò : transfusion sanguine
- ʔḱk̄ : amaigri
- ʔòsò : acheter
- gbàʔúʔù : anémie

La consonne glottalisée [ʔ], par rapport à ses contextes d'apparition, est attestée en position initiale et médiane.

II.2.2. Les consonnes occlusives

Les consonnes occlusives que nous avons répertoriées en ngbàkà-mānzā sont au nombre de huit. Notre inventaire les répartit en quatre paires suspectes :

Sourdes : [kp] [p] [t] [k]
 Sonores : [gb] [b] [d] [g]

1. Les consonnes occlusives sourdes

L'exploitation de notre corpus nous a permis d'identifier quatre consonnes occlusives sourdes :

- [kp] : - kpàsà : crevette
- kpásá : sauver
- dàkpà : tabac
- t̃kpō : oiseau serpenteaire

La consonne occlusive sourde [kp] est attestée en initiale et médiane, jamais en finale.

- [p] : - p̃lī : flèche en bois
- p̃p̃lī : caligo prometheus
- pēndē : incliner
- d̃p̃ērè : amibe

Dans ces exemples, l'occurrence de la consonne occlusive sourde [p] est attestée seulement en deux positions : l'initiale et la médiane.

- [t] : - t̃ : travail
- s̃t̃ : extirper
- mb̃t̃ : triturer
- t̃ : pierre

La consonne occlusive sourde [t], par rapport à ses occurrences dans les exemples, est attestée en position initiale et médiane, jamais en finale.

- [k] : - k̃ : femme
- k̃t̃ : pâlir
- k̃b̃ : extorquer
- k̃ : trou

La consonne occlusive sourde [k] est attestée exclusivement dans deux positions : initiale et médiane.

2. Les consonnes occlusives sonores

Les exemples tirés de notre corpus certifient l'existence de quatre consonnes occlusives sonores en mgbàkà-mānzā.

- [gb] : - gbóò : loup
- gbō : arriver
- gbógbóró : bassin, lombes
- gbésé : effondrer

La consonne occlusive sourde [gb] est attestée dans deux positions : initiale et médiane.

- [b] : - bí : tressaillir
- b̀̀k̀̀ : folie, connerie
- bā̀̀b̀̀l̀̀ : patate douce
- b̄l̄ : esquiver

La consonne occlusive sonore [b] n'apparaît qu'en position initiale et médiane, pas en finale

- [d] : - dà : bouteille
- dúnú : remplir
- gb̀̀d̀̀ : amarante verte
- d́ : brûler

L'occurrence de la consonne occlusive sonore [d], dans ces exemples, est attestée en deux positions : initiale et médiane.

- [g] : - g̀̀g̀̀ : dent
- gā̀̀gā̀̀ : sarcler, accaparer
- ḡf̄ : gémir
- g̀̀d̀̀f̀̀g̀̀ : manioc

La consonne occlusive sonore [g] est attestée en position initiale et médiane, pas en finale.

II.2.3. Les consonnes fricatives

En mgbàkà-mānzā, on constate seulement la présence de deux consonnes fricatives qui tiennent en une paire suspecte :

Sourdes : [f]

Sonores : [v]

- [f] : - fúmú : absorber
- sàfè : honte
- gōfō : gémir
- fō : champ

La consonne fricative sourde [f], au regard des exemples, n'occure qu'en deux positions : initiale et médiane.

- [v] : - vírí : contourner
- véngbé : complètement
- vòvòrò : rotang (palme d'Inde)
- vihā : mince

La consonne fricative sonore [v], peu récurrente dans le corpus, est attestée en position initiale et finale.

II.2.4. Les consonnes pré-nasalisées

On dénombre en mgbàkà-mānzā cinq consonnes pré-nasalisées dont la présence est prouvée par les illustrations suivantes :

- [ngb] : - ngbáŋá : grandir
- ngbàlí : gombo
- tóngbó : écrouler
- ngbá : grand

En scrutant ces exemples, nous constatons que la consonne pré-nasalisée [ngb] n'apparaît qu'en position initiale et médiane, jamais en finale.

- [mb] : - mbítí : exterminer
- mbōrō : entasser
- mbòlà : civette (chat doré)
- mbòlō : cynocéphale

La consonne pré-nasalisée [mb] est récurrente seulement en deux positions : attaque et intervocalique.

- [nd] : - ndòlò : cataracte
- ndūtū : gargoulette, jarre et fiasques
- zōndōrō : glisser
- ndó : accoupler

Par rapport aux exemples énumérés, la consonne pré-nasalisée [nd] apparaît exclusivement en position initiale et médiane.

- [ng] : - zéngé : épiller
- ngùbū : hippopotame
- ngūtū : calciner
- ngùdù : poitrine

La consonne pré-nasalisée [ng] est, comme les autres, attestée seulement en deux positions : initiale et finale.

- [nz] : - nzáà : nature
- bónzó : triturer, broyer
- ónzó : rotire
- nzànzólò : grenouille

La consonne pré-nasalisée [nz] est, au regard de ces exemples, attestée à l'initiale et à la médiane.

II.2.5. Les consonnes nasales

L'exploitation de notre corpus nous donne l'aubaine de dénombrer cinq consonnes nasales en mgbàkà-mānzā. Enfin de corroborer leur existence dans la langue, nous allons procéder aux illustrations suivantes :

- [ŋm] : - ŋmána : couper, déchiqueter
- ŋmá : piétiner
- ŋmē : réciproque
- ŋmèdē : panier

La consonne nasale [ŋm], très peu récurrente dans le corpus, n'apparaît qu'en position initiale.

- [m] : - mísí : aspèger
- dúmú : piquer, injecter
- mā : feuille
- māmù : rire

En observant ces exemples, nous nous percevons que la consonne nasale [m] occupe deux positions : l'initiale et la médiane, jamais la finale.

- [n] : - nō : huile
- náká : grelotter
- tānā : tortue
- táná : précipiter

La consonne nasale [n] est attestée seulement en position initiale et médiane, pas en finale (sauf cas d'apocope : gán(á), gón(ó), etc.).

- [ɲ] : - ɲà : piège
- ɲálá : fondre
- ɲífi : plaire
- ɲā : frère ou sœur

L'analyse de ces exemples nous amène à déduire que la consonne nasale [ŋ] qui a une faible fréquence dans le corpus n'est attestée qu'en position initiale.

- [ŋ] : - ɲándá : fortifier
- ɲáɲá : jambe
- ngbáɲá : grandir
- ɲàlī : force

La consonne nasale [ŋ], au regard des exemples, est attestée en initiale et médiane, jamais en finale.

II.2.6. Les consonnes continues

Nous nous sommes rendu compte qu'il existe en ngbàkà-mānzā quatre consonnes continues, mais pour prouver cette assertion, il convient d'élaborer cet inventaire.

- [w] : - wōngō : fracasser
- wè : feu
- wā : feuille
- dùwà : cabris

L'occurrence de la consonne continue [w] est attestée en position initiale et médiane, pas en finale.

- [l] : - lōdō : avaler
- zēlē : maladie
- līwārā : route
- dūlū : incliner

L'observation de différents contextes d'apparition de la consonne [l], prouve qu'elle est attestée dans deux positions : l'initiale et la médiane.

- [y] : - yārā : promener
- yōfō : paralyser
- yālē : cousin / cousine
- ndàyà : scolopendre

La consonne continue [y] est attestée dans deux positions : l'initiale et la médiane.

- [h] : - híní : nom
- hōmō : excréation
- gbàhínì : fourmie rouge
- gbàhúhù : hypertrophie

Au regard des exemples cités, nous pouvons conclure que la consonne continue [h] est attestée en position initiale et médiane, pas en finale.

II.2.7. La consonne vibrante

En ngbàkà-mānzā, nous notons la présence d'une seule consonne vibrante : le [r].

- bèrè : mamelle, sein
- bōrō : pincer
- fīwārā : route
- tār(ā) : reste

L'occurrence de la consonne vibrante [r] dans les exemples tirés du corpus prouve qu'elle est attestée seulement en deux positions : médiane et finale (en cas d'apocope : yār(ā), mār(ā) et bōr(ō)).

II.3. Statut phonologiques des consonnes

Au sujet de la définition du statut phonologique des phonèmes, R. Jakobson propose qu'il faudrait établir un : « *ensemble d'oppositions qui peuvent servir à distinguer des significations lexicales et morphologiques.* » (Remarque sur l'évolution phonologique du Russe, 1929 : 118).

Il importe de mentionner que les oppositions dont parle Jakobson établissent des corrélations entre les unités phoniques afin de déterminer les marques.

Le statut phonologique des consonnes du ngbàkà-mānzā sera défini à partir de la corrélation des paires minimales tirées du corpus.

1. Le phonème consonantique [b]

b-d : - b̄à	: biche	- b̄ōr̄ō	: gésier
- d̄à	: odeur	- d̄ōr̄ō	: confisquer
b-p : - b̄ī	: tremousser	- b̄ōl̄ō	: esquisser
- p̄ī	: jeter	- p̄ōl̄ō	: débroussaier
b-β : - b̄ē	: montrer	- b̄ū	: délier
- β̄ē	: tenir	- β̄ū	: recouvrir
b-gb : - b̄ār̄ā	: serrer	- b̄ūr̄ū	: enlever
- gb̄ār̄ā	: deviner	- gb̄ūr̄ū	: rassembler

La consonne [b] peut être définie comme une occlusive sonore, non nasale et bilabiale.

2. Le phonème consonantique [p]

|p-b| : (déjà prouvé)

p-β : - p̄ī	: lancer, jeter	- β̄ī	: couper
- p̄īr̄ī	: derrière	- β̄īr̄ī	: couper énergiquement

p-k : - pɔ̃lɔ̃	: déblayer	- kɔ̃lɔ̃	: tousser	
	- pɪlɪ	: fléchette en bois	- kɪlɪ	: peur
p-m : - pàkà	: couteau	- pērē	: alentours	
	- màkà	: limite	- mērē	: tout / tous

Ces différentes paires minimales attestent que le phonème |p| a le statut de consonne occlusive sourde, non nasale et bilabiale.

3. Le phonème consonantique |d|

|d-b| : (déjà prouvée en 1.)

d-t : - dókó	: asseoir	- dírí	: essuyer énergiquement	
	- tókó	: piquer	- tírí	: retrousser énergiquement

d-kp : - dà	: parfum corporel	- dɔ̃kɔ̃	: main	
	- kpà	: écureuil	- mɔ̃kɔ̃	: amollir

d-m : - dírí	: racler	- dɔ̃kɔ̃	: main	
	- mírí	: retrousser	- mɔ̃kɔ̃	: amollir

Le phonème consonantique |d| peut être défini comme une consonne occlusive, sonore, non nasale et apico-dentale.

4. Le phonème consonantique |t|

|t-d| : (déjà prouvé en 3.)

t-k : - tānā	: précipiter	- tỳ	: noir	
	- kānā	: prohiber	- kỳ	: couleuvre
t-n : - tà	: pierre	- tírí	: retrousser énergiquement	
	- nà	: parent	- nírí	: gaver

Le phonème |t| a le statut de consonne occlusive sourde, apico-dentale et non nasale.

5. *Le phonème consonantique [b]*

|b-b| : (déjà prouvée en 1.)

|b-p| : (déjà prouvée en 2.)

|b-d| : - b̄ā : bâiller, écarquiller

- b̄ò : encore

- d̄ā : insulter

- d̄ò : chenille

|b-m| : - b̄ā : ouvrir

- b̄írí : couper énergiquement

- m̄ā : feuille

- m̄írí : retrousser

|b-s| : - b̄ótó : écraser, triturer

- b̄í : couper

- s̄ótó : extirper

- sí : rentrer

Par rapport à ces différentes oppositions de paires minimales, le phonème [b] est attesté comme une consonne occlusive, non nasale et glottalisées.

6. *Le phonème consonantique [d]*

|d-k| : - d̄ūkū : percer

- d̄ò : dessous

- k̄ūrū : lever

- k̄ò : trou

|d-m| : - d̄írí : dévisager

- d̄ā : mauvais

- m̄írí : retrousser

- m̄ā : feuille

|d-l| : - d̄ēngē : prudemment

- d̄ū : puiser

- l̄ēngē : joliment

- l̄ū : pétrir

|d-g| : - d̄ángá : dégrader

- d̄ò : derrière, après

- ḡángá : poitrine

- ḡò : pierre de séchage

Le phonème [d] est défini comme une consonne glottalisée, non nasale et apico-dentale.

7. *Le phonème consonantique [z]*

|z-l| : - z̄údú : défoncer

- z̄ódó : glisser

- l̄údú : manioc panifié

- l̄ódó : avaler

z-m : - zúmú : renverser (sens)	- zà : grossesse
- dúmú : piquer, injecter	- dà : parfum corporel
z-p : - zāngá : défricher	- zélé : écouter
- pāngá : fermenter	- pélé : errer
z-d : - zōkō : regarder	- zū : sur, au-dessus
- dōkō : chez	- bū : enlever, délier

En scrutant ces différentes paires minimales tirées du corpus, nous pouvons définir le phonème |z| comme une consonne fricative sonore, non nasale et alvéolaire.

8. Le phonème consonantique |m|

m-d : (déjà prouvée, cf. 3.)
m-b : (déjà prouvée, cf. 5.)
m-d̥ : (déjà prouvée, cf. 6.)
m-z : (déjà prouvée, cf. 7.)

Le phonème |m| est défini comme une consonne sonore, nasale et bilabiale.

9. Le phonème consonantique |g|

gb-b : (déjà prouvée, cf. 1.)	
gb-z : - gbéngé : surprendre, sursauter	- gbókó : ébranler
- zéngé : épiller	- zókó : retarder
gb-m : - gbárá : deviner	- gbá : opérer
- mára : serrer	- má : légume (générique)
gb-k : - gbárá : deviner	- gbálá : verser
- kára : paralyser	- kálá : prendre

Le phonème |gb| est attesté comme une consonne occlusive sonore, non nasale et labio-vélaire.

10. Le phonème consonantique |ngb|

ngb-d : - ngbára : étirer	- ngbà : piège d'oiseaux
- dára : bâtonner	- dà : bouteille
ngb-b : - ngbōrō : averse	- ngbára : deviner
- bōrō : pincer	- bára : serrer
ngb-d : - ngbáǵá : grandir	- ngbá : grand
- dǵá : détériorer	- dǵá : serrer

Le phonème |ngb| est défini comme une consonne pré-nasalisée et labio-vélaire.

11. Le phonème consonantique |s|

s-d : - sōlō : agenouiller	- sāmá : manger (féculent)
- zōlō : laver	- dāmá : insuffler
s-z : - sǎ : misère	- sóló : agenouiller
- zǎ : dans	- zóló : laver
s-b : - sǎ : misère	- sāmā : manger (féculent)
- bǎ : éclore	- bāmā : pincer
s-b : - súlú : bouillir	- sǐ : rentrer
- búlú : enlever, dénouer	- bǐ : tremousser

Les différents exemples tirés du corpus attestent que |s| est une consonne fricative sourde, non nasale et alvéolaire.

12. Le phonème consonantique |k|

k-t : - kálá : prendre	- kō : accepter
- tálá : laver	- tō : dire
k-mb : - kóró : tousser	- mbélē : le nôtre
- mbóró : pourrir	- kélē : notre

k-n : - kálá	: prendre	- kú	: traverser	
	- nálá	: coller	- nú	: bouche, orifice
k-kp : - kóró	: sécher	- kà	: boule	
	- kpóró	: gratter	- kpà	: xérus (rat palmiste)

Le phonème |k| est défini comme une consonne occlusive sourde, non nasale et vélaire.

13. Le phonème consonantique |mb|

|mb-k| : (déjà prouvée, cf. 12.)

mb-nd : - mbóró	: pourrir	- mbàlī	: accoler	
	- ndóró	: tirer	- ndàlī	: roitelet
mb-z : - mbòlà	: renard	- mbílí	: nettoyer	
	- zòlà	: rat	- zílí	: descendre
mb-b : - mbòrò	: rhume	- mbīā	: vagin	
	- bòrò	: pénis	- bīā	: gibier

La corrélation de ces paires minimales atteste que le phonème |mb| est une consonne pré-nasalisée et bilabiale.

14. Le phonème consonantique |n|

|n-t| : (déjà prouvée, cf. 4.)

|n-k| : (déjà prouvée, cf. 12.)

n-d : - náká	: grelotter, vibrer	- nō	: huile	
	- dáká	: tirer	- dō	: long
n-z : - nírí	: gaver	- nō	: huile	
	- zírí	: descendre	- zō	: brousse

Le phonème |n| est défini comme une consonne nasale et apico-dentale.

15. *Le phonème consonantique [kp]*

|kp-d| : (déjà prouvée, cf. 3.)

|kp-b| : (déjà prouvé, cf. 12.)

kp-g : - lèkpà	: biche	- kpófó	: égratigner	
	- lègà	: sagai	- gófó	: gémir
kp-w : - kpé	: fermer	- kpá	: serein	
	- wé	: suffir	- wá	: légume, fleur
kp-y : - kpófó	: égratigner	- kpóró	: gratter	
	- yófó	: paralyser	- yóró	: se lever

Le phonème [kp] est défini comme une consonne occlusive sourde, non nasale et labio-vélaire.

16. *Le phonème consonantique [w]*

|w-kp| : (déjà prouvée, cf. 15.)

w-k : - wíli	: homme	- bālāwā	: karité	
	- kíli	: peur	- bālākā	: coupe-coupe
w-n : - wà	: eux	- wōlō	: conduit, orifice	
	- nà	: parent	- nōlō	: bouillir
w-z : - wélé	: suffir	- wíli	: mâle	
	- zélé	: écouter	- zíli	: descendre

Tous ces exemples nous amènent à définir le phonème [w] comme une consonne continue, non nasale et labio-vélaire.

17. *Le phonème consonantique [g]*

|g-kp| : (déjà prouvée, cf. 15.)

g-s : - gúlú	: exposer (feu)	- gómó	: couper	
	- súlú	: bouillir	- sómó	: enfouir
g-b : - gónó	: couper	- gā	: appeser	
	- bónó	: rester	- bā	: éclore

- |g-k| : - gùlā : co-épouse - gū : exposer
 - kùlā : tante paternelle - kū : traverser

Le phonème |g| est défini comme une consonne occlusive sonore, non nasale et vélaire.

18. Le phonème consonantique |nz|

- | | |
|-------------------------------------|------------------------|
| nz-ng : - ʔjnzē : panser, attacher | - gānzā : clairvoyance |
| - ʔjngē : tante paternelle | - gāngā : poitrine |
| nz-g : - nzōbō : embrasser | - nzò : nez |
| - gōbō : mandier | - gò : panthère |
| nz-y : - nzōbōlō : frêle | - nzōbō : embrasser |
| - yōbōlō : sot | - yōbō : sotise |

Le phonème |nz|, au regard de ces différentes paires minimales, peut être défini comme une consonne pré-nasalisée, non occlusive et vélaire.

19. Le phonème consonantique |y|

- | | |
|---------------------------|------------------------------------|
| y-b : - yará : promener | - yúru : enfouir |
| - bára : serrer | - búru : enlever |
| y-d : - yará : promener | - yóro : se tenir debout, se lever |
| - dára : clodiner | - dóro : confisquer |
| y-s : - yúmú : faire mal | - yára : promener |
| - súmú : jauger | - sára : embrancher |
| y-z : - yòlà : danse | - yúmú : faire mal, énerver |
| - zòlà : rat | - zúmú : renverser |

Le phonème |y|, est défini comme une consonne continue, non nasale et palatale.

20. *Le phonème consonantique [f]*

f-d : - fúmú	: ingurgiter	- fóró	: laver	
	- dúmú	: piquer, injecter	- dóró	: ramasser
f-b : - fòrò	: éléphant	- fò	: champ	
	- bòrò	: déchet, fiente	- bò	: encore
f-p : - pélé	: errer	- fá	: prépuce	
	- féle	: rougir, mûrir	- pá	: amer
f-k : - fò	: champ	- fúmú	: ingurgiter	
	- kò	: trou	- kúmú	: finir, terminer

Ces différentes corrélations de paires minimales attestent que le phonème [f], est une consonne fricative sourde, non occlusive et labiodentale.

21. *Le phonème consonantique [l]*

l-d : (déjà attestée, cf. 6.)				
l-z : (déjà attestée, cf. 7.)				
l-f : - lódó	: avaler	- jēlē	: fondre	
	- fódó	: malaxer, manipuler	- jēfē	: plaie, réjouir
l-w : - lé	: entrer	- fīdānī	: plaie	
	- wé	: suffir, convenir	- wīdānī	: blessé

22. *Le phonème consonantique [r]*

r-l : - bóró	: pincer	- bálá	: tabasser	
	- bóló	: esquiver, disparaître	- bárá	: masser
r-m : - dárá	: clopiner	- ómó	: éjecter	
	- dámá	: aspirer, insuffler	- óró	: tromper, effrayer
r-t : - mbóró	: décomposer, puer	- kúrú	: lever (se) et tenir (se) debout	
	- mbótó	: empâter	- kútú	: pâlir

- |r-k| : - yárá : promener - dōrō : confisquer
 - yáká : trembler - dōkō : asseoir, rester

Le phonème |r| peut se définir comme une consonne vibrante, non continue et apico-dentale.

23. Le phonème consonantique |ŋ|

- | | | | |
|-----------------|------------|---------|--------------|
| ŋ-d : - nāŋā | : jambe | - ŋò | : bois rouge |
| - nāďā | : oreillon | - dō | : bas |
| ŋ-r : - ngbāŋá | : grandir | - gbéŋé | : suspendre |
| - nāďā | : oreillon | - gbéré | : gratter |
| ŋ-k : - dáŋá | : monter | - ŋálá | : fondre |
| - dáká | : tirer | - kálá | : prendre |
| ŋ-n : - ŋà | : piège | - íŋí | : connaître |
| - nà | : parent | - íní | : nom |

Le phonème |ŋ| est défini comme une consonne nasale, non occlusive et vélaire.

24. Le phonème consonantique |ɲ|

- | | | | |
|---------------|-----------------------|--------|-------------------------------|
| ɲ-z : - ɲŋgó | : manger | - ɲà | : file, corde, liane et piège |
| - zŋgó | : surveiller | - zá | : grossesse |
| ɲ-ɓ : - ɲá | : frère/sœur (parent) | - ɲílí | : fondre |
| - ɓá | : effracter | - ɓílí | : égrainer |
| ɲ-k : - ɲúmú | : faire mal | - ɲáŋá | : jambe |
| - kúmú | : terminer, finir | - káŋá | : crispier |
| ɲ-d : - ɲúmú | : faire mal | - ɲá | : frère ou sœur (parent) |
| - dúmú | : terminer, finir | - dá | : insulter |

Le phonème [ɲ] est défini comme une consonne nasale, non occlusive et palatale.

25. *Le phonème consonantique [ng]*

[ng-nz] : (déjà prouvée, cf. 18.)

[ng-l] : - ngūdū	: poitrine	- ngó	: sur
- lūdū	: pâte de manioc	- ló	: tomber
[ng-nd] : - ngòmbè	: arme	- zōngó	: jeune fille
- ndòmbè	: gérant	- zōndó	: glisser
[ng-n] : - ngálá	: vieillir	- ?ángá	: jeune fille
- nálá	: coller	- ?áná	: cuire

Le phonème [ng], par rapport à ces différentes corrélations, peut être défini comme une consonne pré-nasalisée, non continue et vélaire.

26. *Le phonème consonantique [ʔ]*

[ʔ-n] : - ?ǒǒ	: vomir	- ?áká	: coincer
- nǒǒ	: bouillir	- náká	: grelotter
[ʔ-s] : - ?ángá	: hacher	- ?úsú	: cacher, dissimuler
- sángá	: diviser, distribuer	- sūsū	: grossir
[ʔ-d] : - ?úlú	: purger	- ?á	: donner, remettre
- dúlú	: courber	- dá	: insulter, injurier
[ʔ-k] : - ?úmú	: essorer	- ?álá	: ramper, défleurir, tomber
- kúmú	: terminer	- kálá	: prendre

Le phonème [ʔ], au regard des différentes corrélations de paires minimales, peut être défini comme une consonne glottalisée, non occlusive et vélaire.

27. *Le phonème consonantique |nd|*

|nd-ng| : (déjà attestée, cf. 25.)

nd-k : - ndó	: accoupler	- ηándá	: grandir, fortifier
- kó	: maculer	- ηáká	: mûrir
nd-n : - ndálá	: chasser, expulser	- ndó	: accoupler
- náká	: vibrer, grelotter	- nó	: boire
nd-l : - kùndū	: gésier	- ndáká	: chasser, expulser
- kùlū	: pâte de maïs	- láká	: partir

Le phonème |nd| est défini comme une consonne prénasalisée, non vibrante et apico-dentale.

28. *Le phonème consonantique |ηm|*

ηm-t : - ηmáná	: étirer	- ηmḗ	: réciproquement
- táná	: trembler	- tḗ	: autre

Le phonème |ηm|, malgré sa faible occurrence dans les exemples tirés de notre corpus, est défini comme une consonne nasale, non occlusive et labio-vélaire.

29. *Le phonème consonantique |h|*

h-d : - hé	: crier	- hóró	: tromper
- bé	: montrer	- bóró	: couper
h-s : - héré	: grenier	- hó	: surveiller, garder
- séré	: devenir sérieux	- só	: péter

En dépit de la faible occurrence du phonème |h| dans le corpus, il est défini phonologiquement comme une consonne continue, non glottalisée et vélaire.

30. Le phonème consonantique |v|

v-s : - vīā : filiforme	- vī : trouble
- sīā : belle-sœur	- sī : rentrée
v-d : - vīrí : retourner	- ví : retourner, détourner
- dírí : froter	- dí : salir, souiller

Le phonème |v| est attesté comme une consonne fricative sonore, non nasale et labiodentale.

Somme toute, à l'issue de la typologie et de la détermination du statut phonologique des quarante consonnes du ngbàkà-mānzā, nous estimons judicieux de procéder à leur taxonomie.

II.4. Taxonomie des consonnes du ngàkà-mānzā

De l'avis de J-L Duchet : « *le meilleur bilan de l'étude phonologique d'une langue est une matrice générale faisant apparaître les traits qui ont un rôle distinctif dans le système.* » (1981 : 80). C'est pourquoi, dans le cadre de la taxonomie des consonnes du ngàkà-mānzā, nous trouvons idoine d'élaborer de matrices tenant compte des traits pertinents repartis en deux classes : les traits de mode d'articulation et les traits de lieu d'articulation.

II.4.1. La taxonomie selon le mode d'articulation

La taxonomie des consonnes selon leur mode d'articulation se fait en tenant compte de sept critères : les glottalisées, les occlusives, les fricatives, les pré-nasalisées, les nasales, les continues et la vibrante.

	Glott.	Occl	Fric.	Prén.	Nas.	Cont.	Vib.
ɓ	+	-	-	-	-	-	-
ɗ	+	-	-	-	-	-	-
ʔ	+	-	-	-	-	-	-
kp	-	+	-	-	-	-	-
p	-	+	-	-	-	-	-
t	-	+	-	-	-	-	-
k	-	+	-	-	-	-	-
gb	-	+	-	-	-	-	-
b	-	+	-	-	-	-	-
d	-	+	-	-	-	-	-
ɠ	-	+	-	-	-	-	-
f	-	-	+	-	-	-	-
s	-	-	+	-	-	-	-
v	-	-	+	-	-	-	-
z	-	-	+	-	-	-	-
ngb	-	-	-	+	-	-	-
mb	-	-	-	+	-	-	-
nd	-	-	-	+	-	-	-
nz	-	-	-	+	-	-	-
ng	-	-	-	+	-	-	-
ɲm	-	-	-	-	+	-	-
m	-	-	-	-	+	-	-
n	-	-	-	-	+	-	-
ɲ	-	-	-	-	+	-	-
ŋ	-	-	-	-	+	-	-
w	-	-	-	-	-	+	-
L	-	-	-	-	-	+	-
y	-	-	-	-	-	+	-
h	-	-	-	-	-	+	-
r	-	-	-	-	-	-	+

Matrice n° 1

II.4.2. La taxonomie selon les lieux d'articulation.

La taxonomie des consonnes du ngbàkà-mānzā selon leurs lieux d'articulation se fait, elle aussi, à partir de sept critères : les labio-vélaires, les bilabiales, les labiodentales, les apico-dentales, les alvéolaires, les palatales et les vélares.

	Glott.	Occl	Fric.	Prén.	Nas.	Cont.	Vib.
kp	+	-	-	-	-	-	-
gb	+	-	-	-	-	-	-
ngb	+	-	-	-	-	-	-
ŋm	+	-	-	-	-	-	-
w	+	-	-	-	-	-	-
ɓ	-	+	-	-	-	-	-
p	-	+	-	-	-	-	-
b	-	+	-	-	-	-	-
mb	-	+	-	-	-	-	-
m	-	+	-	-	-	-	-
f	-	-	+	-	-	-	-
v	-	-	+	-	-	-	-
ɗ	-	-	-	+	-	-	-
t	-	-	-	+	-	-	-
d	-	-	-	+	-	-	-
nd	-	-	-	+	-	-	-
n	-	-	-	+	-	-	-
l	-	-	-	+	-	-	-
r	-	-	-	+	+	-	-

s	-	-	-	-	+	-	-
z	-	-	-	-	+	-	-
nz	-	-	-	-	-	-	-
ɲ	-	-	-	-	-	+	-
y	-	-	-	-	-	+	-
ʔ	-	-	-	-	-	-	+
k	-	-	-	-	-	-	+
g	-	-	-	-	-	-	+
ng	-	-	-	-	-	-	+
ŋ	-	-	-	-	-	-	+
h	-	-	-	-	-	-	+

Matrice n°2.

Au terme de l'analyse phonématique des trente consonnes du ngbàkà-mānzā, il est logiquement congru de parvenir à la conclusion suivante :

- 1° [ɓ] = bilabiale par opposition à : [d] et [ʔ]
non nasale : [ɲm]
avant : [ʔ]
glottalisée : [p], [b] et [mb]
- 2° [d] = apico-dentale par opposition à : [ɓ] et [ʔ]
non nasale : [n]
avant : [ʔ]
glottalisée : [t], [nd] et [l]

3° [ʔ] =	vélaire par opposition à	: [ʙ] et [d]
	non nasale	: [ŋ]
	arrière	: [ʙ] et [d]
	glottalisée	: [ŋ], [ŋg] et [h]
4° [kp] =	labio-vélaire par opposition à	: [p], [t] et [k]
	non nasale	: [ŋm] et [ngb]
	avant	: [k]
	occlusive sourde	: [gb], [b] et [d]
5° [p] =	labio-vélaire par opposition à	: [t], [kp] et [k]
	non nasale	: [m]
	avant	: [k]
	occlusive sourde	: [gb], [b] et [d]
6° [t] =	apico-dentale par opposition à	: [p] et [k]
	non nasale	: [n]
	avant	: [k]
	occlusive sourde	: [gb], [b] et [d]
7° [k] =	vélaire par opposition à	: [ʙ] et [d]
	non nasale	: [n]
	arrière	: [t]
	occlusive sourde	: [g], [gb] et [d]
8° [gb] =	labio-vélaire par opposition à	: [p], [t] et [k]
	non nasale	: [ŋm]
	avant	: [k]
	occlusive sourde	: [kp]

9° [b] =	bilabiale par opposition à	: [d] et [g]
	non nasale	: [m]
	avant	: [g]
	occlusive sourde	: [kp], [p] et [t]
10° [d] =	apico-dentale par opposition à	: [p] et [g]
	non nasale	: [n]
	avant	: [g]
	occlusive sourde	: [b] et [t]
11° [g] =	vélaire par opposition à	: [gb], [b] et [d]
	non nasale	: [ŋ]
	arrière	: [gb] et [b]
	occlusive sourde	: [t] et [k]
12° [f] =	labio-vélaire par opposition à	: [s]
	non nasale	: [m] et [mb]
	avant	: [g]
	fricative sourde	: [v] et [z]
13° [s] =	alvéolaire par opposition à	: [f]
	non nasale	: [n] et [nz]
	avant	: [g] et [v]
	fricative sourde	: [z] et [v]
14° [v] =	labiodentale par opposition à	: [z]
	non nasale	: [n] et [m]
	avant	: [ɲ] et [y]
	fricative sonore	: [f] et [s]

15° [z] =	alvéolaire par opposition à	: [v]
	non nasale	: [n] et [nz]
	avant	: [ɲ] et [ŋ]
	fricative sonore	: [f] et [s]
16° [ngb] =	labio-vélaire par opposition à	: [mb], [nd] et [nz]
	non occlusive	: [kp] et [gb]
	avant	: [ŋ]
	pré-nasalisée	: [f] et [s]
17° [mb] =	bilabiale par opposition à	: [ngb], [nd] et [nz]
	non occlusive	: [p] et [b]
	avant	: [ŋ]
	pré-nasalisée	: [b]
18° [nd] =	apico-dentale par opposition à	: [d], [t] et [ɗ]
	non occlusive	: [t] et [d]
	avant	: [ŋ]
	pré-nasalisée	: [d]
19° [nz] =	alvéolaire par opposition à	: [mb], [nd] et [ng]
	non occlusive	: [t] et [d]
	avant	: [ŋ]
	pré-nasalisée	: [z]
20° [ng] =	vélaire par opposition à	: [g], [k] et [h]
	non occlusive	: [g] et [k]
	arrière	: [gb] et [d]
	pré-nasalisée	: [g]

21° [ŋm] =	labio-vélaire par opposition à	: [m], [n] et [ŋ]
	non occlusive	: [gb] et [kp]
	avant	: [ɲ] et [ŋ]
	nasale	: [gb]
22° [m] =	bilabiale par opposition à	: [ŋm], [n] et [ŋ]
	non occlusive	: [b] et [p]
	avant	: [ŋ] et [ɲ]
	nasale	: [d], [t] et [l]
23° [n] =	apico-dentale par opposition à	: [m], [ŋm] et [ɲ]
	non occlusive	: [d] et [dʰ]
	avant	: [ŋ] et [ɲ]
	nasale	: [l]
24° [ɲ] =	palatale par opposition à	: [ŋ]
	non occlusive	: [t] et [dʰ]
	arrière	: [ŋm], [m] et [n]
	nasale	: [y]
25° [ŋ] =	vélaire par opposition à	: [ŋm], [m] et [ɲ]
	non occlusive	: [k] et [g]
	arrière	: [ŋm] et [n]
	nasale	: [h]
26° [w] =	labio-vélaire par opposition à	: [l], [y] et [h]
	non nasale	: [ŋm]
	avant	: [y] et [h]
	continue	: [gb] et [kp]

27° [l] =	Apico-dentale par opposition à	: [w], [y] et [h]
	non nasale	: [n]
	avant	: [d] et [t]
	continue	: [d] et [t]
28° [l] =	palatale par opposition à	: [w], [l] et [h]
	non nasale	: [ɲ]
	arrière	: [w] et [l]
	continue	: [k] et [g]
29° [h] =	vélaire par opposition à	: [w], [l] et [y]
	non nasale	: [ŋ]
	arrière	: [w] et [l]
	continue	: [k] et [k]
30° [r] =	Apico-dentale par opposition à	: [w], [l] et [y]
	non nasale	: [n]
	avant	: [y] et [h]
	vibrante	: [l], [n], [d] et [t]

II.5. Tableau phonique de consonnes du ngabàkà-mānzā

	LABIALES			APICALES		DORSALES		
	Labio-Vélares	Bilabiales	Labio-dentales	Apico-dentales	Alvéolaires	Palatales	Vélares	
GLOTTALISEES		ɓ		ɗ			ʔ	
	Sourdes	kp	p		t		k	
OCCLUSIVES	Sonores	gb	b		d		g	
	Sourdes			f		s		
FRICATIVES	Sourdes			v		z		
	Sonores							
PRENASALISEES	ngb	mb		nd	nz		ng	
NASALES	ŋm	m		n		ɲ	ŋ	
CONTINUES	w			l		y	h	
VIBRANTES				r				
	[- arrière]						[+ arrière]	

Tableau n° 2

III. LISTE ALPHABETIQUE DES PHONOMES DU NGBAKA-MANZA

III.1. Voyelles :

- i	- o
- e	- ɔ
- ε	- a
- j	- a
- ε	- u
- u	- ɔ

III.2. Consonnes

- ɓ	- ngb
- d	- mb
- ʔ	- nd
- b	- nz
- p	- ng
- d	- ŋm
- t	- m
- k	- n
- g	- ɲ
- kp	- ŋ
- gb	- w
- f	- l
- v	- y
- s	- h
- z	- r

CHAPITRE II

LA SYLLABE

II.1. DEFINITION ET STRUCTURE DE LA SYLLABE

II.1.1. Définition notionnelle de la syllabe

Selon A. Bianco, la syllabe n'est rien d'autre que : « *des groupements de sons vocaliques et consonantiques, qu'on prononce avec une émission de souffle.* » (« *Phonologie du koulango* », in Annales de l'Université d'Abidjan, 1979 : 105).

Quant à J-M-Essono :

« la syllabe est une séquence phonique, ou une unité phonologique sur laquelle se fonde l'analyse syntagmatique. Elle constitue le schème élémentaire gouvernant tout regroupement de phonèmes. » (2000 : 75).

Le Dictionnaire de Linguistique définit la syllabe comme :

« la structure fondamentale qui est à la base de tout regroupement de phonèmes dans la chaîne parlée. Cette structure se fonde sur le contraste de phonèmes appelés traditionnellement. » (J. Dubois et. al., 1973: 470)

De toutes ces définitions, nous pouvons retenir que la syllabe est la structure fondamentale réduite en une seule voyelle (syllabème), ou un regroupement de phonèmes (consonantiques et vocaliques) dans la chaîne parlée.

II.1.2. Structure syllabique

L'analyse de la structure syllabique offre la possibilité de déterminer les mécanismes de distribution et de combinaison des segments phonologiques pour constituer des ensembles plus vastes.

Quand nous parlons de la structure phonématique de la syllabe, il faut préciser qu'elle est déterminée par un ensemble de règles qui varient de langue à langue.

Les multiples travaux consacrés à la syllabe en phonologie sont arrivés à la conclusion selon laquelle la syllabe est phonologiquement composée de l'Attaque (A), du Noyau (N) ou Centre qui, à elle seule, peut constituer une syllabe minimale et la Coda (C). Le noyau et la Coda forment la Rime (R), et la rime associée à l'attaque génère la syllabe (b)

Schématiquement, la structure syllabique se présente de cette manière :

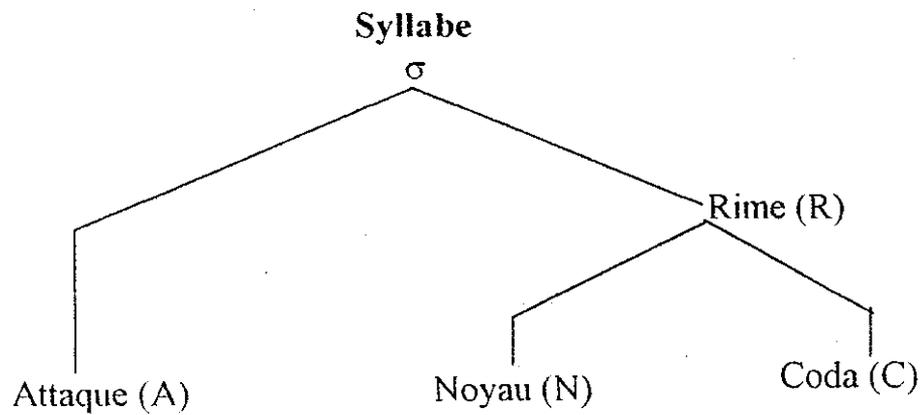
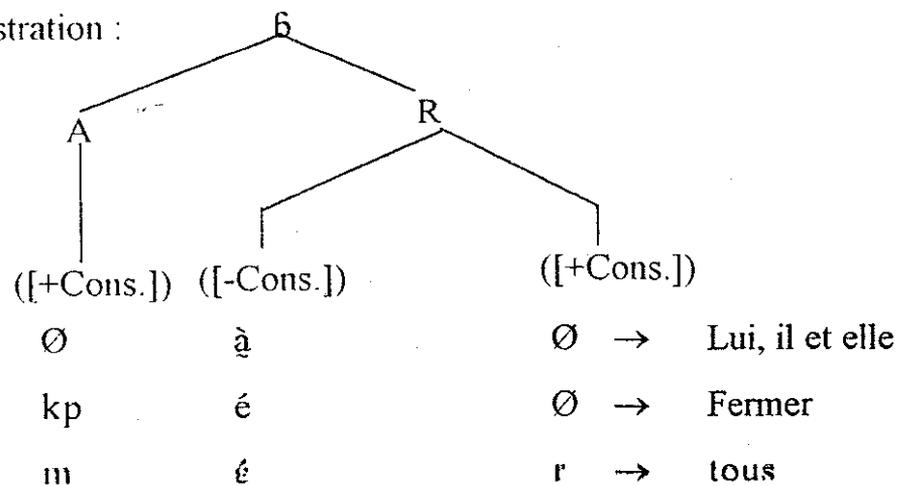
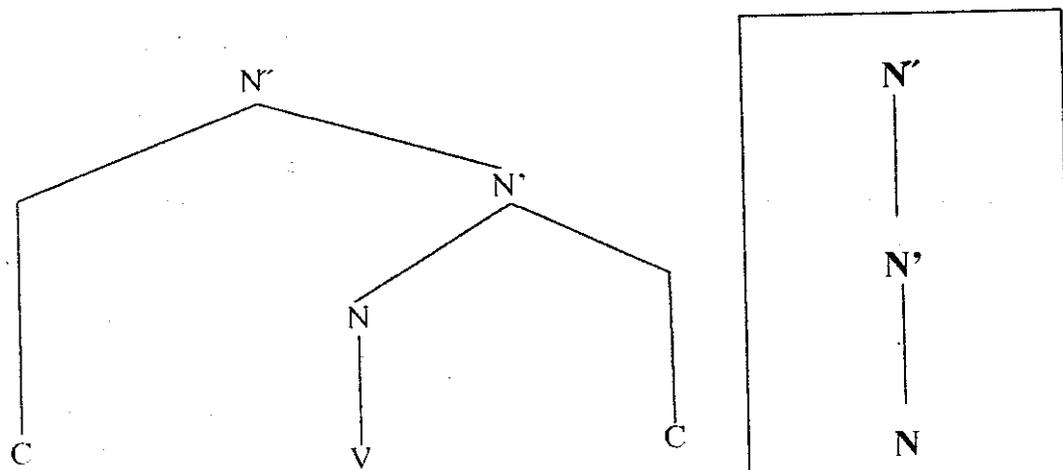


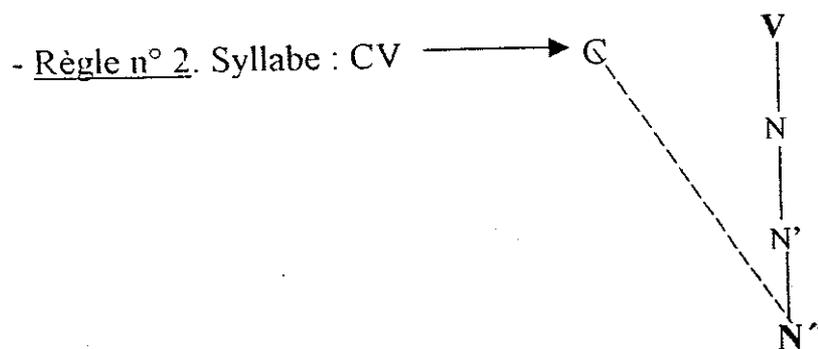
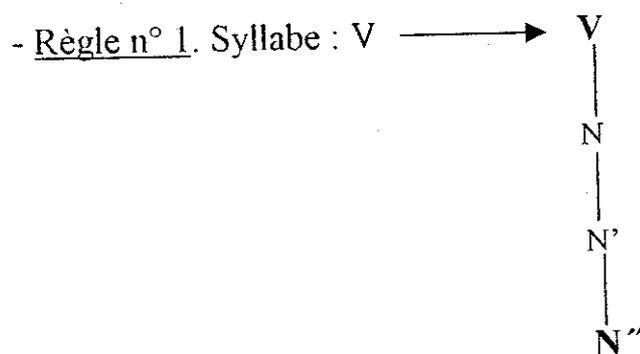
Illustration :

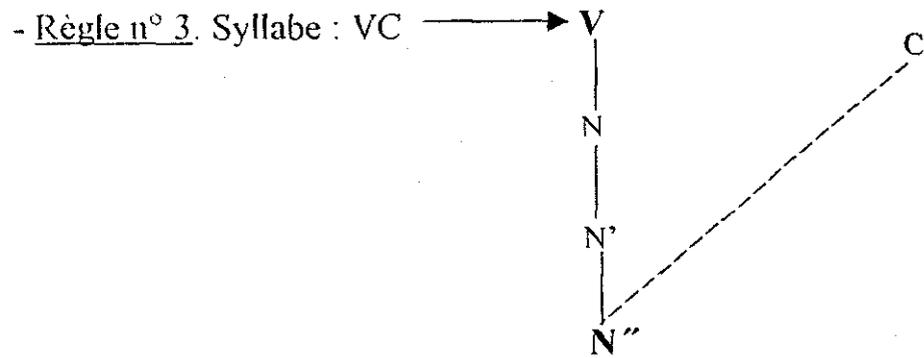


M. Kenstowicz, dans son ouvrage Phonology in Generative Grammar (1994 : 253), schématise la structure syllabique comme suit :



A partir de ce schéma de la structure syllabique, M. Kenstowicz (1994 : 254) détermine trois règles de formation de la syllabe. Il s'agit de :





Même si ces trois règles de formation de la syllabe s'appliquent dans beaucoup de langues, seules les deux premières cadrent bien au ngbàkà-mānzā.

II.2. TYPOLOGIE DE SYLLABES

Les syllabes du ngbàkà-mānzā peuvent se résumer en deux types principaux : les syllabes ouvertes et les syllabes fermées.

II.2.1. Les syllabes ouvertes

Nous entendons par syllabe ouverte, toute syllabe qui se termine par une voyelle, ou même constituée seulement de voyelle.

<u>Exemples</u> :	V	:	à	→	il, elle ou lui
	VV	:	àú	→	Cousin
	CV	:	dà	→	bouteille
	CVCV	:	fáná	→	saluer
	CVCVCV	:	gbèngèmò	→	chaleur

II.2.2. Les syllabes fermées

Nous considérons comme syllabe fermée, toute syllabe qui se termine par une consonne. Ce type de syllabe est quasi-inexistant en ngbàkà-mānzā, sauf dans les emprunts et quelques rares cas d'apocope.

Exemples :

- kār (à)	→	car
- bār (à)	→	bar
- gùmār (à)	→	âne
- mēr (ē)	→	tous
- bōr (ō)	→	pincer
- yār (ā)	→	déambuler

II.3. SCHÈMES SYLLABIQUES

II.3.1. Les monosyllabiques

Les monosyllabiques sont de deux genres en ngbàkà-mānzā : la syllabe V et la syllabe CV.

- *La syllabe V.*

Le schème monosyllabique monophonématique V est la séquence syllabique réduite en une seule voyelle.

Exemples :

- á	→	donner
- à	→	il, elle ou lui
- é	→	humidifier

- *La syllabe CV*

Le schème monosyllabique bimorphonématique CV est une séquence attestée dans les exemples ci-après :

Exemples :

- gí	→	préparer, cuisiner
- bú	→	dénouer, enlever
- kpé	→	fermer
- gbó	→	arriver
- ndó	→	accoupler
- dō	→	en dessous
- ɓá	→	bâiller, écarquiller
- ʔá	→	gonfler, enfler

II.3.2. Les dissyllabiques

Les dissyllabiques sont attestés dans quatre séquences syllabiques en ngbàkà-mānzā : la syllabe VV ; la syllabe VCV ; la syllabe CVV et la syllabe CVCV.

- *La syllabe VV*

La séquence dissyllabique VV exclue dans sa structure les voyelles isotimbres (les voyelles longues et les mores) et comprend toujours deux voyelles distinctes. Elle est attestée en ngbàkà-mānzā : par les items suivants :

- àú → cousin
- āò → lesquels, lesquelles ou de qui
- àī → c'est cela

- *La syllabe VCV*

Cette séquence syllabique se manifeste par les exemples ci-après :

- áká → interroger, demander
- óró → tromper, effrayer
- áamá → téter
- ómó → éjecter
- úsú → cacher, dissimuler
- ísí → presser, compresser
- ókó → maigrir
- íngí → connaître
- íní → nom

- *La syllabe CVV.*

Le schème dissyllabique CVV est une séquence syllabique constituée d'une consonne et d'une succession de voyelles distinctes (non isotimbres)

<u>Exemples</u> :	- gíā	→	Feu de brousse.
	- dòà	→	Sorcellerie.
	- ñiā	→	Pauvreté, misère.
	- sīā	→	Belle sœur.
	- ñiā	→	Grands-parents.
	- viā	→	Mince.
	- fiò	→	Décès.
	- ñi	→	Cigale.
	- dúá	→	Gloire.

• *La syllabe CVCV*

Le schème dissyllabique CVCV est la séquence syllabique la plus abondante de notre corpus.

<u>Exemples</u> :	- gbàsà	→	potiron.
	- béké	→	gargouiller
	- dókó	→	asseoir
	- fóró	→	laver
	- ngbàlī	→	gombo
	- kpásá	→	sauver
	- kpófó	→	éplucher
	- kpīlī	→	égoutter
	- kúmú	→	terminer, finir
	- ñdūtū	→	Jarres, fiasques
	- ñdòlò	→	cataracte
	- ñrò	→	déchet, fiente

II.3.3. Les trisyllabiques

En ngbàkà-mānzā, les trisyllabiques sont attestés dans trois séquences syllabiques : la syllabe VCVCV, la syllabe CVCVV et la syllabe CVCVCV.

- *La syllabe VCVCV*

La séquence syllabique VCVCV est manifeste à travers les exemples suivants :

- àgbàrà → peigne
- ìngìmò → connaissance, sagesse
- àkàmò → demande
- òsòmò → achat
- òròmò → tromperie, épouvantail
- ùsùmò → cache

- *La syllabe CVCVV*

La séquence syllabique CVCVV est exemplifiée par les items ci-dessous :

- nādūà → chèvre.
- bādūà → bouc
- wīdòà → sorcier
- kōdòà → sorcière
- wīdīà → miséreux
- kōdīà → miséreuse
- nūnōē → bec d'oiseau
- wīlīkūē → écureuil mâle
- gāgīà → mangouste

- *La syllabe CVCVCV*

La séquence syllabique CVCVCV, plus abondante dans notre corpus, est illustrée par des exemples suivants :

- núsúnù → enfouir
- gbèngèmò → chaleur
- zàmbìlì → arachide
- tūmūrū → datte
- ʔārèyā → fonio
- gādāŋà → manioc
- gōgōyō → bengali
- zàmbērē → algazelle

II.3.4. Les quadrisyllabiques

Les schèmes quadrisyllabiques en ngbàkà-mānzā, se manifestent dans trois séquences syllabiques : la syllabe VCVCVCV, la syllabe CVCVCVV et la syllabe CVCVCVCV.

- *La syllabe VCVCVCV*

Cette séquence syllabique, rare dans le corpus, est illustrée par les exemples suivants :

- āmābèrè → téter
- ágōrālē → pigeon
- ākādērē → crapaud

- *La syllabe CVCVCVV*

La séquence syllabique CVCVCVV, rare elle aussi dans le corpus, est exemplifiée par les items ci-après :

- wībànōē → oiseleur
- kógàgīā → mangouste femelle
- dōrōdūà → bouse de cabri

- *La syllabe CVCVCVCV*

La séquence quadrisyllabique CVCVCVCV, comparativement aux deux précédentes, est plus abondante. Les illustrations suivantes le corroborent à suffisance :

- kōtōngólò	→	aigle
- sōrōgālā	→	bergeronnette
- mbārāwārā	→	varan
- gōlōgótō	→	biset
- zēkēyērē	→	perce bois
- gōnōgàzà	→	circoncision ou excision
- tūlūgēdē	→	rat (esp.non id.)

II.4. FORME CANONIQUE DE LA SYLLABE

La détermination des formes canoniques de syllabes nous semble indispensable, dès l'instant qu' :

« Elle permet de mieux rendre compte de la structure phonologique de langue étudiée, parce que qu'elle indiquera, par exemple, les séquences de sons possibles à l'intérieur de la syllabe, du mot, etc., elle permet de voir quel est le lien entre les phonèmes et de dégager le système propre à la langue étudiée. » (Wieseman, 1983 : 74, cité par J-M-Essonno, 2000 : 75)

En somme, les différentes combinaisons d'unités segmentales (consonnes et voyelles) nous permettent d'identifier deux types de syllabes en ngbàkà-mānzā : l'une ouverte et l'autre fermée. Nous dénombrons également dans cette langue quatre principaux schèmes syllabiques : les monosyllabiques, les dissyllabiques, les trisyllabiques et

les quadrisyllabiques. Les formes canoniques de syllabes de ce parler se résument en cinq séquences :

- V (V) ;
- CV (V) ;
- (C) VCV ;
- (C) VCV (C)V ;
- (C) VCVCV (C)V.

II.5. FRÉQUENCE DES PHONÈMES ET DES SYLLABES

Pour calculer la fréquence d'apparition des phonèmes et des syllabes, nous nous sommes référés à notre corpus II (Lexique du ngbàkà-mānzā / français). Un sondage effectué sur les items du lexique qu'on trouvera à la fin de ce travail, nous donne les indications statistiques suivantes sur un nombre total de phonèmes et de syllabes.

II.5.1. La fréquence des phonèmes

- *Fréquence des consonnes et de voyelles.*

Consonnes :

Voyelles :

- *Fréquence des consonnes*

Glottalisées

Occlusives

Fricatives

Pré-nasalisées

Nasales

Continues

Vibrante

- *Fréquence des voyelles*

Orales

Nasales

II.5.2. La fréquence des syllabes

- *Fréquence des monosyllabiques*

V :

CV :

- *Fréquence des dissyllabiques*

VV

VCV

CVV

CVCV

- *Fréquence des trisyllabiques*

VCVCV

CVCVV

CVCVCV

- *Fréquence des quadrisyllabiques*

VCVCVCV

CVCVCVV

CVCVCVCV

CHAPITRE III

LES TONS

Au terme de ces deux précédents chapitres consacrés à la phonématique, c'est-à-dire à l'étude des phonèmes et de leurs différentes combinaisons, nous sommes conduit à la conclusion selon laquelle, la description des unités phonématiques ne suffit pas, elle seule, à rendre compte totalement de toutes les fonctions distinctives en ngbàkà-mānzā. La tonématique apporte un plus dans ce sens, car les tons constituent :

« un système dont les unités assument une fonction distinctive ; elles sont en outre supportées dans la chaîne parlée par une segmentation qui ne se confond pas avec la succession des phonèmes. » (M. Houis, Etude descriptive de la langue susu ; (1963 :29).

En effet, l'importance tant morphologique que sémantique que revêtent les tons en ngbàkà-mānzā, nous amènent à leur consacrer ce chapitre ; mais bien avant d'aborder réellement l'étude des unités tonématiques, il sied de les définir notionnellement et aussi de rappeler succinctement les concepts théoriques qui les sous-tendent.

II.1. Définition notionnelle et principes théoriques de représentation tonale.

Le ton est l'une des notions linguistiques dont l'approche définitionnelle pose problème et ne requiert pas l'unanimité. De l'avis de O. Ducrot et T. Todorov, le ton est : *« l'utilisation qui est faite dans certaines langues d'opposition de hauteur comme unités distinctives :*

elles peuvent permettre de différencier deux phonèmes [...] » (Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, 1979 : 231).

J.L. Duchet définit le ton comme : « *Ces différentes possibilités distinctives liées à la hauteur mélodique. Leur caractère distinctif leur a valu en phonologie le nom de tonème.* » (Op.cit, P.104.)

Le Dictionnaire de linguistique nuance un peu les caractéristiques définitoires du ton. Il précise qu'en acoustique, le ton est défini comme :

« Un son musical consistant en vibrations périodiques (tous les harmoniques sont des multiples entiers de la fréquence du fondamental). Les voyelles sont des tons, par opposition aux consonnes qui sont des bruits, c'est-à-dire des sons non musicaux, consistant en vibrations non périodiques. » (J. Dubois et al., 1973 : 488).

En linguistique, mentionne toujours ce même dictionnaire, « *le plus souvent, on réserve ce terme aux variations de hauteur à l'intérieur d'un même mot, qui permettent d'opposer deux mots de sens différents, mais dont les signifiants sont par ailleurs identiques.* » (idem, P. 489).

En somme, le ton, généralement classé parmi les faits prosodiques, est une hauteur mélodique suprasegmentale utilisée de manière distinctive dans de nombreuses langues du monde.

Par ailleurs, en sus des problèmes définitoires ou définitionnels que pose le ton, il a été au centre de moult postulats théoriques. Depuis les linguistes de l'école de Prague jusqu'à A. Martinet, les tons, unités supra-segmentales, étaient représentés et analysés de façon linéaire ou unilinéaire ; c'est ce qu'il convient d'appeler phonologie linéaire ou unilinéaire. Par contre, les linguistes générativistes – avec en tête de liste N. Chomsky et Halle (Sound Pattern of English, 1973) puis E. Boltanski (Nouvelles directions en phonologie, 1999) et J. Vaissière (Les phonologies multilinéaires, 2002) – ont conçu une autre approche dite

représentation multilinéaire ; c'est la phonologie autosegmentale. Selon les défenseurs de la théorie autosegmentale (Mc. Carthy, 1979 ; Gldsmith, 1976 et Kenstowier, 1994), la représentation tonale doit être faite par une ligne squelettale (le squelette ou speleton selon les anglo-saxons), c'est-à-dire une suite de positions (ou fentes) dans lesquelles s'ancrent les différentes lignes associant sur chaque plan les unités de la ligne autosegmentale avec cette ligne de positions. Mais Vergnaud (1982), pour combler un vide théorique que présentent les positions, suggère que la ligne centrale doit être squelette de positions pures,

« C'est-à-dire de simples places (marquées par des croix ou des points) n'ayant elles-mêmes aucun contenu de nature phonologique ou phonétique. Ces positions sont interprétées par les unités de différentes lignes autosegmentales qui s'associent avec le squelette : les segments et les constituant syllabiques qui s'ancrent dans le squelette donnent à chaque position à laquelle ils s'associent une interprétation en traits phonétiques, et une interprétation prosodique. » (P. Encrevé, la liaison avec et sans enchaînement : Phonologie tridimensionnelle du français, 1988 : 146)

Pour illustrer ce postulat théorique de représentation multilinéaire des tonèmes, les règles ou conventions d'association sont établies et se résument dans les schémas suivants :

- Premier schéma

<i>1. Structure Profonde</i>		→	<i>2. Convention d'Association</i>	
T T T T	Ligne tonale		T T T T	Ligne tonale
			I I I I	
X X X X	Ligne squelettale		X X X X	Ligne squelettale

- Deuxième schéma

<i>1. Structure Profonde</i>	→	<i>2. Convention d'Association</i>
V V ligne vocalique		V V ligne vocalique
		I I
X X X X ligne squelettale		X X X X ligne squelettale
		I I
C C ligne consonantale		C C ligne consonantale

Au vu et au su de ces différents postulats théoriques savamment développés par les uns et les autres, nous précisons que le modèle théorique qui sert de cadre à la description des tons du ngbàkà-mānzā est celui de la phonologie unilinéaire ou linéaire.

III.2. TYPOLOGIE DES TONS EN NGBAKA-MANZA

Le ngbàkà-mānzā, comme beaucoup de langues centrafricaines, est une langue à tons. L'analyse de notre corpus nous fait observer que le parler ngbàkà-mānzā compte sept registres tonals, repartis en deux types : les tons ponctuels et les tons modulés.

III.2.1. Les tons ponctuels

De l'avis de J-M. Essono, les tons ponctuels « *sont des tons simples ou tons fondamentaux dont la hauteur musicale reste invariable du début à la fin de l'émission phonique.* » (2000 : 70).

Trois tons ponctuels sont attestés en ngbàkà-mānzā. Il s'agit de ton haut (Th), ton moyen (Tm) et ton bas (Tb).

- *Le ton haut* : [´]

Le ton haut est caractérisé par une élévation de la voix lors de la réalisation de la syllabe qui le porte.

Exemples

[kpó]	: un ou unique
[kóró]	: sécher
[lókóró]	: tripoter

- *Le ton moyen* : [˘]

Le ton moyen est caractérisé par une élévation de la voix se situant entre le ton haut et le ton bas lors de la réalisation de la syllabe qui le porte.

Exemples

[mā]	: feuille
[mḡ]	: chose
[mbīfī]	: balayer
[kīfī]	: boule
[bālāwā]	: karité
[pābōkō]	: sœur
[mbārāwārā]	: varan
[gōnōgāzā]	: mutilation sexuelle

- *Le ton bas* : [˘]

Le ton bas est caractérisé par l'état grave de la voix lors de la réalisation de la syllabe qui le porte.

Exemples

[fḡ]	: champ
[kḡ]	: trou
[gbùdù]	: amarante verte

- [gbàsà] : citrouille
 [gbàlòlò] : renard
 [hòmòmò] : excrétion
 [pèndèsìlà] : pancréatite

III.2.2. Les tons modulés

Les tons sont dits modulés « *lorsqu'il y a passage d'un registre à un autre entre le début et la fin de l'émotion phonique.* » (J-M-C Thomas et al., Initiation à la phonétique, 1976 : 213).

Quatre tons modulés sont attestés en ngbàkà-mānzā. Il s'agit de ton haut-bas (Thb), ton haut-moyen (Thm), ton moyen-haut (Tmh) et ton bas-haut (Tbh).

- *Le ton haut-bas* : [˥]

Le ton haut-bas est caractérisé par le passage de la voix du registre haut au registre bas.

Exemples

- [kóò] : femme
 [béè] : enfant
 [zîi] : totem ou interdit

- *Le ton haut-moyen* : [˨˨]

Le ton haut-moyen est caractérisé par le passage de la voix du registre haut au registre moyen.

Exemples

- [déè] : bon
 [kîi] : cela
 [díi] : plante de la famille des liliacées à vertu médicamenteuse.

- *Le ton moyen-haut* : [ˈ]

Le ton moyen-haut est caractérisé par la légère élévation de la voix du registre moyen au registre haut.

Exemples

[bēé] : exister

[ndōó] : qui

[dōó] : où

- *Le ton bas-haut* : [ˊ]

Le ton bas-haut est caractérisé par l'élévation sensible de la voix du registre bas au registre haut.

Exemples

[gèé] : quoi

[dóò] : avec

[kpòó] : sauce

III.3. Tableau du système tonal en ngbàkà-mānzā

	Dénomination	Notation
Tons ponctuels	Haut (Th)	[ˈ]
	Moyen (Tm)	[ˊ]
	Bas (Tb)	[ˋ]
Tons modulés	Haut-bas (Thb)	[ˈ ˋ]
	Haut-moyen (Thm)	[ˈ ˊ]
	Moyen-haut (Tmh)	[ˊ ˈ]
	Bas-haut (Tbh)	[ˋ ˊ]

Tableau n°4

III.4. SCHÉMES TONALS EN NGBAKA-MANZA

Les tons se combinent de diverses manières pour nuancer le contenu des unités significatives. Cette combinaison de tons est ce qu'on appelle schème tonal. En ngbàkà-mānzā, nous retenons quatre principaux schèmes tonals: les monosyllabiques, les dissyllabiques, les trisyllabiques et les quadrisyllabiques.

III.4.1. Les schèmes monosyllabiques

Ils ont trois registres : le registre [´], le registre [ˉ] et le registre [˘]

- *Le registre haut* : [´]

Exemples : - fá → chercher

- kpá → trouver

- dá → insulter

- ?á → donner

- *Le registre moyen* : [ˉ]

Exemples : - nā → fil, liane

- tē → arbre, tige

- mā → feuille

- zī → mouche

- *Le registre bas* : [˘]

Exemples : - nà → parents

- dà → bouteille

- fō → champ

- kò → trou

III.4.2. Les schèmes dissyllabiques

Les schèmes tonals dissyllabiques se manifestent en huit séquences :

- *La séquence* : [´][´]

Exemples : - f́óró → laver
 - t́óró → compter
 - śútú → chipoter
 - mb́óró → amasser

- *La séquence* : [ˉ][ˉ]

Exemples : - gūnū → semer, enterrer
 - ngbōrō → averse
 - nūsū → enfouir
 - mbīlī → balayer

- *La séquence* : [˘][˘]

Exemples : - zàwà → pois
 - gbùdù → amarante verte
 - dèlè → hutte
 - kàlà → montagne

- *La séquence* : [´][ˉ]

Exemples : - kósō → courge
 - líyō → solanum (aubergine)
 - ndéré → moinau
 - kpénū → fermer

• *La séquence* : [ˀ] [ˀ]

- Exemples :
- gbālí → graine
 - fió → définitivement
 - gbāsá → diviser
 - víá → mince, filiforme

• *La séquence* : [ˀ] [ˀ]

- Exemples :
- gūī → froid
 - kùfī → premier
 - òlī → vomissement
 - ?ùlī → diarrhée

• *La séquence* : [ˀ] [ˀ]

- Exemples :
- wílí → homme, époux
 - kílí → peur, frayeur
 - pízà → insémination artificielle
 - búwè → charbon de bois

• *La séquence* : [ˀ] [ˀ]

- Exemples :
- fùfú → poumon
 - pírí → après (à la suite de)
 - kùndú → panse
 - kílí → boule

III.4.3. Les schèmes trisyllabiques

Les schèmes tonals trisyllabiques se manifestent en huit séquences :

• *La séquence : [˘][˘][˘]*

- Exemples : - gùmùmò → semailles
 - ɓĩlĩmò → égrener
 - zàmɓĩlĩ → arachide
 - gàdāŋà → manioc

• *La séquence : [˘][˘][˘]*

- Exemples : - zóndóró → griser
 - lókóró → tripoter
 - títírí → efforcer
 - dúkúru → percer

• *La séquence : [˘][˘][˘]*

- Exemples : - békòò → fille
 - gófómò → gémissement
 - ŋmánámò → étirement

• *La séquence : [˘][˘][˘]*

- Exemples : - kódùwà → chèvre
 - kótàɓà → brebis
 - ʔáyĩnà → soigner
 - bégùrà → orphelin

• *La séquence : [˘][˘][˘]*

- Exemples : - zībōtō → moucheron
 - bālāwā → karité
 - ɲābōkō → cadette
 - yādīā → grands-parents

- *La séquence* : [ˀ][ˀ][ˀ]

Exemples : - t̄ānāī → caset (tortue aquatique)

- j̄āṅānà → lignée

- t̄ānālè → tortue terrestre

- t̄ēbāzù → liane d'igname sauvage

- *La séquence* : [ˀ][ˀ][ˀ]

Exemples : - j̄ākòkò → liane de nitum

- m̄ākòndī → feuille de maïs

- n̄ūsàdē → museau

- z̄īgòrò → abeille

- k̄ōdīlā → lionne

- *La séquence* : [ˀ][ˀ][ˀ]

Exemples : - nd̄āndōkō → géophile

- b̄āzēlē → contaminer

- gb̄èzīm̄bī → démoustiquer

- gb̄ātānā → pangolin

III.4.3. Les schèmes quadrisyllabiques

Les schèmes tonals quadrisyllabiques se manifestent en huit séquences :

- *La séquence* : [ˀ][ˀ][ˀ][ˀ]

Exemples : - k̄òngòdàfā → crampe

- òlòbèrè → mammectionie

- k̄ùrùsīlā → nausée

- p̄èndèsīlā → pancréatite

• *La séquence* : [] [] [] []

- Exemples :
- tētūmūrū → dattier
 - kīlīgūi → rhizome d'igname sauvage
 - mābālāwā → feuille de karité
 - nōbālāwā → huile de karité
 - mbārāwārā → varan

• *La séquence* : [] [] [] []

- Exemples :
- wílíkòfè → beau-père
 - wílitàbà → bélier
 - békódùwà → chevreau femelle
 - dúmúyǐrà → injection
 - túnúsìlǐ → réanimation, massage cardiaque

• *La séquence* : [] [] [] []

- Exemples :
- pākāpòrò → faucille
 - sākāsìndǐ → tourteau de sésame
 - dǒròdùwà → excrément de cabri
 - ngēlégòrò → cire d'abeille

• *La séquence* : [] [] [] []

- Exemples :
- wígàdùrù → verrat
 - kógàdùrù → truie
 - nùgàdùrù → groin

• *La séquence* : [] [] [] []

- Exemples :
- líbālāwā → noix de karité
 - ágōrōlē → pigeon
 - wíkpadētē → convalescent

- *La séquence* : [´][˘][˘] [˘].

Exemple : - Lòkòbàrí → Lézard des murailles
 - àlàndàrà → dépouiller

- *La séquence* : [˘][˘][˘] [˘].

Exemple : - kùtízēlē → primo-infection
 - gbàlēkōlā → poule des bois
 - gbàkārāzā → cæcum
 - kpàsākārā → incirconcis

II.5. IDENTITE PHONEMIQUE DES TONS

Pour déterminer l'identité phonémique des tons en ngbàkà-mānzā, nous sommes obligé de procéder aux oppositions ou rapprochements ci-après :

II.5.1. Le tonème haut : [´]

* *Ton haut / ton bas* : ´/˘

- dó : griller, brûler ou braiser
 - dò : chenille
 - dá : injurier
 - dà : odeur corporelle

* *Ton haut / ton moyen* : ´/˘

- gbá : hacher
 - gbā : graine
 - táná : grolotter, précipiter
 - tãnā : tortue (générique)

* *Ton haut / ton bas-haut* : ´/˘

- kpó : Un, Unique
 - kpòó : sauce

- d'ó : où
- d'òó : avec

* *Ton haut / ton moyen-haut* : ' / -'

- bé : indiquer
- bēé : exister

* *Ton haut / ton haut-moyen* : ' / -'

- fī : rougir
- fīī : rouge

* *Ton haut / ton haut-bas* : ' / ^

- bé : indiquer
- bēè : enfant
- gbó : arriver
- gbóò : loup

III.5.2. Le tonème moyen : [-]

* *Ton moyen / ton haut* : - / '

- m̄ : chose
- m̄́ : mien
- zā : corne
- zā́ : creuser

* *Ton moyen / ton bas* : - / ^

- k̄ : coquille
- k̄̀ : bouillie
- nū : bouche
- nū̀ : terre, sol

* *Ton moyen / ton moyen-haut* : - / -'

- d̄ : long
- d̄́ : éloigner

* *Ton moyen / ton haut-bas* : - / ^

- ko : engendrer
- kóò : femme

- nā : dire
- náà : maman

* *Ton moyen / ton bas-haut* : - / ~

- dō : long
- dṑ̀ : boisson alcoolisée
- kō : engendrer
- kòó : grand-père

* *Ton moyen / ton haut-moyen* : - / ' -

- pā : amer
- páā : fermenter

III.5.3. Le tonème bas : [`]

* *Ton bas / ton haut* : ` / ' -

- ñ : année, eau et âge
- lí : fruit
- b̀̀r̀̀ : verge
- b̀̀r̀̀ó : pincer

* *Ton bas / ton moyen* : ` / -

- là : fourmi
- lā : jour, sommeil
- nà : parent
- nā : dire

* *Ton bas / ton moyen-haut* : ` / ' -

- nà : parent
- nāá : affirmer

* *Ton bas / ton haut-moyen* : ` / ' -

- f̄ : aisément
- f̄̄ : rouge

* *Ton bas / ton bas-haut* : ` / ~

- d̀̀ : et
- d̀̀ó : avec

- dā : bouteille
- dāá : cousin

* *Ton bas / ton haut-bas* : ` / ^{\wedge}

- kè : ce, cette
- kéeè : ceci
- kâ : boule
- kâà : sien

III.5.4. Le tonème moyen-haut : [` ^{\wedge}]

* *Ton moyen-haut / ton bas* : ` ^{\wedge}

- zāá : intérieur
- zâ : grossesse, ventre

* *Ton moyen-haut / ton moyen* : ` ^{\wedge}

(opposition déjà prouvée)

* *Ton moyen-haut / ton haut* : ` ^{\wedge}

(Déjà prouvée)

* *Ton moyen-haut / ton haut-bas* : ` ^{\wedge}

- dōó : éloigner
- dōò : fruit de la passion sauvage

* *Ton moyen-haut / ton bas-haut* : ` ^{\wedge}

- dōó : éloigner
- dōò : boisson alcoolisée

* *Ton moyen-haut / ton haut-moye* : ` ^{\wedge}

(opposition non attestée dans le corpus)

III.5.5. Le tonème haut-moyen : [` ^{\wedge}]

* *Ton haut-moyen / ton bas* : ` ^{\wedge}

- fīī : rouge
- fī : aisément

- * *Ton haut-moyen / ton moyen* : ' - / -
(opposition déjà prouvée)
- * *Ton haut-moyen / ton haut* : ' - / '
(déjà prouvée)
- * *Ton haut-moyen / ton haut-bas* : ' - / ^
(opposition non attestée dans le corpus)
- * *Ton haut-moyen / ton bas-haut* : ' - / ~
(opposition non attestée)
- * *Ton haut-moyen / ton moyen-haut* : ' - / - '
(opposition non attestée)

III.5.6. Le tonème haut-bas : [^]

- * *Ton haut-bas / ton bas* : : ^ / ~
(opposition déjà prouvée)
- * *Ton haut-bas / ton moyen* : : ^ / -
(déjà prouvée)
- * *Ton haut-bas / ton haut* : : ^ / '
(déjà prouvée)
- * *Ton haut-bas / ton moyen-haut* : : ^ / - '
(déjà prouvée)
- * *Ton haut-bas / ton bas-haut* : : ^ / ~
 - dóò : où
 - dòó : avec
 - kóò : femme
 - kòó : grand-père
- * *Ton haut-bas / ton haut-moyen* : : ^ / ^
(opposition non attestée dans le corpus)

III.5.7. Le tonème bas-haut : [̃]

- * *Ton bas-haut / ton bas* : : ̃ / ˘
(opposition déjà prouvée)
- * *Ton bas-haut / ton moyen* : : ̃ / ˉ
(déjà prouvée)
- * *Ton bas-haut / ton haut* : : ̃ / ˊ
(déjà prouvée)
- * *Ton bas-haut / ton moyen-haut* : : ̃ / ˉ ˊ
(déjà prouvée)
- * *Ton bas-haut / ton haut-moyen* : : ̃ / ˊ ˉ
(opposition non attestée dans le corpus)
- * *Ton bas-haut / ton haut-bas* : : ̃ / ˊ ˘
(déjà prouvée)

En somme, au regard de ces différentes oppositions qui corroborent le rôle distinctif des unités tonales, nous pouvons conclure que les tons haut | ˊ |, moyen | ˉ |, bas | ˘ |, moyen-haut | ˉ ˊ |, haut-moyen | ˊ ˉ |, haut-bas | ˊ ˘ | et bas-haut | ̃ | ont irrécusablement une valeur phonémique en ngbàkà-mānzā.

A la fin de ce chapitre qui met un terme à l'analyse phonologique du ngbàkà-mānzā, nous mentionnons au passage que notre prochaine préoccupation sera l'analyse morphologique de ce parler.

DEUXIEME PARTIE

MORPHOLOGIE DU NGBAKA-MANZA

MORPHOLOGIE DU NGBAKA-MANZA

« La morphologie est l'étude des formes des mots (flexion et dérivation), par opposition à l'étude des fonctions ou syntaxe. » (J. Dubois et al., 1973 : 326).

« Toute langue possède un système structure de marques servant à indiquer le nombre, le temps, l'aspect et les autres catégories grammaticales. » (C. H. FAVROD, La linguistique, EDMA, 1978 : 134).

La description morphologique du ngàkà-mānzā que nous faisons dans cette seconde partie du travail est :

« une opération qui, à partir d'un corpus représentatif de la langue, dégage les différentes composantes d'un énoncé, dresse leur taxonomie et range les morphèmes ainsi isolés dans diverses classes ou catégories grammaticales appelées aussi partie du discours. » (J-M. Essono, 2000 : 165).

Nos objectifs, à travers cette entreprise, se résument en deux points :

- d'une part, décrire puis analyser les mécanismes morphologiques du nom et expliquer aussi bien le rôle que le comportement des nominaux (marqueurs et prédicatifs nominaux) ;

- d'autre part, analyser morphologiquement la composition segmentale du verbe, tout en prenant en compte l'influence morpho-syntaxique des marqueurs verbaux sur le temps, le mode, l'aspect, la manière, etc. de l'exécution du procès.

CHAPITRE IV

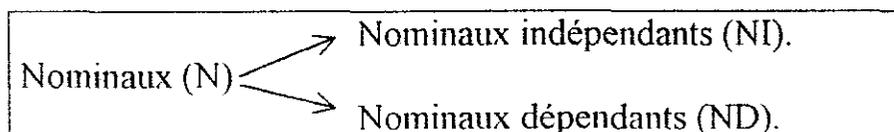
MORPHOLOGIE DES NOMINAUX

L'analyse morphologique des nominaux impose comme préalable une approche définitionnelle de la notion.

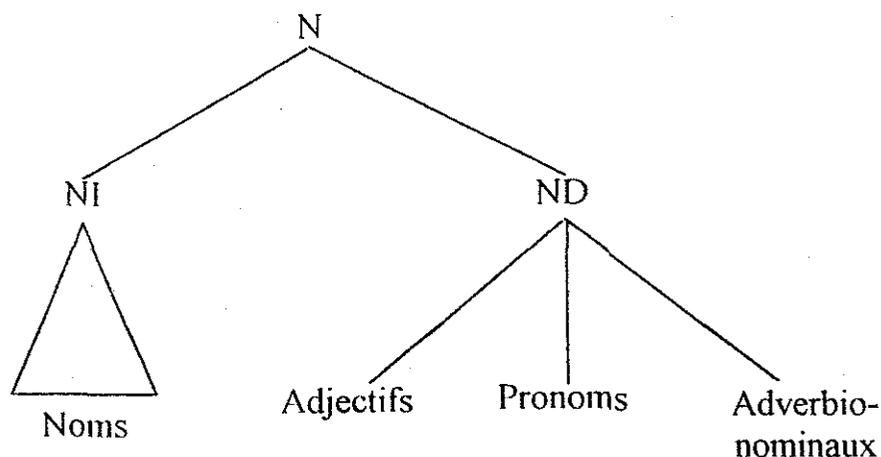
Les nominaux sont des monèmes ou morphèmes susceptibles d'assumer, d'une part, les fonctions non prédictives dans la phrase verbale, c'est-à-dire les fonctions de sujet, de complément (objet) et de circonstant, et d'autre part, la fonction prédictive dans la phrase nominale, s'ils sont accompagnés d'un prédictif nominal.

Sur la base des caractéristiques définitives des nominaux évoquées ci-dessus, appartiennent à cette catégorie le nom, l'adjectif, les pronoms et les adverbio-nominaux. Les nominaux, ainsi identifiés, peuvent être repartis en deux groupes distincts : les nominaux indépendants (NI) ou noms et les nominaux dépendants (ND).

Réécriture des nominaux



Représentation arborielle des nominaux



I. MORPHOLOGIE DU NOM

I.1. Définition et caractéristique du nom

La définition notionnelle du nom a été la préoccupation de moult personnes (grammairiens et linguistes). De l'avis des grammairiens, le nom est défini comme : « *les mots par lesquels on désigne les êtres animés et ce qui est regroupé comme « choses », à savoir les objets, les sentiments, les qualités, les phénomènes, etc. [...].* » (J-Dubois et al., 1973 : 338).

Selon les linguistes distributionnalistes, est considéré comme nom : « *tout morphème qui peut être précédé d'un morphème appartenant à la classe des déterminants, pour former avec lui un syntagme nominal [...].* » (idem).

Les linguistes générativistes considèrent le nom comme : « *tout morphème susceptible d'être inséré à la place d'un symbole postiche Δ dominé par les symboles catégoriel N.* » (Ibidem).

D'après son étymon latin *nominem*, c'est-à-dire désigner, le nom peut être défini comme tout lexème (simple ou complexe) apte non seulement à être la tête d'un syntagme nominal (par principe de percolation) ; mais également à désigner une personne, un animal, une chose et une idée que l'on se fait d'une chose.

Partant de ces définitions, un lexème est considéré comme nom s'il présente les caractéristiques suivantes :

1. Il peut être déterminé dans un syntagme de détermination.

Exemples : tùwà kè → cette maison.
 maison cette
 tùwà kèè → cette maison-ci.
 maison ici

tùwà kĩĩ → cette maison-là.
maison là

2. *Il peut être spécifié dans un syntagme de spécification*

Exemples : tùwà ìnà → pharmacie.

maison remède

bē tàbà → agneau.

enfant mouton

zū tùwà → toiture.

tête maison

3. *Il peut être qualifié dans un syntagme de qualification*

Exemples : dá wíĩ → méchante personne.

mauvaise personne

dé tùwà → jolie maison.

bon maison

āgbērē tùwà → ancienne maison.

ancien maison

4. *Il peut avoir l'indice de pluralité : ō-*

Exemples : ō- tùwà → les maisons.

m pl. maison

ō- dūwà → les cabris.

m pl. cabri

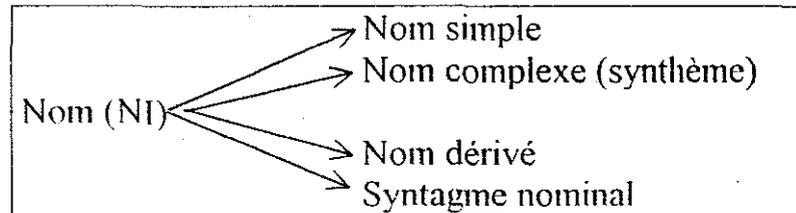
ō- kóò → les femmes.

m pl. femme

1.2. Structure et typologie morphologiques du nom

L'étude structurale et morphologique du nom laisse apparaître quatre principaux types : le nom simple, le nom complexe (synthème), le nom dérivé et le syntagme nominal.

La typologie morphologique du nom (NI) se résume à travers le schéma ci-après.



1.2.1. Le nom simple

Nous appelons nom simple, toute unité lexicale significative (monème) susceptible d'être non seulement déterminée, spécifiée, complétée et qualifiée ; mais aussi apte à occuper dans une phrase les positions fonctionnelles de sujet, d'objet ou de circonstant. Il a morphologiquement la particularité d'être réduit en une seule base lexicale.

<u>Exemples</u> : - t̄	→ sang
- d̄	→ chenille
- gbātānā	→ pangolin
- mbārāwārā	→ varan
- d̄k̄	→ boisson alcoolisée
- ndūī	→ souris
- d̄l̄	→ cataracte

1.2.2. *Le nom composé*

Le nom composé est une nouvelle unité lexicale générée par la jonction d'un nom simple à d'autres éléments nominaux ou verbaux fonctionnant de façon autonome et identifiables par le locuteur de la langue.

- Exemples :
- kīmīlī + dōrò → kīmīlī dōrò : scarabé sacré.
culbuter déchet
 - zókó + sá + bée → zókósábée : main
voir comme enfant
 - dā + dè + mō → dādēmō : défaut.
mal faire chose
 - ká + lí + wè → kálíwè : braise
boule yeux feu
 - kpé + gōdō → kpègōdō : constipation
boucher anus
 - dáká + ʔòrō → dáká ʔòr(ō) : noeud
tirer vite

Remarques : Les noms composés en ngbàkà-mānzā sont facilement reconnaissables parce que ses éléments constitutifs subissent de changements morphologiques (flexion tonale, apocope, etc.) lors de leur jonction.

1.2.3. *Les noms dérivés*

Les noms dérivés en ngbàkà-mānzā sont la résultante d'un processus d'adjonction du morphème dérivatif et translatif – mō (chose) à une base lexicale verbale ou verbo-nominale. Il sied de préciser au passage que la jonction du dérivatif nominatisateur – mō aux bases

verbales ou verbo-nominales induit systématiquement leur abaissement tonal. Les quelques items présentés ci-dessous l'exemplifient à suffisance :

- gbálá + - m̀ → gbàlám̀ : versement
verser chose
- fá + - m̀ → fám̀ : recherche
chercher chose
- zélé + - m̀ → zèlèm̀ : écoute
écouter chose
- zókó + - m̀ → zòkòm̀ : regard
regarder chose
- gófó + - m̀ → gòfòm̀ : gémissement
gémir chose
- kóbó + - m̀ → kòbòm̀ : ramassage
capturer chose
- kálá + - m̀ → kàlám̀ : capturer
ramasser chose
- mírí + - m̀ → mĩrím̀ : retroussement
retrousser chose

1.2.4. Le syntagme nominal

D'une manière générale, « un syntagme, ce sont les éléments qui sont rangés ensemble, qui sont organisés en un tout, qui vont ensemble, c'est la combinaison ou la réunion de plusieurs éléments en une organisation, une unité. [...] on précise la nature du syntagme en lui donnant l'étiquette du mot essentiel autour duquel les autres mots du syntagme s'organisent, ou parfois aussi du type de mot qui caractérise ce syntagme par opposition aux autres. » (F Dubois-charlier et D. Leeman, comment s'initier à la linguistique ? 1975 : 77-78).

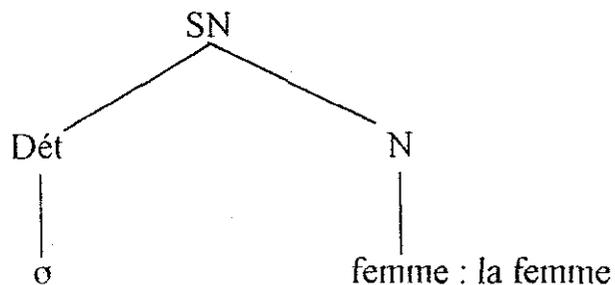
En abondant dans le même sens que F. Dubois-chantier et D. Leeman, le Dictionnaire de linguistique renchérit en ces termes :

« On appelle syntagme un groupe d'éléments linguistiques formant une unité dans une organisation hiérarchisée. Le syntagme est suivi d'un qualificatif qui définit sa catégorie grammaticale (syntagme nominal, syntagme verbal, syntagme adjectival, etc). » (J. Dubois et al., 1973 : 479).

Partant de ces précédentes définitions, nous entendons par syntagme nominal cette combinaison du nominal indépendant (nom) aux nominaux dépendants qui lui sont préposés ou postposés. Ainsi, le syntagme nominal peut-il se décomposer de la manière suivante :

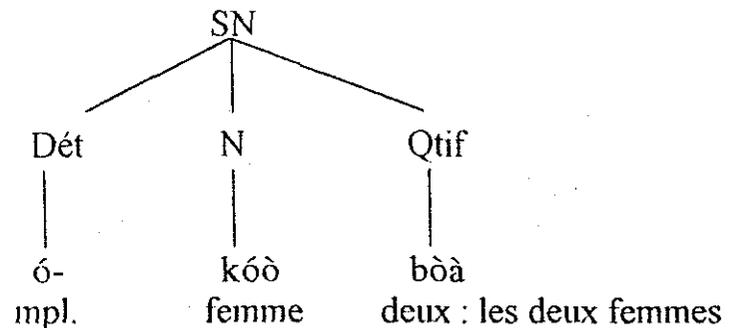
- SN → Dét+ N

Exemple : σ kóò → la femme
msing- femme



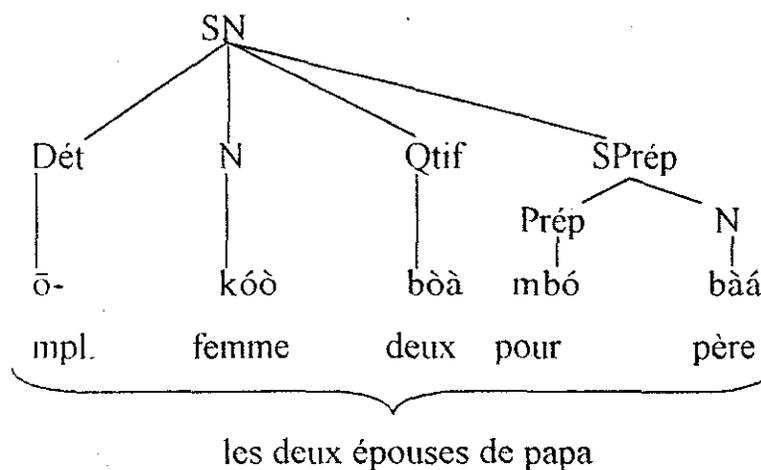
- SN → Dét+ N + Qtif

Exemple : \bar{o} - kóò bòa → les deux femmes
mpl. femme deux



- $SN \rightarrow \text{Dét} + N + \text{Qtif} + \text{Sprép}$

Exemple : \bar{o} - kóò bòa mbó bàá \rightarrow les deux épouses de papa
 mpl. femme deux de père



Remarque : En dehors de ces trois séquences qui, parmi tant d'autres, sont présentées ci-haut, le syntagme nominal peut être séduit en un seul élément (terme), c'est-à-dire le nom (tête irréductible du syntagme).

Par ailleurs, il convient de préciser que le rapport qu'entretiennent les termes d'un syntagme nominal est de deux ordres : le rapport de coordination et celui de détermination (qualification, complétion et connections)

1.2.4.1. Le syntagme coordinatif

Morphologiquement le syntagme coordinatif est constitué de deux ou plusieurs termes (noms, groupes nominaux ou pronoms) qui sont reliés par une particule dite coordinative.

La langue ngbàkà-mānzā dispose de deux particules coordinatives :

- le coordinatif dòó : et,
- le coordinatif dò : avec.

- Exemples :
- kóò d̀òó wíli → la femme et l'homme
Femme et homme
 - náà d̀òó bàá → maman et papa
maman et père
 - t̀wà d̀òó f̄ → la maison et le champ
maison et champ
 - mē d̀ kóò → toi avec la femme
toi avec femme
 - wà d̀ ēlē → eux avec nous
eux avec nous
 - kà d̀ kpòō → la boule avec la sauce
boule avec sauce

1.2.4.2. Le syntagme déterminatif

Le syntagme déterminatif a morphologiquement la particularité d'être constitué d'un terme déterminé et d'un autre terme déterminant. Sous cette étiquette de syntagme de détermination se rangent trois groupes d'unités syntagmatiques :

- le syntagme qualificatif ;
- le syntagme complétif ;
- le syntagme connectif.

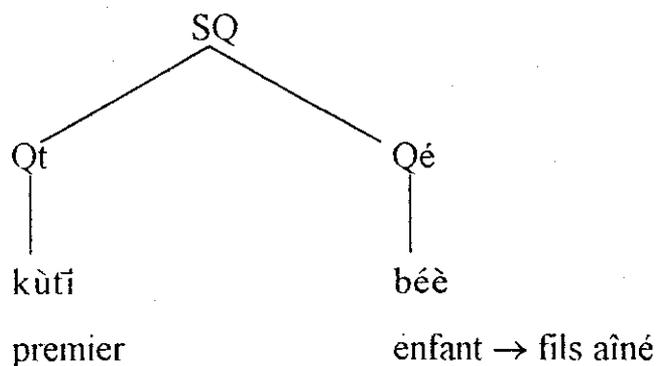
1.2.4.2.1. Le syntagme qualificatif

Le syntagme qualificatif se caractérise par le rapport de qualification entre ses termes. Le noyau du syntagme est le qualifié (Qé), suivi ou précédé d'un terme qualificatif, c'est le quantifiant (Qt).

La structure morphologique du syntagme qualificatif peut se schématiser de la manière suivante :

$$\text{SQ} \rightarrow \text{Qt} + \text{Qé}$$

Par procédure de réécriture, ce schéma du syntagme qualificatif (SQ) peut prendre la forme arborescente ci-après :



Dans un syntagme qualificatif, le modificateur, c'est-à-dire le quantifiant est obligatoirement un qualificatif. Par contre la tête du syntagme ou le terme qualifié est un nom ou bien syntagme nominal.

Voici des illustrations :

Exemples : $\text{SQ} \rightarrow \text{Qt} + \text{N}(\text{Qé})$

- dé tùwà : belle maison
bon maison
- màmbī tұлú : vêtement neuf
neuf habit
- āgbērē kòdò : ancienne épouse
ancien femme
- gbà zù : grosse tête
gros tête

Exemples : $\text{SQ} \rightarrow \text{Qt} + \text{SN}(\text{Qé})$

- dé tùwá kòra : beau poulailé
beau maison poulet

- ngbá tē tùmùrù : grand dattier
grand arbre datte
- dǎ bé dǐlà : lionceau méchant
mauvais enfant lion.

1.2.4.2.2. Le syntagme complétif

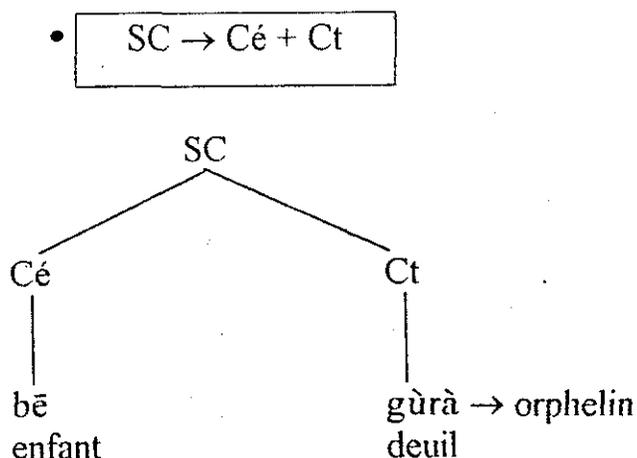
Le syntagme complétif est constitué de deux termes, dont l'un est la tête de l'unité syntagmatique, c'est-à-dire le complété (Cé) et l'autre le complétant (Ct).

En ngbàkà-mānzā, ce syntagme est assimilé au syntagme connectif ; seulement il se distingue de ce dernier par l'absence du connectif ou connecteur. En d'autres termes, le syntagme complétif se manifeste formellement par une juxtaposition du complété (Cé) et du complétant (Ct), ou vice versa.

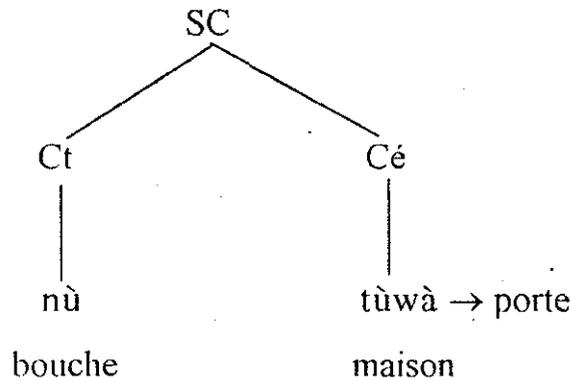
Morphologiquement, la structure du syntagme complétif (SC) se schématise comme suit :

$$\text{SC} \rightarrow \begin{cases} \text{Cé} + \text{Ct} \\ \text{Ct} + \text{Cé} \end{cases}$$

Cette structure morphologique du syntagme complétif peut se réécrire par un indicateur syntagmatique (arbre) de cette manière :



• $SC \rightarrow Ct + Cé$



Un des aspects morphologique du syntagme complétif qu'il sied relever est la catégorie du terme complétant (Ct) qui peut être l'un des nominaux suivants :

Le nom : $SC \rightarrow Cé + N(Ct)$

Exemples :

- tūwā ìnà : pharmacie
maison remède

- tūwā kòrā : poulaillé
maison poulet

- zū bòrò : gland
tête pénis

- lí tē : sperme
eau corps

- tē mángò : manguier
arbre mangue

Le pronom : $SC \rightarrow Cé + Pro.(Ct)$

Exemples :

- fò kó'wà : leur champ
champ de eux

- tò kó wà : leur métier
travail de eux

Le syntagme nominal : $SC \rightarrow C\acute{e} + SN(ct)$

- tūwā wí b̀̀k̀̀ : cabanon
maison personne folie
SN

- tūwā bē g̀̀r̀̀ : orphelinat
enfant deuil
SN

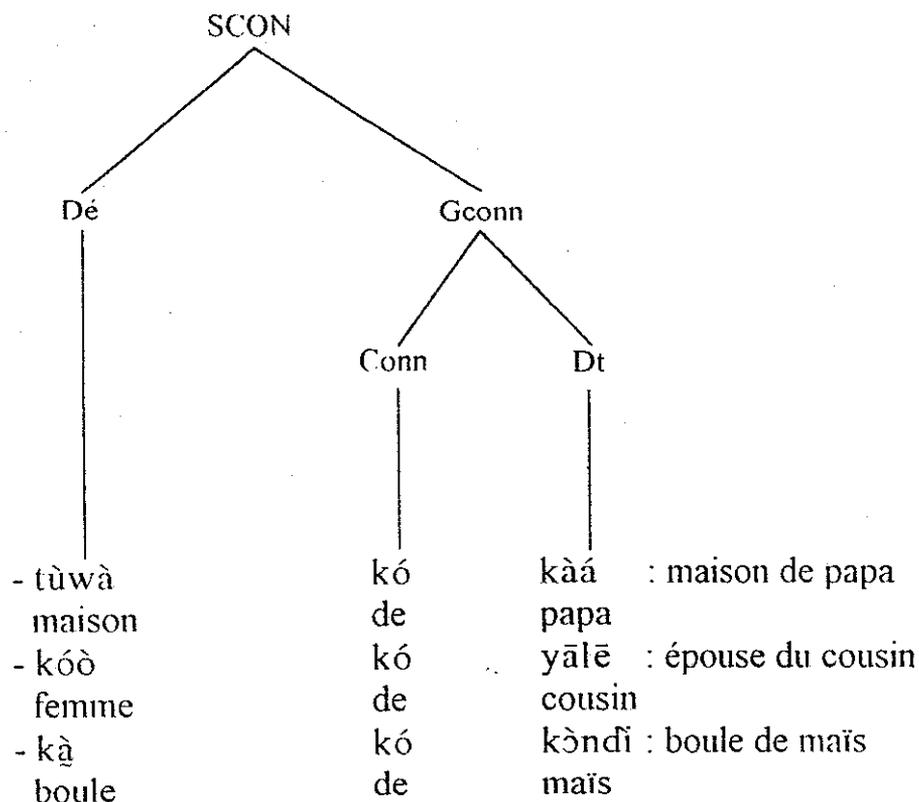
1.2.4.2.3. Le syntagme connectival

Le syntagme connectival (SCON) ou syntagme génitival se caractérise par le rapport de détermination qu'entretiennent ses termes. Ce syntagme a obligatoirement trois composantes irréductibles dont l'ordre est immuable ; il s'agit du déterminé (Dé), du connectif (Conn.) et du déterminant (Dt).

La structure morphologique du syntagme connectival est formatisée de la manière suivante :

$SCON \rightarrow D\acute{e} + Gconn (conn + Dt)$

La réécriture de ce schéma donne lieu à la représentation arborescente ci-après :



Soucieux d'étayer davantage ces schémas sus présentés, qui formalisent explicitement la structure morphologique du syntagme connectival, nous procédons aux illustrations ci-après :

- bàá kó bégùrà : père de l'orphelin
père de orphelin
- dḡḡ kó màkūnzĩ : boisson du chef
boisson de chef
- tūlū kó náà : vêtement de maman
vêtement de maman
- zēlē kó ó- sàḍē : maladie des animaux
maladie de mpl. bête
Dé Conn. Dt.

I.3. MARQUEURS NOMINAUX

Les morphèmes marqueurs de constituant nominal ou les marqueurs nominaux sont les éléments d'un système paradigmatique de morphèmes associés au constituant nominal. Sémantiquement, ils sont fortement impliqués dans le processus de spécification ou actualisation des notions signifiées par les bases nominales auxquelles ils se combinent.

D. Creissels définit les marqueurs nominaux comme :

« des éléments syntaxiquement non autonomes : le marqueur nominal n'a d'existence syntaxique que dans son association avec une base nominale qui explicite, sémantiquement parlant, la notion sur laquelle porte l'opération de spécification signifiée par le marqueur nominal. » (1979 : 162).

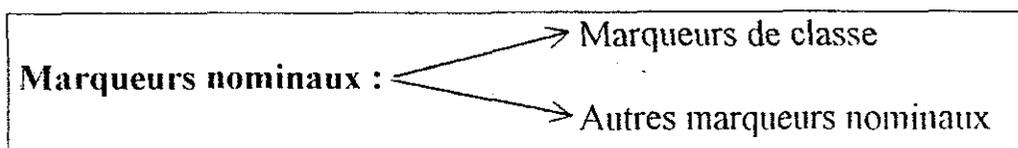
Plus loin, il renchérit en présentant clairement le rôle morpho-syntaxique des marqueurs nominaux qui consiste à établir :

« la distinction entre deux valeurs que l'on peut désigner de deux termes de « générique » et de « spécifique » (ou individualisé). L'opposition présente dans le système nominal de beaucoup de langues entre « singulier » et « pluriel » dérive de cette distinction fondamentale, [...]. La notion de « défini » est présente aussi dans le système des marques grammaticales du nom de beaucoup de langues ; [...]. Le terme d'« article défini » ou « article déterminatif » est d'usage courant pour désigner les marqueurs nominaux qui véhiculent une telle valeur. » (D. Creissels, Op. cit., p. 176).

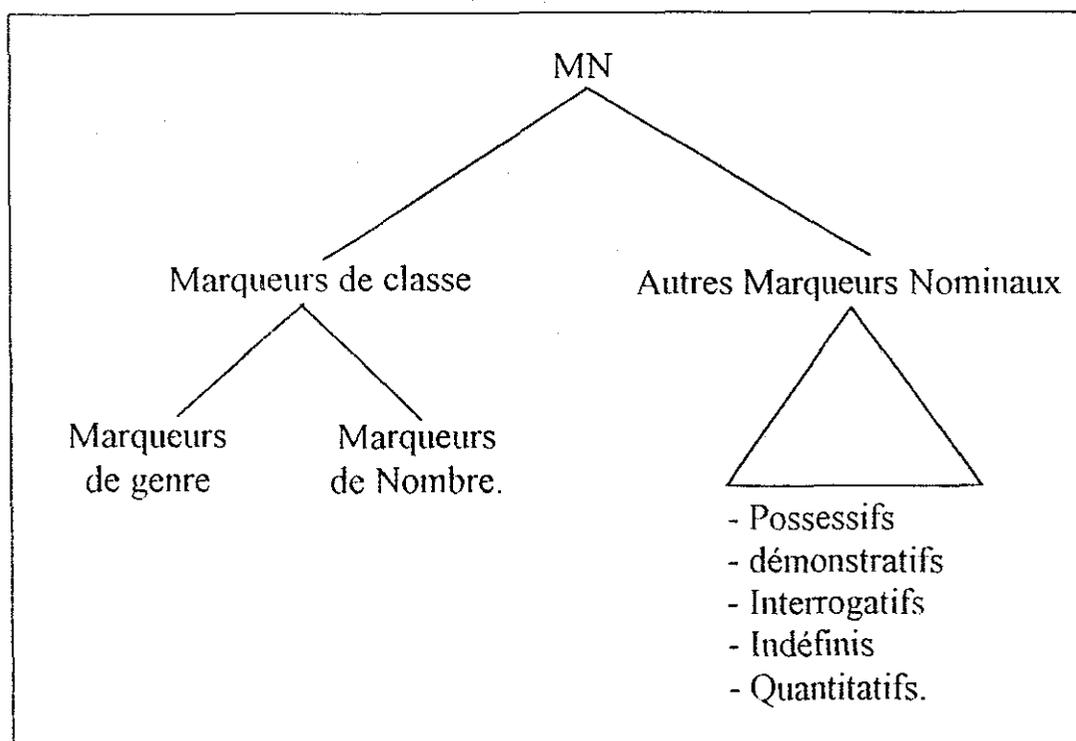
Au fait, après avoir été suffisamment édifié par les caractéristiques définitoires et fonctionnelles des marqueurs nominaux, nous les analysons morphologiquement selon deux principaux axes : l'axe des marqueurs de classe et celui des autres marqueurs nominaux (possessifs,

démonstratifs, interrogatifs, relatifs, indéfinis et numéraux). D'où la schématisation suivante :

- Réécriture des marqueurs nominaux



- Représentation arborescente des marqueurs nominaux



I.3.1. Les marqueurs de classe

Les marqueurs de classe ou classificateurs sont généralement des morphèmes ou particules qui spécifient le genre et le nombre du substantif auxquels ils se rapprochent. En ngbàkà-māngā, nous les repartissons en deux catégories :

- Les marqueurs de genre ;
- Les marqueurs de nombre.

1.3.1.1. Marqueurs de genre

Contrairement au français par exemple, la langue ngbàkà-māngā n'a morphologiquement aucun indice perceptible de genre. Ce dernier, directement impliqué dans la sémantique des unités substantivales, répond à une discrimination sexuisemblante des êtres vivants sexués. Autrement dit, « le genre n'a donc de valeur logique que dans la mesure où il indique le sexe des êtres. » (M. Cressot, Le style et ses techniques, 1991 : 95).

Le genre masculin est, en effet, exprimé par le substantif désignant le mâle ; en revanche celui qui désigne la femelle traduit l'idée du féminin.

Exemples

<u>Masculin</u>		<u>Féminin</u>	
- wílí	: homme	- kóò	: femme
- bē wílí	: garçon	- bē kóò	: fille
- wílí dùwà	: bouc	- kó dùwà	: chèvre
- wílí gādùrù	: verrat	- kó gādìrù	: truie
- wílí tàbà	: bélier	- kó tàbà	: brebis
- wílí bāzāgbō	: addax mâle	- kó bāzāgbō	: addax femelle
- wílí kòrórō	: mulet	- kó kòrórō	: ânesse
- wílí tòlō	: chien	- kó tòlō	: chienne
- wílí dòmò	: lièvre	- kó dòmò	: hase

Remarques : Partant de ces précédents exemples, nous pouvons envisager un troisième genre en ngbàkà-māngā qui est le neutre (hybride). Il est exprimé par des substantifs désignant tout ce qui est asexués. Voici des illustrations :

- kò : trou

- kò : bouillie
- wò : faim
- fò : champ
- tò : sang
- nènò : marche
- sàmò : appel, convocation
- kórò : Dieu

1.3.1.2. Marqueurs de nombre

En ngbàkà-māngā, nous dénombrons deux marqueurs nominaux de nombre :

- Le morphème zéro : σ -;
- La particule pré-nominale : \bar{o} -.

1.3.1.2.1. Le morphème zéro : σ -

L'analyse morphologique des marqueurs nominaux en ngbàkà-māngā nous conduit à la conclusion selon laquelle cette langue a dans son système d'actualisation nominale un morphème zéro (σ) exprimant trois valeurs de nombre :

- Le générique ;
- Le singulier défini ;
- Le pluriel quantifié.

- *Le Générique*

Morphologiquement, « il n'est pas rare que le système des marqueurs nominaux comporte un morphème zéro à valeur générique. » (D. Creissels, op. cit. P. 177).

Ce morphème zéro a aussi en ngbàkà-māngā la valeur générique. Pour justifier la véracité de cette assertion, nous citons en exemples les items suivants :

- wílē : personne
- tānā : tortue (générique)
- gòndògàzà : mutilation sexuelle
- bée : enfant
- dō : chenille (générique)
- òwà : champignon (générique)

- *Le singulier défini*

Le morphème zéro, en plus de sa valeur générique, a une seconde valeur déterminative de singulier défini dont les équivalents en français sont les articles le et la.

Voici quelques illustrations :

- bē dūwà : le cheveu
- kōtòlō : la chienne
- zēmbēmò : le picotement
- gò : la parenthèse
- kōtōngōlo : l'aigle
- tūwā tàbà : la bergerie
- fōrò : l'éléphant
- zībōtō : le moucheron
- ndēò : la cigale
- dēngbē : la gazelle

- *Le pluriel quantifié*

La valeur plurielle du morphème zéro en ngbàkà-māngā est issue de la combinaison du morphème zéro à un quantifieur pluriel, postposé au substantif déterminé.

En voici la schématisation :

\emptyset + N (substantif) + Quantifieur pluriel.

Exemples

1. $\underbrace{-\sigma}_{\text{m sing.}}$ $\underbrace{k\acute{o}\grave{o}}_{\text{femme}}$ $\underbrace{b\grave{o}\grave{a}}_{\text{deux}}$: les deux femmes
2. $\underbrace{-\sigma}_{\text{m sing.}}$ $\underbrace{b\acute{e}\grave{e}}_{\text{enfant}}$ $\underbrace{t\grave{a}r\grave{e}}_{\text{trois}}$: les trois enfants
3. $\underbrace{-\sigma}_{\text{m sing.}}$ $\underbrace{w\acute{i}l\grave{i}}_{\text{homme}}$ $\underbrace{n\grave{a}r\bar{e}}_{\text{quatre}}$: les quatre hommes
4. $\underbrace{-\sigma}_{\text{m sing.}}$ $\underbrace{k\grave{o}r\grave{a}}_{\text{poulet}}$ $\underbrace{m\grave{o}r\bar{o}}_{\text{cinq}}$: les cinq poulets

1.3.2. Les autres marqueurs nominaux

Nous rangeons ici sous l'étiquette des autres marqueurs nominaux, tous les morphèmes qui, en sus des marqueurs de classes (cf. supra 1.3.1), déterminent les substantifs ou tout élément substantivé. En parlant de cette sous-classe de marqueurs nominaux, nous pensons aux adjectifs et aux pronoms qui assument deux types de fonctions : la détermination et la substitution. Mais comme ces deux éléments (adjectifs et pronoms) seront morphologiquement analysés ultérieurement (cf. infra, I et II), notre préoccupation hic et nunc consiste à déterminer explicitement le type de rapports de spécification qu'ils entretiennent avec le substantif déterminé :

1.3.2.1. Rapport de possession

Dans ce type de rapport, les déterminatifs (adjectifs et pronoms) établissent un rapport de possession entre le possesseur et l'objet possédé.

Exemples

1. kóò kè né kǒ → cette femme est la mienne (pronom)
femme ce être de moi
2. kóò kǒ → ma femme (adjectif)
femme moi

1.3.2.2. Rapport démonstratif

Le rapport démonstratif ou déictique a la particularité de présenter le substantif spécifié. Il est exprimé par les marqueurs nominaux démonstratifs comme l'adjectif (ce, cet, cette, celle, celles, etc.) et le pronom (ceux-ci, ceux-là, celui-ci, celui-là, celui, etc.).

Exemples

1. kóò kè → cette femme (adjectif)
femme ce
2. kǐ nè fǒ → cela est un champ (pronom)
cela être champ

1.3.2.3. Rapport interrogatif

Dans le rapport interrogatif, les adjectifs et pronoms indiquent que l'on pose une question sur la qualité ou sur la détermination d'un être ou bien d'une chose.

Exemples

1. tǔwà gèē → quelle maison ? (adjectif)
maison quel

2. tùwà ndóò → la maison de qui ? (pronom)
maison qui

1.3.2.4. Rapport indéfini

Dans ce genre de rapport, les adjectifs et les pronoms indéfinis, d'après leur sens très général ou indéfini, ne déterminent pas précisément l'élément marqué.

Exemples

1. ó-mbé kóò → certaines femmes (adjectif)
mpl. certain femmes
2. kóò tǔ wéndé mbémò → la femme parle de quelque chose
femme dire parole quelque chose (pronom)

1.3.2.5. Rapport quantitatif

En parlant du rapport quantitatif, nous faisons allusion au simple fait que l'élément déterminé soit quantifié par les marqueurs (adjectifs ou pronoms).

Exemples

1. kóò tàrè → trois femmes (adjectif)
femmes trois
2. tàrè fé → trois sont morts (pronoms)
trois mourir

En guise de conclusion, nous pouvons retenir que la langue ngbàkà-māngā a deux principaux types de marqueurs nominaux :

- d'une part, les marqueurs de classe qui spécifient ou précisent le genre et le nombre du substantif déterminé ;

- d'autre part, les autres marqueurs – constitués d'adjectifs et de pronoms – qui entretiennent avec le substantif spécifié un rapport à valeur possessive, démonstrative, indéfinie et quantitative.

Au fait, partant de cette conclusion qui met fin à l'analyse des marqueurs nominaux du ngbàkà-māngā, nous focalisons maintenant notre attention sur les prédicatifs nominaux de ce parler.

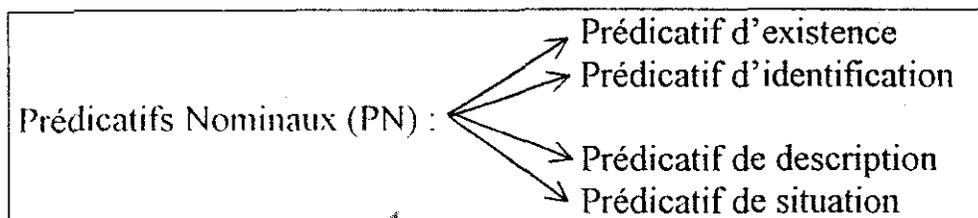
I.4. PREDICATIFS NOMINAUX

En sus du fait que la terminologie linguistique courante manque de terme universellement admis pour désigner la notion de prédicatifs, il est judicieux de mentionner que cette dernière pose véritablement problème à cause de ses nombreuses et de fois contradictoires définitions. Mais face à ce foisonnement de définitions, nous ne retenons que celle qui éclaire notre piste d'analyse.

D'une manière générale, D. Créissels définit le prédicatif comme : *« toute marque signalant explicitement le constituant quelle affecte comme étant en fonction de prédicat et précisant une modalité attachée à la fonction prédicative. »* (op. cit. p. 84).

En extrayant la quintessence de cette citation, nous pouvons, sans risque de nous tromper, définir les prédicatifs nominaux comme des morphèmes qui s'adjoignent à des constituants présentant déjà les marqueurs nominaux qui les rendent aptes à assumer les fonctions prédicatives.

La langue ngbàkà-māngā compte quatre prédicatifs nominaux : les prédicatifs d'existence, d'identification, de description et de situation.



I.4.1. Les prédicatifs d'existence

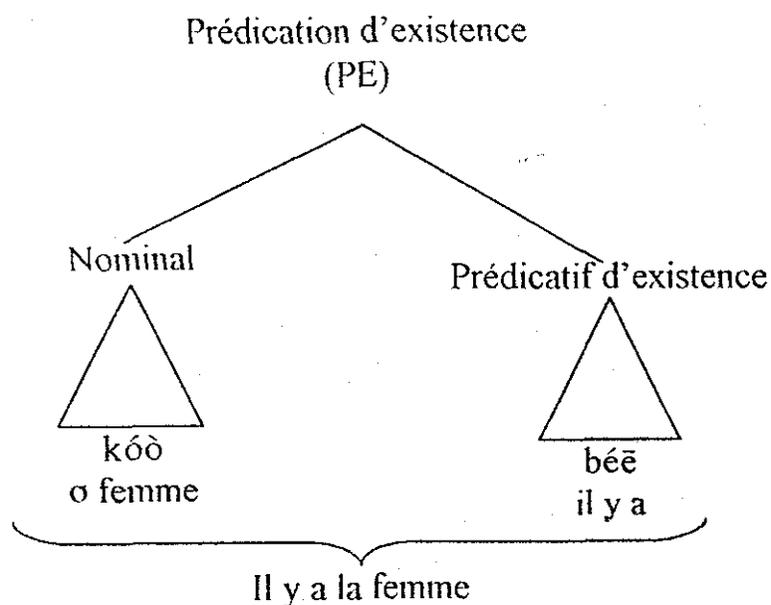
Les prédicatifs d'existence ont une particularité de constituer, avec l'élément dont l'existence est prouvée, une structure de prédication dans laquelle le nexus s'analyse en un nominal plus un présentateur (déictique) existentiel qui pose la présence du référent de nominal en un lieu non nécessaire. En ngbàkà-māngā, nous constatons la présence d'un prédicatif existentiel qui est le morphème béē : il y a.

Ainsi, la prédication d'existence en ngbàkà-māngā peut-elle se formaliser de la manière suivante :

- Réécriture de la structure de prédication d'existence (PE)

PE → Nominal + Prédicatif d'existence

- Représentation arborielle de la PE



Exemples

1. \bar{o} - béè tàrè béè → il y a les trois enfants
les enfant trois il y a
2. bēgùrà nárē béē → il y a quatre orphelins
orphelin quatre il y a
3. gbèṅèṁò béē → il y a chaleur
chaleur il y a

1.4.2. Les prédicatifs d'identification

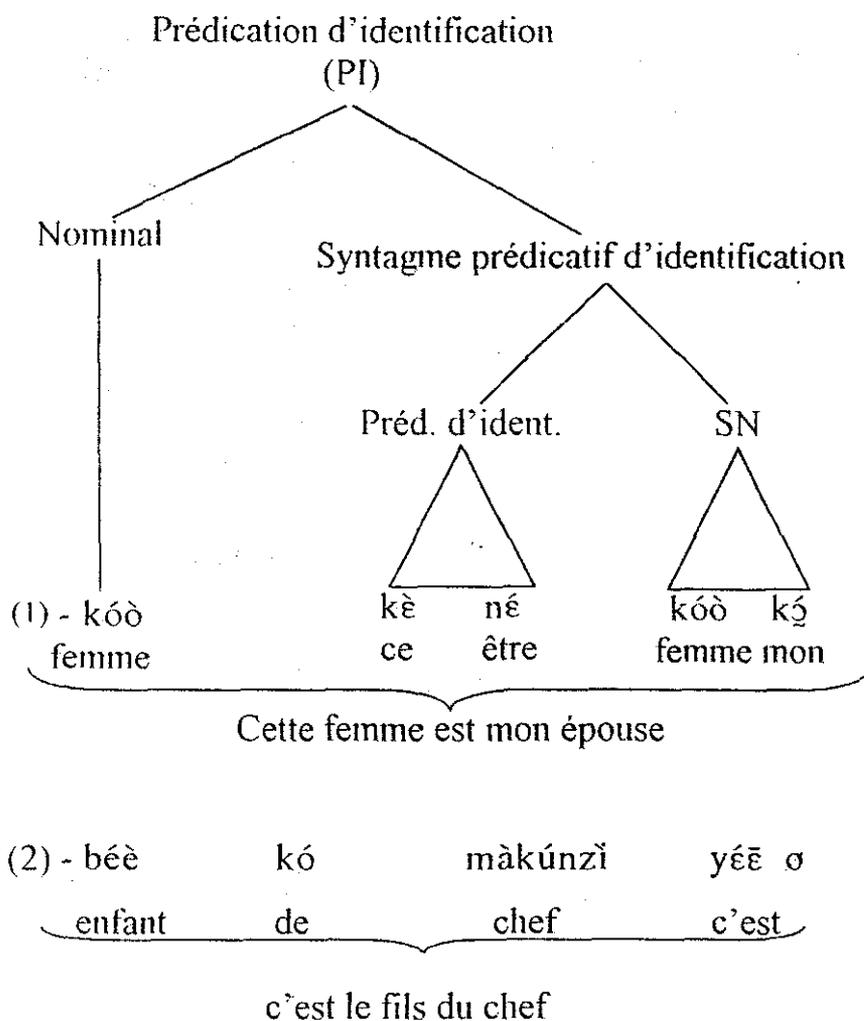
Les prédicatifs d'identifie sont des morphèmes qui, en s'adjoignant au nominal, génèrent une structure de prédication dans laquelle le prédicat (commentaire) est une définition se rapportant au nominal (topique) que cette définition identifie. D'une manière générale, la structure de la prédication d'identification se schématise comme suit :

- Réécriture de la structure de prédication d'identification (PI)

$$PI \rightarrow N + \text{Syntagme prédicatif d'identification}$$

Remarques : Dans cette structure, le Nominal (N) est l'élément identifié (topique) et le syntagme prédicatif d'identification est le commentaire. Ce syntagme comprend une tête, c'est-à-dire le prédicatif d'identification suivi d'un syntagme nominal (SN).

- Représentation arborielle de la PI



Nous avons constaté qu'il existe deux types de prédicatifs d'identification en ngbakà-māngā :

- prédicatif : kèné
- prédicatif : yéē

1.4.2.1. Le prédicatif d'identification : kèné

Ce prédicatif a une structure bimorphématique, parce qu'il est constitué du démonstratif kè (ce, cet, cette, etc.) et du verbe copulatif né (être).

Exemples

1. tùwà kè né tùwà kángà → cette maison est la prison
maison ce être maison prison
2. békòò kè né kòdùkà kú → cette fille est ma belle sœur
fille ce être belle sœur mon
3. f̄ kè né kpàmò kú → ce champ est ma richesse
champ ce être richesse mon
4. gbáláà kè né yálé kéné → ce gars est votre neveu
gars ce être neveu votre

1.4.2.2. Le prädicatif d'identification : yéē

Le morphème yéē est incontestablement un prädicatif d'identification en ngbàkà-māngā, pour le simple fait qu'il soit l'équivalent de la locution présentative du français : c'est.

Exemples

- f̄ kú yéē → c'est mon champ
champ mon c'est
- t̄l̄ kélē yéē → c'est notre chien
chien notre c'est
- gbètē kéné yéē → c'est notre besace
besace notre c'est
- d̄ó kówà yéē → c'est leur boisson
boisson de eux c'est
- k̄m̄l̄ d̄r̄ò yéē → c'est le scarabé sacré
culbuter déchet c'est

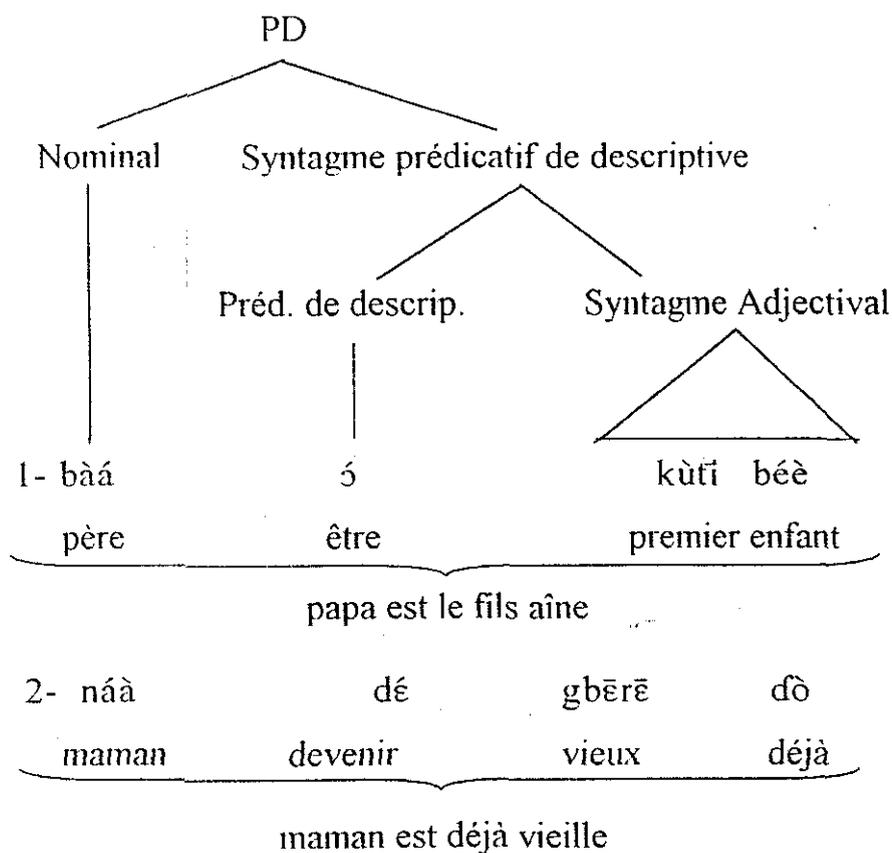
1.4.3. Le prédicatif de description

Le prédicatif de description est un morphème qui, en s'adjoignant à un nominal, constitue une structure de prédication dans laquelle le prédicat est un énoncé (commentaire) d'une propriété attribuée au nominal, c'est-à-dire au topique.

La structure de la prédication de description (PD) se schématise ainsi qu'il suit :

PD → N + Syntagme prédicatif de description

Elle peut aussi présenter la structure arborescente suivante :



En scrutant les exemples 1 et 2, nous déduisons qu'il y a deux prédicatifs de description dans la langue :

- le prédicatif : ó
- le prédicatif : dé

1.4.3.1. Le prädicatif de description : ́

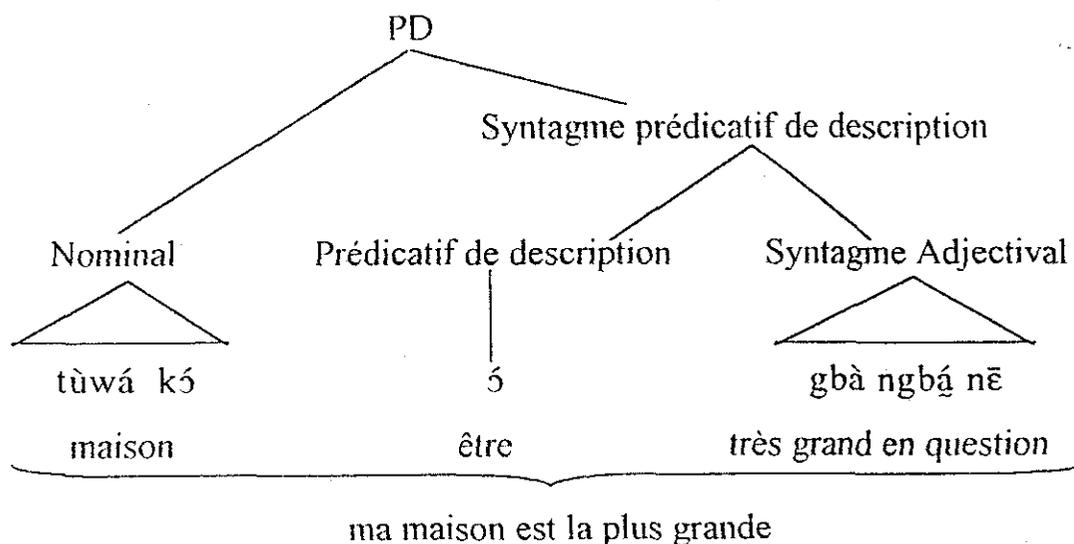
Le morphème ́, équivalent de la copule « être » en français, est la tête du syntagme de prädicatif dans une structure de prädication descriptive.

La structure de prädication descriptive avec le morphème ́ peut se schématiser de cette manière :

- Réécriture de la Prädication descriptive

PD → N + ́ + Syntagme Adjectival

- Représentation arborielle de la Prädication descriptive



Exemples :

- | | | | | |
|-------------|--------|------|------------|----------------------------------|
| 1- dō | dázēlē | ́ | vénzá | → le virus du SIDA est miniscule |
| chenille | SIDA | être | miniscule | |
| 2- tūlū | kè | ́ | tárará | → cet habit est tout blanc |
| habit | ce | être | tout blanc | |
| 3- ō-béè | kè | ́ | wítírí | → ces enfants sont paresseux |
| les enfants | ce | être | paresseux | |

2- béè kénē dé gbā wītē → votre fils devient une haute
 enfant votre devenir grand personne personnalité

3- ndá kénē dé óné wíbòkò → votre maman paraît folle
 maman votre paraître comme fou

4- béè ké dé óné wĩngĩmò → ce enfant paraît intelligent
 enfant ce paraître comme personne intelligent

Remarques : ce qu'il convient de retenir du prédicatif de description « dé » est qu'il a deux valeurs en français :

- il est l'équivalent du pseudo-copulatif « devenir », s'il est usité seul comme tête du syntagme prédicatif de description (cf. exemple 1 et 2) ;

- il devient l'équivalent de « paraître, sembler, avoir l'air, etc. », s'il est suivi immédiatement du morphème comparatif : ónē (comme) dans le syntagme prédicatif de description (cf. exemple 3 et 4).

1.4.4. Le prédicatif de situation

Le prédicatif de situation est le morphème ó (être) qui, en s'adjoignant au nominal, génère une structure de prédication dans laquelle le prédicat évoque un rapport de localisation où le nominal se trouve engagé.

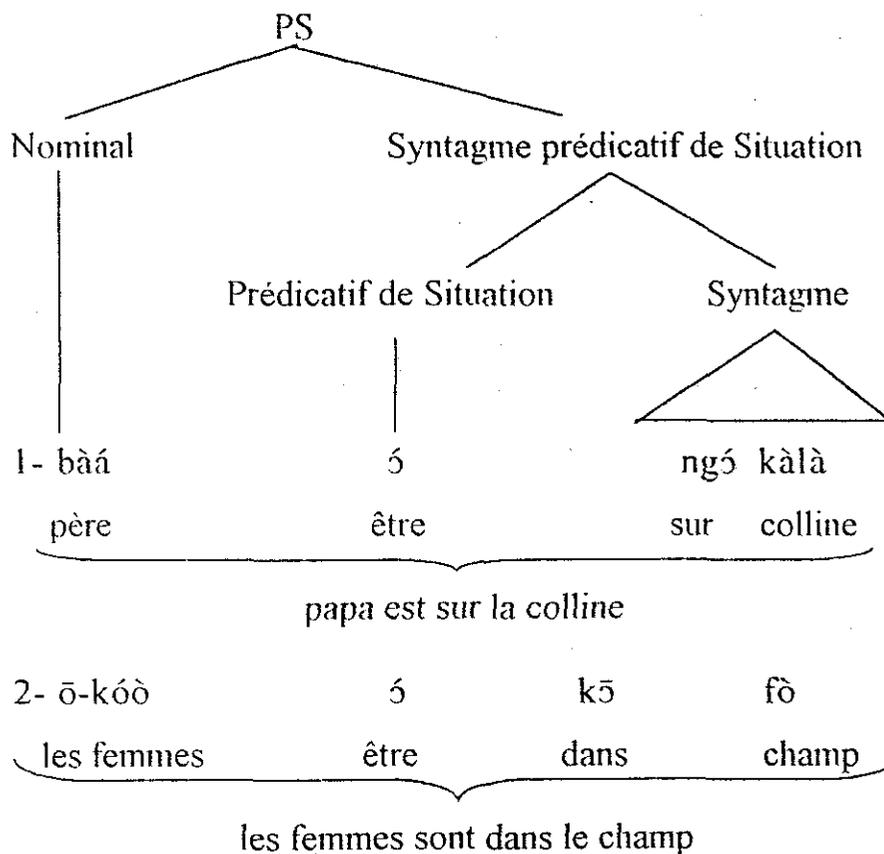
La structure de la prédication de situation (PS) se schématise ainsi qu'il suit :

- Réécriture de structure de PS

PS → N + Syntagme prédicatif de situation

Remarques : Dans cette structure prédictive de situation, le prédicat est constitué du morphème ó (être) suivi d'un syntagme prépositionnel (Sprép.) en fonction circonstancielle lieu.

• Représentation arborielle de la PS



En somme, au terme de l'analyse morphologique des prédicatifs nominaux du ngàkà-mānzā, nous pouvons les synthétiser à travers le tableau ci-après.

Tableau synoptique des prédicatifs nominaux

		Structures		Schèmes prédicatifs
		simples	Complexes	
Types de prédicatifs	Prédicatif d'existence	béē		Il y a + N
	Prédicatifs d'Identification		kèné	N + ce être + SN
		yéē		C'est + N
	Prédicatifs de Description	ó		N + être + SA
			déóné	N + paraître + SA
Prédicatifs de Situation	ó		N + être + S prép	

Tableau n°4

II. MORPHOLOGIE DE L'ADJECTIF

II.1. Définition et caractéristique de l'adjectif

La notion de l'adjectif fait partie du magma de concepts mal définis par la grammaire traditionnelle dont l'usage dans une perspective foncièrement linguistique nécessite plus de réserves et de pludence. D'après l'acceptation grammaticaliste de la notion, l'adjectif est :

« le mot qui est joint au nom pour exprimer la qualité de l'objet ou de l'être, ou de la notion désignée par ce nom (adjectifs qualificatifs) ou bien pour permettre à ce nom d'être actualisé dans une phrase (adjectifs déterminatifs). [...] la liste des déterminatifs est relativement restreinte, mais ils sont diversifiés en adjectifs numériques, possessifs, démonstratifs, relatifs, interrogatifs, exclamatifs et indéfinis. » (J. Dubois, et al., op. cit. p.11).

De l'avis des linguistes, et plus singulièrement des structuralistes, l'adjectif est :

« un morphème défini à la fois par certains types d'environnements, comme la phrase attributive (Pierre est heureux) et le syntagme nominal (le malheureux enfant), et par son caractère non nécessaire à la constitution du syntagme nominal (on dit que l'adjectif dans le syntagme nominal est une expansion ou qu'il est introduit par une épithétisation). » (Idem. p. 12).

Eu égard aux multiples difficultés que présente la définition notionnelle de l'adjectif, son existence dans les langues africaines a pendant longtemps suscité un réel sentiment de doute chez les linguistes. Mais après exploitation de notre corpus, nous sommes convaincu de l'existence irréfragable de l'adjectif en ngbàkà-mānza. Il est morphologiquement caractérisé par les faits ci-après :

1. *Il peut être déterminé*

- Exemples : - ɲmá nē kè → le grand en question
 grand mdm ce
 - tú nē kè → le noir en question
 cour mdm ce

2. *Il peut avoir la marque de pluriel*

- Exemples : - ō - ɲmá nē → les grands en questions
 mpl. grand mdm
 - ɲmá nē tàrè → les trois grands.
 grand mdm trois

3. *Il peut être qualifiant dans un syntagme de qualification*

- Exemples : - mbē dē kòò → une belle femme
 une beau femme
 - mbē ngá wílǐ → un vieil homme.
 un vieux homme

4. *Il peut fonctionner, avec l'appui de la copule « être » ou des pseudo-copulatifs, comme attribut du sujet (topique).*

- Exemples : - bàá ́ gbērē → Papa est vieux
 Papa être vieux
 - náà ́ónó bée → Maman reste jeune.
 Maman rester enfant
 - bàá dē gbērē → papa devient adulte.
 Père devenir adulte
 - náà dē gbērē → Maman devient vieille.
 Maman devenir vieux

II.2. Structure et typologie morphologiques des adjectifs

En nous fondant sur des critères morphologiques, nous distinguons deux principaux groupes d'adjectifs en ngbàkà-mānzā :

- les adjectifs qualificatifs ;
- les adjectifs déterminatifs.

II.2.1. Les adjectifs qualificatifs

Dans le groupe des adjectifs qualificatifs, nous identifions trois types : les adjectifs simples, les adjectifs redoublés et les syntagmes adjectivaux (SA).

II.2.1.1. Les adjectifs simples

Ils ont morphologiquement la particularité d'être constitués d'une seule base lexicale irréductible. Les adjectifs simples, même si par mécanisme désadjectival ils peuvent assumer d'autres fonctions, fonctionnent souvent comme qualifiant dans un syntagme de qualification.

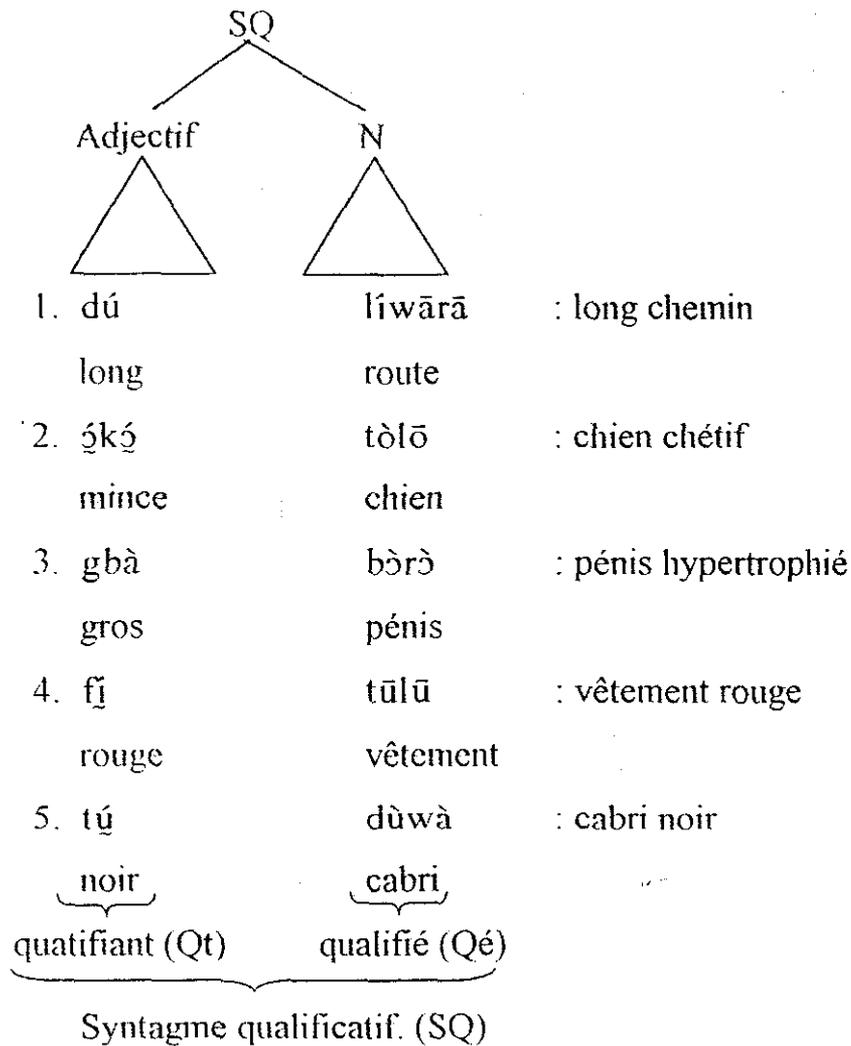
Les exemples ci-dessous illustrent à suffisance cette assertion :

- māḿbí tūlū → l'habit neuf.
neuf habit
- ngālā kóò → la vieille femme.
vieux femme
- jífí tūwà → la somptueuse maison.
somptueux maison
- ō - gbà zù → les grosses têtes.
les gros tête
- ō - kóró mā → les feuilles sèches.
les sec feuille

- \bar{o} - jímá wílè → les grandes personnes.

les grand personne

Pour renforcer nos propos, nous mettons en exergue le rôle de complétant de l'adjectif dans un syntagme de qualification à travers cette représentation arborielle.



II.2.1.2. Les adjectifs redoublés

Les adjectifs redoublés ne sont rien d'autre que les adjectifs simples dont la base lexicale est partiellement ou totalement redoublée afin d'induire un effet d'intensité. Le plus souvent, ce sont les adjectifs

monosyllabiques qui sont totalement redoublés ; en revanche les adjectifs qualificatifs polysyllabiques en sont partiellement.

Afin de rendre plus convaincant notre assertion, nous l'illustrons comme suit :

- *Redoublement total*

Comme nous l'avions susmentionné, les mécanismes de redoublement tonal se manifestent par la reprise totale de la base adjectivale monosyllabique.

Exemples

<u>Base simple</u>	<u>Base redoublée</u>
- tú : noir	- tú tú : très noir
- fī : blanc	- fī fī : très blanc
- dú : long	- dú dú : très long
- dǎ : mal	- dǎ dǎ : très mal

- *Redoublement partiel*

Ce genre de redoublement ne concerne que les bases adjectivales polysyllabiques.

Exemples

<u>Base simple</u>	<u>Base redoublée</u>
- ǒkǒ : maigre	- ǒ-ǒkǒ : très maigre
- mókó : fatigué	- mók-mókò : très fatigué
- nífī : beau	- ní-nífī : très beau
- ɲándá : fort	- ɲá-ɲándà : très fort
- ndòdò : lent	- ndò-ndòdò : très lent

Remarques : Dans le processus de redoublement partiel, nous constatons et retenons deux faits importants :

- d'une part, la base lexicale de l'adjectif est précédée par la première syllabe de sa base initiale, c'est ce qui explique le terme de redoublement partiel. Il importe d'ajouter à ce qui précède que c'est cette syllabe qui porte souvent le ton haut et constitue ce que nous convenons d'appeler Morphème d'Intensité (MI) ;

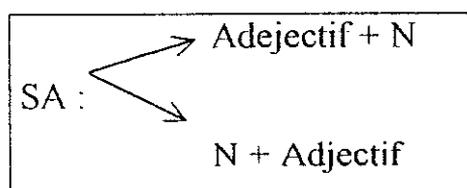
- d'autre part, la dernière syllabe de la base lexicale initiale de l'adjectif subit un abaissement tonal : exemple : ǒkǒ (maigre) → ǒ-ǒkò (très maigre).

II.2.1.3. Les syntagmes adjectivaux

Les syntagmes adjectivaux sont des unités syntagmatiques dont la tête est un adjectif qualificatif. En ngbàkà-mānzā, le syntagme adjectival (SA) est constitué d'un adjectif suivi ou précédé d'un substantif ou d'un élément substantivé.

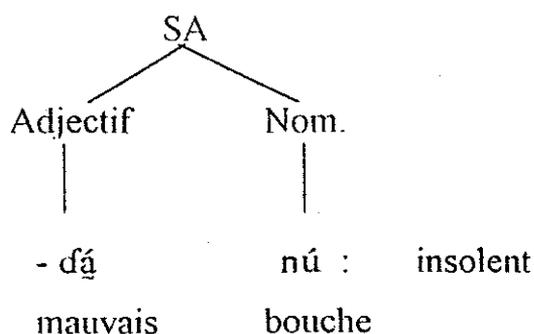
Ainsi, la structure morphologique du syntagme adjectival peut-il se formater comme suit :

- Réécriture du Syntagme Adjectival (SA)



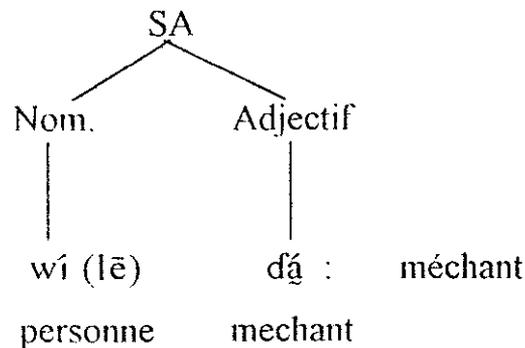
- Représentation arborielle du SA

(1)



- dé	sílà	: gentit
bon	coeur	
- gbà	zàrà	: oreillard
gros	oreille	

(2)



Remarques : Ce qu'il convient de retenir du syntagme adjectival est qu'en dehors de ses structures morphologiques sus présentées, il peut être constitué d'autres éléments non-adjectivaux (verbe, nom, syntagme nominal) qui forment une entité fonctionnant comme un adjectif : c'est le processus d'adjectivation.

Illustrations

1. wí + kórólí : impoli
personne impolitesse
2. wí + gbèwílē : meurtrier
personne assassiner
3. kpá + m̀ + g̀l̀ : gratuit
trouver chose sacrifice

II.2.2. Les adjectifs déterminatifs

Nous entendons par adjectifs déterminatifs ces morphèmes marqueurs nominaux, distincts des marqueurs nominaux de classe (articles) et des adjectifs qualificatifs, qui ont le rôle de spécifier le nom en genre et en nombre.

En ngbàkà-mānzā nous rangeons dans cette sous-classe adjectivale : les adjectifs possessifs, démonstratifs, interrogatifs, relatifs et numéraux.

II.2.2.1. Les adjectifs possessifs

Les adjectifs possessifs sont des morphèmes (simples ou complexes) indiquant que les être ou objets auxquels ils s'ajoutent appartiennent à tel possesseur.

Dans la langue nous dénombrons douze morphèmes fonctionnant comme des adjectifs possessifs dont six de formes simples et six autres de formes complexes.

II.2.2.1.1. Les adjectifs possessifs de forme simple

Les adjectifs possessifs simples sont des morphèmes marqueurs nominaux qui précisent à qui appartient l'être ou l'objet déterminé. Ils sont au nombre de six en ngbàkà-mānzā :

1. Le morphème kǒ

Le morphème kǒ (mon / ma) est adjectif possessif indiquant l'appartenance de l'être, l'objet à un possesseur qui parle (locuteur).

Exemples

- tǒlō kǒ → mon chien
chien mon
- bǒǒ kǒ → ma boisson
boisson mon
- kóò kǒ → mon épouse
femme mon
- bée kǒ → mon enfant
enfant mon

- t̀wà k̀ → ma maison
maison mon

- t̀nā k̀ → ma tortue
tortue mon

Remarques : Si le morphème k̀ désigne un seul possesseur de la première personne du singulier (mon / ma) ; il n'assume pas cette fonction dans tous les cas. Car les nominaux désignant les parties du corps humain sont autrement déterminés : la dernière voyelle de la base lexicale, nasalisée, s'adjoint à cette dernière comme un adjectif possessif.

Illustrations :

- zú + ú → ma tête
tête mon

- b̀ró + ̀ → mon pénis
pénis mon

- z̀ngá + á → mon ventre
ventre mon

- d̀ngó + ̀ → mon dos
dos mon

- g̀éré + é → mon cou
cou mon

2. Le morphème k̀mē

Le morphème k̀mē (ton / ta) est un adjectif possessif, indiquant que l'objet ou l'être déterminé appartient à un possesseur à qui l'on parle (allocutif).

Exemples

- d̀nì k̀mē → ta plaie
plaie ton

- fò kómē → ton champ
champ ton
- zūbò kómē → ta poubelle
poubelle ton
- kòfiā kómē → tes toilettes
toilette ton
- gèzè kómē → ton panier
panier ton

Remarques : Le morphème kómē (ton/ta), fonctionnant comme un adjectif possessif de la seconde personne du singulier, subit morphologiquement une troncation du début de son lexème de base (aphérésé) quand il détermine les parties du corps humain.

Illustrations :

- lí mē → ton œil
œil ton
- fālòdò mē → ton prépuce
prépuce ton
- gbālī mē → ton globe oculaire
globe oculaire ton
- nzērēnū mē → ta barbe
barbe ton

Règle : L'adjectif possessif kómē devient le morphème : mē, lorsqu'il détermine une partie du corps humain.

3. Le morphème káà

Le morphème káà (son/sa) est un adjectif possessif indiquant que l'objet ou l'être déterminé appartient à un seul possesseur – hors de la communications –, et qui est à la troisième personne du singulier.

Exemples

- sàḍè káà → sa bête
bête son
- kòrā káà → son poulet
poulet son
- kpánà káà → son poulet
marmite son
- kpènèmò káà → sa hâche
hâche son

Remarques : L'adjectif possessif de la troisième personne du singulier káà subit une troncation de sa première syllabe (par aphérèse) et se réduit à la dernière : à, lorsqu'il détermine une partie du corps humain.

Schéma du processus de troncation

káà → à (son / sa)

Illustrations :

- zará à → son oreille
oreille son
- támbákú à → sa plante de pieds
plante de pieds son
- nú à → sa bouche
bouche son
- gōḍō à → sa fesse
fesse son

4. Le morphème kélē

Le morphème kélē est un adjectif possessif de la première personne du pluriel dont la particularité consiste à indiquer que l'être ou

l'objet déterminé appartient à plusieurs possesseurs qui parlent. Il est rendu en français par (notre).

Exemples

- | | | | |
|-----------|-------|---|-----------------|
| - tōlō | kélē | → | notre chien |
| chien | notre | | |
| - bírā | kélē | → | notre calebasse |
| calebasse | notre | | |
| - gbètē | kélē | → | notre gibecière |
| gibecière | notre | | |
| - gèn | kélē | → | notre nasse |
| nasse | notre | | |

Remarques : l'adjectif possessif de la première personne du pluriel kélē est réduit à sa dernière syllabe, lorsqu'il détermine une partie du corps (membres ou organes) des possesseurs.

Schéma du processus de réduction

kélē → lē (notre)

Illustrations :

- | | | | |
|--------|-------|---|--------------|
| - zà | lē | → | notre ventre |
| ventre | notre | | |
| - gógó | lē | → | notre dent |
| dent | notre | | |
| - tō | lē | → | notre sang |
| sang | notre | | |
| - zōfō | lē | → | notre nez |
| nez | notre | | |

5. Le morphème kénē

Le morphème kénē, rendu en français par (votre) est un adjectif possessif de la seconde personne du pluriel qui précise que l'être ou l'objet déterminé appartient à plusieurs possesseurs à qui l'on parle.

Exemples

- òtō	kénē	→	votre automobile
auto (mobile)	votre		
- vèlō	kénē	→	votre vélocipède
vélo (cipède)	votre		
- bīrō	kénē	→	votre bureau
bureau	votre		
- gùmārā	kénē	→	votre âne
âne	votre		
- zāmbīlī	kénē	→	votre arachide
arachide	votre		
- àvījō	kénē	→	votre avion
avion	votre		

Remarques : L'adjectif possessif de la deuxième personne du pluriel kénē est réduit à sa dernière syllabe : nē, lorsqu'elle désigne une partie du corps des possesseurs.

Schéma du processus de réduction

kénē → nē (votre)

Illustrations :

- zū	nē	→	votre tête
tête	votre		
- zāngá	nē	→	votre ventre
ventre	votre		

- dǒngó	nē	→	votre dos
dos	votre		
- géré	nē	→	votre cou
cou	votre		
- nzērēnū	nē	→	votre barbe
barbe	votre		
- lí	nē	→	votre œil
œil	votre		
- fálòdò	nē	→	votre prépuce
prépuce	votre		

6. Le morphème kówà

Le morphème kówà, rendu en français par (leur), est un adjectif possessif de la troisième personne du pluriel dont le rôle consiste à indiquer que l'être ou l'objet déterminé appartient à plusieurs personnes dont on parle.

Exemples :

- kǒndí	kówà	→	leur maïs
maïs	leur		
- líwārā	kówà	→	leur chemin
chemin	leur		
- dùwà	kówà	→	leur cabri
cabri	leur		
- kpēnēmò	kówà	→	leur hâche
hâche	leur		
- dākpa	kówà	→	leur tabac
tabac	leur		
- mángò	kówà	→	leur mangue
mangue	leur		

- sōrōbīfō kówà → leur jardin
 jardin leur

Remarques : L'adjectif possessif de la troisième personne du pluriel kówà subit une troncation de sa première syllabe et se réduit à la dernière wà, lorsqu'il détermine une partie du corps des possesseurs.

Schéma du processus de troncation

kówà → wà (leur)

Illustrations

- tōnō wà → leur vagin
 vagin leur

- bōrō wà → leur pénis
 pénis leur

- gódó wà → leur fesse
 fesse leur

- zū wà → leur tête
 tête leur

- nū wà → leur bouche
 bouche leur

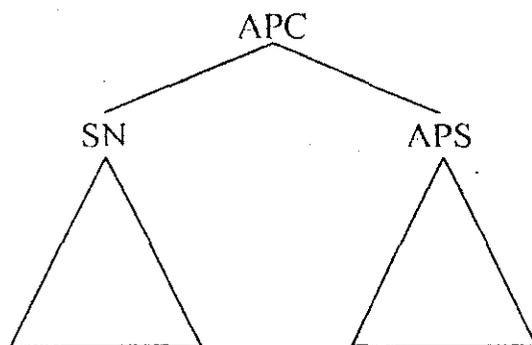
II.2.2.1.2. Les adjectifs possessifs complexes

Les Adjectifs Possessifs Complexes (APC) ne sont rien d'autres que les Adjectifs Possessifs (APS) dont le rapport de détermination avec le Nominal spécifié a été renforcé par le Px. N. pluralisateur ō- (les).

Schématization de la structure

APC → ō - N + APS

Représentation arborielle de la structure



- | | |
|--|---|
| 1. \bar{o} - béè
les enfant | $k\acute{o}$: mes enfants
mon |
| 2. \bar{o} - t\`ol\`o
les chien | $k\acute{o}m\bar{e}$: tes chiens
ton |
| 3. \bar{o} - k\`o\`d
les femme | $k\acute{a}\grave{a}$: ses épouses
son |
| 4. \bar{o} - t\`ak\`ar\`a
les chaussure | $k\acute{e}l\bar{e}$: nos chaussures
notre |
| 5. \bar{o} - f\`o
les champ | $k\acute{e}l\bar{e}$: vos champs
votre |
| 6. \bar{o} - t\`a
les caillou | $k\acute{o}w\grave{a}$: leurs cailloux
leur |

Au regard du mécanisme de formation des adjectifs possessifs composés sus présenté, nous affirmons que ces derniers sont au nombre de six en ngb\`ak\`a-m\`anz\`a.

1. L'Adjectif possessif composé : \bar{o} - N + $k\acute{o}$

Cette combinaison \bar{o} - N + $k\acute{o}$, ayant la valeur d'un adjectif possessif de la première personne du pluriel (mes), permet de spécifier que les êtres ou objets déterminés appartiennent à un possesseur qui parle (locuteur).

Exemples :

- \bar{o} - tùwà kó → mes maisons
les maison mon
- \bar{o} - bírà kó → mes calebasses
les calebasse mon
- \bar{o} - dà kó → mes bouteilles
les bouteille mon

Remarques : La combinaison \bar{o} - N + kó n'a la valeur d'adjectif possessif de la première personne du pluriel que si elle détermine les éléments ne faisant pas partie du corps humain. Au cas contraire, c'est la dernière voyelle de la base lexicale, spécifiée par le Px.N pluralisateur, qui est nasalisée et postposée à cette dernière comme adjectif possessif.

Illustrations :

- \bar{o} - zará á → mes oreilles
les oreilles mon
- \bar{o} - náná á → mes jambes
les Jambe mon
- \bar{o} - dókó ó → mes bras
les bras mon
- \bar{o} - lí j → mes yeux
les oeil

2. L'adjectif possessif composé : \bar{o} - N + kómē

La combinaison \bar{o} - N + kómē (tes) a la valeur d'un adjectif possessif de seconde personne du pluriel dont la fonction consiste à indiquer que les êtres ou objets déterminés appartiennent à un possesseur à qui l'on parle (allocutaire).

Exemples :

- \bar{o} - tákàrà kómē → tes chaussures
 les chaussure ton
- \bar{o} - kòyō kómē → tes poissons
 les poisson ton
- \bar{o} - bìlī kómē → tes verbenaceae
 les verbenaceae ton

Remarques : Pour déterminer les parties du corps humain (organes et membres), la base adjectivale de la combinaison \bar{o} - N + kómē perd sa première syllabe et se réduit à la dernière. Ainsi, la combinaison redevient-elle : \bar{o} - N + mē.

Schéma du processus de réduction

\bar{o} - N + kómē → \bar{o} - N + mē (tes)

Illustrations :

- \bar{o} - béré mē → tes seins
 les sein ton
- \bar{o} - núbéré mē → tes tetons
 les teton ton

3. L'adjectif possessif composé : \bar{o} - N + kâà

La combinaison \bar{o} - N + kâà, ayant la valeur d'un adjectif possessif de la troisième personne du pluriel (ses), permet morphologiquement d'indiquer que les être ou objets déterminés appartiennent à un possesseur dont on parle.

Exemples :

- \bar{o} - kòróró kâà → ses ânes
 les âne son

- \bar{o} - mbārātā káà → ses chevaux
les cheval son
- \bar{o} - tàbà káà → ses moutons
les mouton son
- \bar{o} - tòlō káà → ses chiens
les chien son

Remarque : Lorsqu'on détermine les parties du corps humain, la base adjectivale de la combinaison \bar{o} - N + káà, perd sa première syllabe et se réduit au morphème à. De facto, la combinaison redevient : \bar{o} - N + à.

Schéma du processus de réduction.

$$\bar{o}\text{- N + káà} \rightarrow \bar{o}\text{- N + á (ses)}$$

Illustrations :

- \bar{o} - núzǫfǫ à → ses narines
les narine son
- \bar{o} - gódǫ à → ses fesses
les fesse son

4. L'adjectif possessif composé : \bar{o} - N + kélē

LA structure \bar{o} - N + kélē, ayant force et valeur d'un adjectif possessif de la première personne du pluriel (nos), permet de spécifier que les êtres ou objets déterminés appartiennent à plusieurs personnes qui parlent.

Exemples :

- \bar{o} - būwā kélē → nos champignons
les champignon notre

- \bar{o} - kòfè kélē → nos beaux-parents
 les beaux-parents notre
- \bar{o} - tùwà kélē → nos maisons
 les maison notre
- \bar{o} - nà kélē → nos parents
 les parents notre
- \bar{o} - náà kélē → nos mères
 les mère notre

Remarques : Pour déterminer les parties du corps humain, la base adjectivale de la combinaison subit une troncation de sa première syllabe et se réduit au morphème lē. De ce fait, la structure redevient : \bar{o} - N + lē

Schéma du processus de réduction

\bar{o} - N + kélē → \bar{o} - N + lē (nos)

Illustrations :

- \bar{o} - pánjá lē → nos pieds
 les Jambe mon
- \bar{o} - dókó lē → mes bras
 les bras notre
- \bar{o} - zārā lē → nos oreilles
 les oreilles notre

5. L'adjectif possessif composé : \bar{o} - N + kéné

La combinaison \bar{o} - N + kéné a la valeur d'un adjectif possessif de la seconde personne du pluriel dont la fonction consiste à indiquer que les êtres ou les objets déterminés appartiennent à plusieurs possesseurs à qui l'on parle. Cette combinaison peut être rendue en français par « vos ».

Exemples :

- \bar{o} - tákàrà kénē → vos chaussures
les chaussure votre
- \bar{o} - òwà kénē → vos champignons
les champignon votre
- \bar{o} - tùwà kénē → vos maisons
les maison votre

Remarques : Lorsque l'on veut déterminer les parties du corps humain, la base adjectivale de la combinaison \bar{o} - N + kénē perd sa première syllabe et se réduit au morphème : nē. Dès cet instant, la combinaison redevient : \bar{o} -N + nē

Schéma du processus de réduction

\bar{o} - N + kénē → \bar{o} - N + nē (vos)

Illustrations :

- \bar{o} - lí nē → vos yeux
les œil votre
- \bar{o} - gòkò nē → vos dents
les dent votre
- \bar{o} - gbālā nē → vos os
les os votre

6. L'adjectif possessif composé : \bar{o} - N + kówà

La structure combinatoire \bar{o} - N + kówà a la valeur d'un adjectif possessif de la troisième personne du pluriel dont le rôle consiste à indiquer que les être ou les objets déterminés appartiennent à plusieurs possesseurs dont on parle. Cette structure est rendue en français par « leurs ».

Exemples :

- \bar{o} - gēzē kówà → leurs paniers
les panier leur
- \bar{o} - bàlàkà kówà → leurs machettes
les machette leur
- \bar{o} - tòlò kówà → leurs chiens
les chien leur
- \bar{o} - dà kówà → leurs bouteilles
les bouteille leur

Remarques : Quand il est question de déterminer les parties du corps humain, la base adjectivale de la combinaison \bar{o} - N + kówà perd sa première syllabe et se réduit au morphème : wà. Par conséquent, la combinaison redevient : \bar{o} - N + wà

\bar{o} - N + kówà → \bar{o} - N + wà

Illustrations :

- \bar{o} - náǵá wà → leurs pieds
les pied leur
- \bar{o} - dókó wà → leurs bras
les bras leur
- \bar{o} - zārā wà → leurs oreilles
les oreilles leur

En somme, au terme de cette étude consacrée aux adjectifs possessifs du parler ngbàkà-mānzā, nous estimons judicieux d'en dresser un tableau récapitulatif.

Tableau récapitulatif des adjectifs possessifs

	FORME SIMPLE		FORME COMPOSEE	
	Singulier		Pluriel	
	Un possesseur	Plusieurs possesseurs	Un possesseur	Plusieurs possesseurs
Première personne	kó (mon /ma)	kélē (notre)	ō- N + kó (mes)	ō- N + kélē (nos)
Deuxième personne	kómē (ton /ta)	kénē (votre)	ō- N + kómē (tes)	ō- N + kénē (vos)
Troisième personne	káà (son /sa)	kówà (leur)	ō- N + káà (ses)	ō- N + kówà (leurs)

Tableau n° 5

Nota bene : Si dans ce tableau, on ne voit nullement paraître le genre, c'est parce que dans la langue ce dernier est perceptible sémantiquement et non morphologiquement. (cf. supra, 1-3.1.1).

II.2.2.2. Les adjectifs démonstratifs

Quand nous parlons ici et maintenant des adjectifs démonstratifs, nous faisons allusion à cette classe de morphèmes qui non seulement déterminent, mais localisent l'objet du discours dans l'espace ou dans la pensée des interlocuteurs.

En ngbàkà-mānzā, nous constatons l'existence de six adjectifs démonstratifs, repartis en deux groupes :

- les adjectifs démonstratifs simples ;
- les adjectifs démonstratifs composés

II.2.2.2.1. Les adjectifs démonstratifs simples.

Les adjectifs démonstratifs simples sont des morphèmes dont le lexème de base est irréductible, et qui ont la spécificité de :

« montrer, comme avec un geste d'indication, les êtres ou les objets impliqués dans le discours. Souvent, il s'agit simplement de noter que l'être ou l'objet dont on parle est connu parce qu'il en a déjà été question ou parce que, pour diverses raisons, il est présent à l'esprit du destinataire. »
(J- Dubois, et al., 1973 : 139)

Ces adjectifs démonstratifs simples sont au nombre de trois en ngbàkà-mānzā :

1. Le morphème kè.

Le morphème kè, rendu en français par le présentatif « ce », est un adjectif démonstratif dont le rôle consiste à présenter vaguement, c'est-à-dire sans précision locative l'élément déterminé.

Exemple :

gbā	lí	láyè	kè	→	cette	gousse	d'ail
gros	œil	ail	ce				

2. Le morphème kéeè

Le morphème kéeè est un adjectif démonstratif dont la spécificité réside dans le fait qu'il présente un élément proche. L'adjectif démonstratif kéeè est rendu en français par le déictique « ce » et la particule adverbiale démonstrative de proximité « -ci », souvent rattachée par un trait d'union à l'élément déterminé.

Exemples :

-	kpàná	kéeè	→	cet	écureuil-ci
	écureuil	ce			
-	kpánà	kéeè	→	cette	marmite-ci
	marmite	ce			
-	sàdē	kéeè	→	cette	bête-ci
	bête	ce			

- ngòmbè kéeè → ce fusil-ci
fusil ce
- wèndè kéeè → cette parole-ci
parole ce
- tòlō kéeè → ce chien-ci
chien ce
- tè kéeè → cet arbre-ci
arbre ce
- màràkúbù kéeè → ce soulier-ci
soulier ce
- fō zīnō kéeè → cette oignonnière-ci
champ oignon ce
- gbèyávu kéeè → cette goyave-ci
goyave ce

3. Le morphème kīĩ

Le morphème kīĩ est un adjectif démonstratif dont la particularité réside dans le fait qu'il présente un élément éloigné. Il est rendu en français par le déictique « ce » et la particule démonstrative d'éloignement « là », souvent rattachée par un trait d'union à l'élément déterminé.

Exemples :

- tānā kīĩ → cette torture-là
torture ce
- dà kīĩ → cette bouteille-là
bouteille ce
- gō kīĩ → ce serpent-là
serpent ce

- | | | | |
|---|--------------|-----|----------------------|
| - | lòkòbàrĩ | kĩĩ | → ce lézard mural-là |
| | lézard mural | ce | |
| - | tĩrĩmò | kĩĩ | → ce message-là |
| | massage | ce | |
| - | yĩnà | kĩĩ | → ce médicament-là |
| | médicament | ce | |
| - | wízēlē | kĩĩ | → cette maladie-là |
| | malade | ce | |
| - | làpātānĩ | kĩĩ | → cet hôpital-là |
| | hôpital | ce | |

II.2.2.2.2. Les adjectifs démonstratifs composés

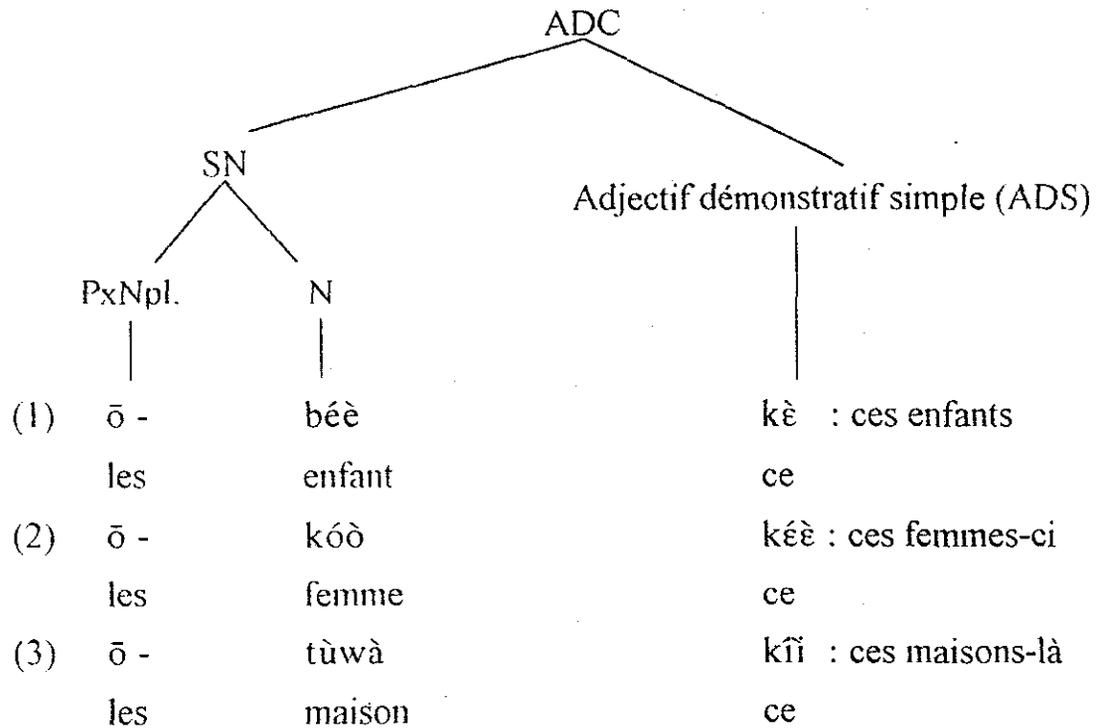
Les adjectifs démonstratifs composés ne sont rien d'autres que des morphèmes déictiques dont le rôle consiste à présenter un Nominal (N) déjà déterminé par le Px- N pluralisateur (ò -).

La structure morphologique des adjectifs démonstratifs composés se formalise cette manière :

- Schéma de la structure des adjectifs démonstratifs composés (ADC)

ADC → ò - N + ADS

• Représentation arborescente de la structure des adjectifs démonstratifs composés (ADC)



Au regard de toutes ces différentes présentations de la structure morphologique des adjectifs démonstratifs composés, nous pouvons maintenant affirmer, sans risque de nous tromper, qu'ils sont au nombre de trois en ngbàkà-mānzā :

1. L'adjectif démonstratif composé : $\bar{o} - N + kè$

La structure combinatoire $\bar{o} - N + kè$, ayant la valeur du déictique ces en français, joue le rôle d'un adjectif démonstratif qui présente les êtres ou les objets sans précision de localisation géographique (la proximité ou l'éloignement).

Exemples :

- \bar{o} - kòrā kè → ces poulets
- les poulet ce
- \bar{o} - sà kè → ces melons
- les melon ce

- \bar{o} - tà kè → ces cailloux
 les caillou ce

2. L'adjectif démonstratif composé : \bar{o} - N + kèè

La combinaison \bar{o} - N + kèè, rendue en français par le déictique « ce » et la particule adverbial « - ci », souvent rattachée par un trait d'union au nominal spécifié par le PxNpl. \bar{o} -, assume la fonction d'un adjectif démonstratif qui présente les être ou objets proches des interlocuteurs.

Exemples :

- \bar{o} - gādùrù kèè → ces cochons-ci
 les cochon ce

- \bar{o} - bàlàkà kèè → ces machettes-ci
 les machette ce

- \bar{o} - d̄ōr̄ō bágàrà kèè → ces bouses de bœuf-ci
 les bouse de bœuf ce

- \bar{o} - gōgōyō kèè → ces bengalis-ci
 les bengali ce

3. L'adjectif démonstratif composé : \bar{o} - N + kîî

La structure combinatoire \bar{o} - N + kîî, rendue en français par le déictique « ce » et la particule adverbiale démonstrative d'éloignement - là, souvent rattachée par un trait d'union au nominal déjà spécifié par le PxNpl. \bar{o} -, assume la fonction d'un adjectif démonstratif qui présente les êtres ou objets éloignés des interlocuteurs.

Enfin, pour faciliter la compréhension de cette étude morphologique des adjectifs démonstratifs, nous nous proposons de faire un bref récapitulatif à travers le tableau suivant.

Tableau récapitulatif des adjectifs démonstratifs

	FORME SIMPLE	FORME COMPOSEE
	Singulier	Pluriel
Déictiques d'imprécision	kè	ō - N + kè
Déictiques de proximité	kèè	ō - N + kèè
Déictiques d'éloignement	kīī	ō - N + kīī

Tableau n° 6

11.2.2.3. Les adjectifs interrogatifs

Les adjectifs interrogatifs sont des moqueurs nominaux qui servent à poser des questions directes ou indirectes sur la qualité, l'identité ou le rang des être ou objets déterminés.

Nous dénombrons en ngbàkà-mānzā deux adjectifs interrogatifs : gèē (quel ou quelle) et ō - N + gèē (quels ou quelles).

1. Le morphème gèē

Le morphème gèē, rendu en français par « quel ou quelle », est un adjectif interrogatif dont le rôle consiste à poser des questions sur la qualité, l'identité ou le rang de l'être ou de l'objet déterminé.

Exemples :

- tē gèē → quel arbre ?
 arbre quel
- fīwārā gèē → quel chemin ?
 chemin quel
- lūwā gèē → quelle maison ?
 maison quel
- kóò gèē → quelle femme ?
 femme quel

2. Le morphème : \bar{o} – N + gèē

La combinatoire \bar{o} – N + gèē, rendu en français par « quels ou quelles », est un adjectif interrogatif dont le rôle consiste à poser des questions sur la qualité, l'identité ou le rang des êtres ou des objets déjà déterminés par le PxNpl. \bar{o} -.

Exemples :

- \bar{o} - kóò gèē → quelles femmes ?
les femme quel
- \bar{o} - tūwā gèē → quelles maisons ?
les maison quel
- \bar{o} - līwāwā gèē → quels chemins ?
les chemin quel
- \bar{o} - zòkòmò gèē → quels regards ?
les regard quel

Tableau récapitulatif des adjectifs interrogatifs

FORME SIMPLE	FORME COMPOSEE
Singulier	Pluriel
gèē (quel ou quelle)	\bar{o} – N + gèē (quels ou quelles)

Tableau n° 7

II.2.2.4. Les adjectifs indéfinis

Nous rangeons ici sous l'étiquette des adjectifs indéfinis, les morphèmes (simples ou complexes) qui se joignent au nominal pour exprimer en général une idée plus ou moins vague de quantité ou de qualité, d'identité et de ressemblance ou différence.

Il y a, en ngbàkà-mānzā, cinq adjectifs démonstratifs dont trois simples et deux composés.

II.2.2.4.1. Les adjectifs indéfinis simples

Ces adjectifs ont morphologiquement la particularité de n'être constitués que d'une seule base lexicale irréductible.

Nous dénombrons en ngbàkà-mānzā trois adjectifs indéfinis simples :

1. Le morphème : dókà

Le morphème dókà, rendu en français par « beaucoup, plusieurs, plus d'un, maint, etc. », se joint souvent au nominal pour lui donner une quantité indéterminée du pluriel.

Exemples :

- kóò dókà → plusieurs femmes
femme plusieurs
- kà dókà → beaucoup de nourriture
boule plusieurs
- f̄ dókà → plusieurs (plus d'un) champs
champs plusieurs

2. Le morphème gèlē

Le morphème gèlē, rendu en français par « autre, différent, etc. », se joint habituellement à un nominal pour marquer la différence.

Exemples :

- gèlē wílē → autre personne
autre personne
- gèlē kóò → autre femme
autre femme

- gèlē fiò → autre mort
autre mort
- gèlē fīwārā → autre chemin
autre chemin

3. Le morphème mbē

Ce morphème, rendu en français par « certain », se joint au nominal pour lui donner une identité incertaine.

Exemples :

- mbē tò → certain emploi
certain emploi
- mbē dēmò → certain comportement
certain comportement

II.2.2.4.2. Les adjectifs indéfinis composés

Ils ne sont rien d'autres que les adjectifs indéfinis simples (gèlē et mbē), auxquels s'adjoint le Px.Npl. ō- (les) afin de générer les formes suivantes : ō-gèlē (autres, différents, etc.) et ō-mbē (certains ou certaines).

1. Le morphème ō-gèlē

Le morphème ō-gèlē est un adjectif indéfini qui se joint aux nominaux pour marquer la différence.

Exemples :

- ō-gèlē wīlē → autres personnes
les autres personne
- ō-gèlē kóò → autres femmes
les autres femmes

- \bar{o} -gèlè tò → autres travaux
 les autres travail

2. Le morphème \bar{o} -mbē

Le morphème \bar{o} -mbē est un adjectif indéfini qui se joint aux nominaux pour leur imprimer une identité incertaine.

Exemples :

- \bar{o} - mbē tò → certains emplois
 les certain travail
- \bar{o} - mbē dèmò → certains comportements
 les certain comportement
- \bar{o} - mbē ìngĩmò → certains connaissances
 les certain connaissance

Tableau recapitulatif des adjectifs indefinis

		FORME SIMPLE		FORME COMPOSEE OU COMPLEXE
		Singulier	Pluriel	
Valeurs	Quantité indéfinie		dókà (plusieurs)	
	Différence Imprécise	gèlè (autre)		\bar{o} -gèlè (autres)
	Identité Indéterminée	mbē (certain (e))		\bar{o} -mbē (certain (e)s)

Tableau n°8

II.2.2.5. Les adjectifs numériques

Les adjectifs numériques sont des morphèmes déterminatifs qui expriment la quantité ou l'ordre de classement. Ils sont habituellement repartis en deux catégories :

- les numériques ordinaux ;
- les numériques cardinaux.

II.2.2.5.1. Les adjectifs numéraux ordinaux

Les adjectifs numéraux ordinaux sont des marqueurs nominaux qui déterminent le quantième d'un être ou d'un objet au sein d'un ensemble (premier, deuxième, etc.). En ngbàkà-mānzā, ces adjectifs numéraux ordinaux sont morphologiquement l'élément complété dans un syntagme de complétion.

Exemples :

- tār(á) bée → dernier fils
dernier enfant
- kūtī bée → premier fils
premier enfant
- tārè tūwà yéē → c'est la troisième maison
trois maison c'est
- mōrō fiō nē yéē → c'est le cinquième cadavre
cinq cadavre mdm c'est

II.2.2.5.2. Les adjectifs numéraux cardinaux

Les adjectifs numéraux cardinaux sont des marqueurs nominaux qui expriment la valeur cardinale, c'est-à-dire le nombre des êtres ou objets désignés par le nom déterminé. Vu le caractère complexe et nuancé que revêtent les adjectifs numéraux cardinaux en ngbàkà-mānzā, nous estimons judicieux de les répartir en trois volets :

- les numéraux cardinaux à valeur distributive ;
- les numéraux cardinaux de systèmes monétaires ;
- les numéraux cardinaux de systèmes ou opérations comptables.

➤ Les numéraux cardinaux à valeur distributive

En ngbàkà-mānzā, la valeur distributive est exprimée par le redoublement du numéral cardinal simple afin de générer un syntagme distributif.

Exemples

- kpó	kpó	→	un à un
un	un		
- bòà	bòà	→	deux à deux
deux	deux		
- tàrè	tàrè	→	trois à trois
trois	trois		
- nārē	nārē	→	quatre à quatre
quatre	quatre		
- sákè mōrō	mōrō	→	cinq mille à cinq mille
mille cinq	cinq		

➤ Les numéraux cardinaux de systèmes monétaires

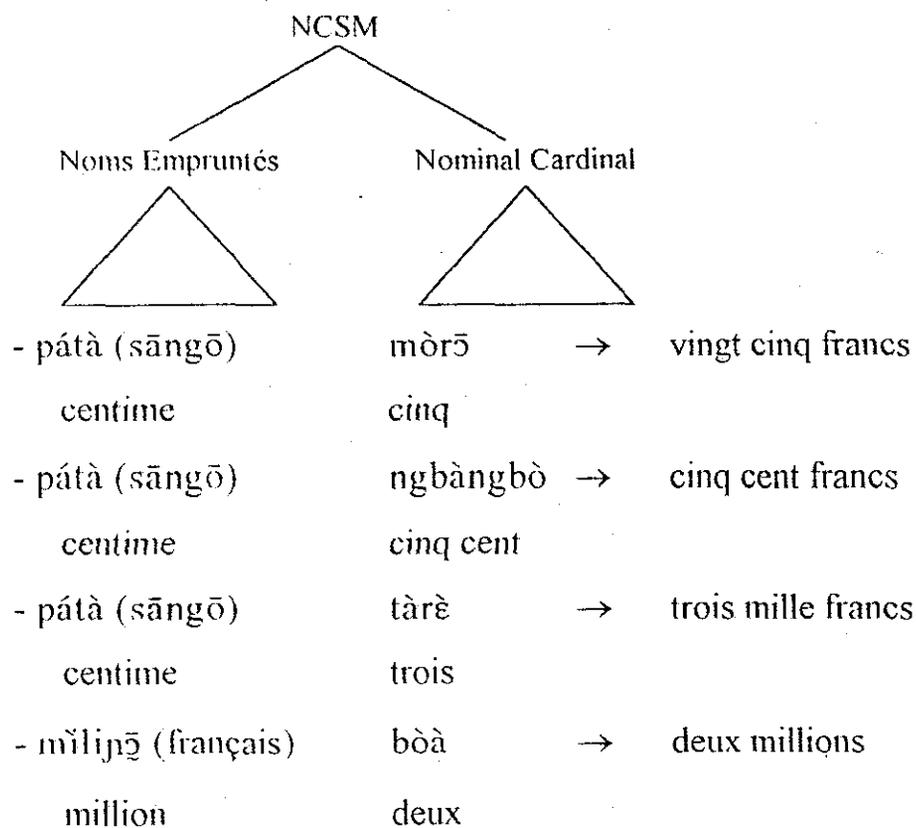
Les Numéraux Cardinaux de Systèmes Monétaires (NCSM) sont, en ngbàkà-mānzā, des morphèmes qui désignent la valeur de signes monétaires, c'est-à-dire l'argent. Ils ont morphologiquement la spécificité d'être constitués de noms ou cardinaux empruntés aux langues nationales voire étrangères, préposés aux numéraux cardinaux de la langue.

- Réécriture de la structure des Numéraux des Cardinaux de Systèmes

Monétaires (NCSM)

NCSM = Noms Empruntés + Numéral Cardinal

• Représentation arborielle de la structure des NCSM



➤ Les numéraux cardinaux de systèmes ou opérations comptables

Les Numéraux Cardinaux de Systèmes Comptables (NCSC) sont des marqueurs nominaux qui quantifient avec exactitude l'être ou l'objet déterminé.

Morphologiquement, les numéraux cardinaux de systèmes comptables se manifestent sous deux formes :

- la forme simple ;
- la forme complexe.

1. La forme simple

Les Numéraux Cardinaux de Systèmes Comptables simples ont morphologiquement la caractéristique d'être constitués d'une seule base lexicale.

Exemples :

- kpó → un
- bòà → deux
- tàrè → trois
- nārē → quatre
- m̀̀r̀̀ → cinq

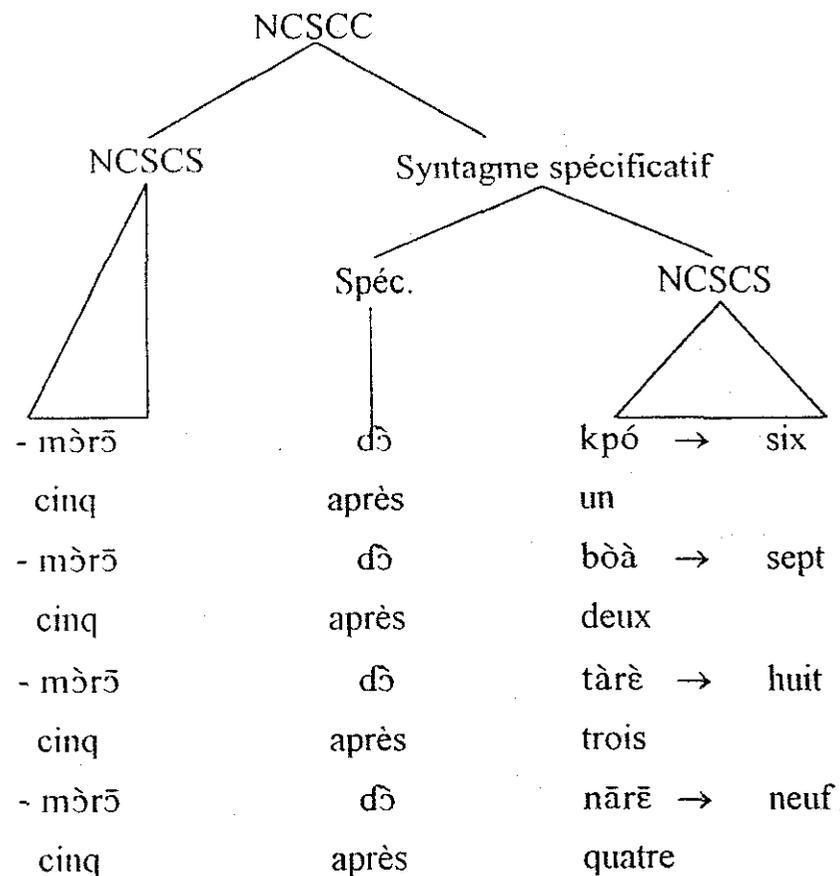
2. La forme composée

Les Numéraux Cardinaux de Systèmes Comptables Composés (NCSCC) ont morphologiquement la particularité d'être une unité syntagmatique de spécification.

- Réécriture de la structure des NCSCC

$$\text{NCSCC} \rightarrow \text{NCSCS} + \text{Spéc.} + \text{NCSCS}$$

- Représentation arborielle de la structure de NCSCC



Remarques : Nous constatons que les adjectifs numériques cardinaux de systèmes comptables prennent la forme composée au-delà de mōrō (cinq) et toutes les autres unités décimales : bū (dix), bālūsè (vingt), etc.

Après ce chapitre consacré à l'adjectif, nous allons nous intéresser prochainement à l'analyse morphologique des pronoms.

III. MORPHOLOGIE DES PRONOMS

III.1. Définition notionnelle et caractéristiques des pronoms

La définition notionnelle des pronoms a suscité d'abondantes et contradictoires réactions dans la gent des théoriciens pour son caractère complexe et multifonctionnel.

M. Houis définit les pronoms comme des :

« médiateurs d'un contexte signifié, soit en présentant les agents locuteurs, soit en reprenant le signifié d'un segment d'énoncé, antécédent ou anticipé, soit en représentant une virtualité de signifié dans le cas d'une situation indéterminée. » (« Plan de description des langues négro-africaines » in Afrique et Langage, VII, 1977 : 37).

Le Dictionnaire de linguistique définit les pronoms comme :

« des mots qui s'emploient pour renvoyer et se substituer à un autre terme déjà utilisé dans le discours (emploi anaphorique) ou pour représenter un participant à la communication, un être ou un objet présents au moment de l'énoncé (emploi diéctique). » (J. Dubois et al., op. cit., p. 395).

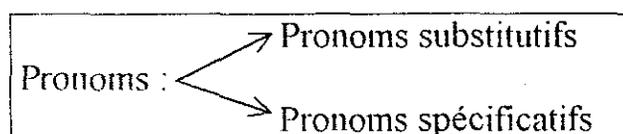
De tout ce que disent les uns et les autres, nous pouvons déduire que les pronoms sont des nominaux qui peuvent, selon les circonstances, avoir un statut analogue à celui de noms par rapport à leur aptitude à assumer diverses fonctions syntaxiques dans le schème d'énoncé, et

aussi de se différencier contrairement des noms par le fait de s'intégrer totalement ou partiellement au système des marqueurs nominaux ou à celui des syntagmes de détermination.

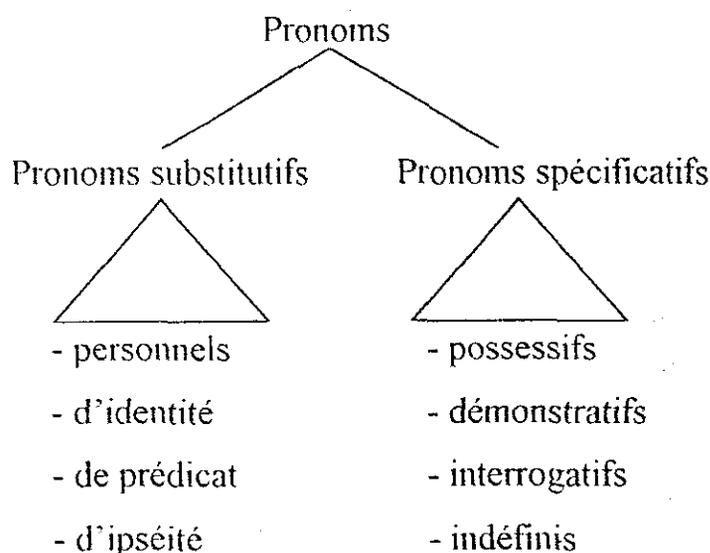
III.2. Structure et typologie morphologiques des pronoms

Au regard de ce qui est dit ci-haut au sujet des caractéristiques et définitions notionnelles des pronoms, nous en dénombrons plus d'un en ngbàkà-mānzā. Pour ce fait, soucieux de satisfaire certaines contraintes morphosyntaxiques, nous estimons judicieux de les répartir en deux catégories : les pronoms substitutifs (pronoms personnels, d'identité, de prédicat et d'ipséité) et les pronoms spécifiques (possessifs, démonstratifs, interrogatifs, indéfinis et numéraux).

Réécriture des pronoms



Représentation arborielle des pronoms



III.2.1. Les pronoms substitutifs

Dans cette catégorie des pronoms substitutifs, nous rangeons les pronoms personnels, les pronoms d'identité, de prédicat et d'ipséité.

III.2.1.1. Les pronoms personnels

Loin de vouloir attiser les griefs contre l'emploi injuste du terme « pronoms personnels », nous décidons d'abonder dans le même sens que M. Houis en proposant que cet ensemble renferme deux types de pronoms :

- les allocutaires (des premières et deuxièmes personnes),
- les logophoriques ou suppléants (ceux des troisièmes personnes).

1. Les pronoms personnels allocutaires

Les pronoms personnels allocutaires sont des morphèmes revoyant à des personnes qui jouent, dans un contexte communicationnel, le rôle de locutif et d'allocutif. En ngbàkà-mānzā, ils se manifestent par les morphèmes ci-après :

- le morphème mī (je ou moi) ;
- le morphème mē (tu, toi) ;
- le morphème ēlē (nous) ;
- le morphème ēnē (vous) ;

- Le morphème mī

Le morphème mī, rendu en français par « je ou moi », est un pronom personnel locutif de la première personne du singulier. Si le morphème mī est préposé à la base verbale, il assume la fonction syntaxique de sujet (je), au cas où il est postposé à cette base, il est l'objet, c'est-à-dire complément (moi).

Exemples :

- mī jōngō kà → Je mange la nourriture

moi manger boule

- náà ?ā kā mī → maman me donne la nourriture

maman donner boule moi

- Le morphème mē

Ce morphème, rendu en français par « tu ou toi », est un pronom personnel allocutif de la seconde personne du singulier.

Exemples :

- mē nō dōkō → tu bois la boisson alcoolisée

tu boire alcool

- à tō wēndē mē → il parle de toi

il dire parole toi

Remarques : Tout comme mī, le morphème mē est sujet lorsqu'il est antéposé à la base verbale ; mais quand il est postposé à cette dernière, il assume la fonction de complément.

- Le morphème ēlē

Le morphème ēlē, rendu en français par « nous », est un pronom personnel locutif de la seconde personne du pluriel.

Il importe de préciser que son mouvement dans un énoncé a des incidences sur ses fonctions syntaxiques : préposé à la base verbale, il est sujet ; mais quand il est postposé à cette dernière, il devient complément.

Exemples :

- ēlē ó lā → Nous sommes

nous dormir sommeil

- bàá á pátà ēlē → papa nous donne de l'argent
père donner argent nous

- Le morphème ēnē

Le morphème ēnē, rendu en français par « vous », est un pronom personnel allocutif de la seconde personne du pluriel. Il est « sujet » lorsqu'il est antéposé à la base verbale ; mais il fait office de « complément » quand il est postposé à cette dernière.

Exemples :

- ēnē wá fō sékè → Vous cultivez le champ aujourd'hui
vous cultiver champ aujourd'hui

- mī sámō ēnē → je m'adresse à vous
je appeler vous

2. Les pronoms personnels logophoriques

Les pronoms personnels logophoriques ou suppléants sort des morphèmes injustement rangés dans la catégorie des « pronoms personnels » ; et qui ont la particularité morphologique de se substituer aussi bien aux personnes (+ humains) qu'aux objets (-humains) dans un énoncé.

Ils sont, dans un contexte communicationnel, les éléments dont on parle. En ngbàkà-mànzà, les pronoms personnels logophoriques ou suppléants se manifestent par les morphèmes suivants :

- le morphème à (il, elle ou lui),
- le morphème wà (ils, elles ou eux).

- Le morphème à

Rendu en français par « il, elle ou lui », le morphème à est un pronom logophorique (suppléant selon les termes de M.Houis) de la

troisième personne du singulier . Son mouvement dans un énoncé détermine ses fonctions syntaxiques : antéposé à la base verbale, il est « sujet » ; mais s'il lui est postposé, il devient « complément ».

Exemples :

- wà dāmá dākpa → il prise le tabac
il inspirer tabac

- bàá á kòndi à → papa lui donne le maïs
père donner maïs il

• Le morphème wà

Rendu en français par « ils, elles ou eux », le morphème wà est un pronom logophorique de la troisième personne du pluriel. Il convient de préciser aussi que sa position par rapport à la base verbale dans un énoncé influence inévitablement ses fonctions syntaxiques : en préposition, il est « sujet » ; mais en postposition, il devient « complément ».

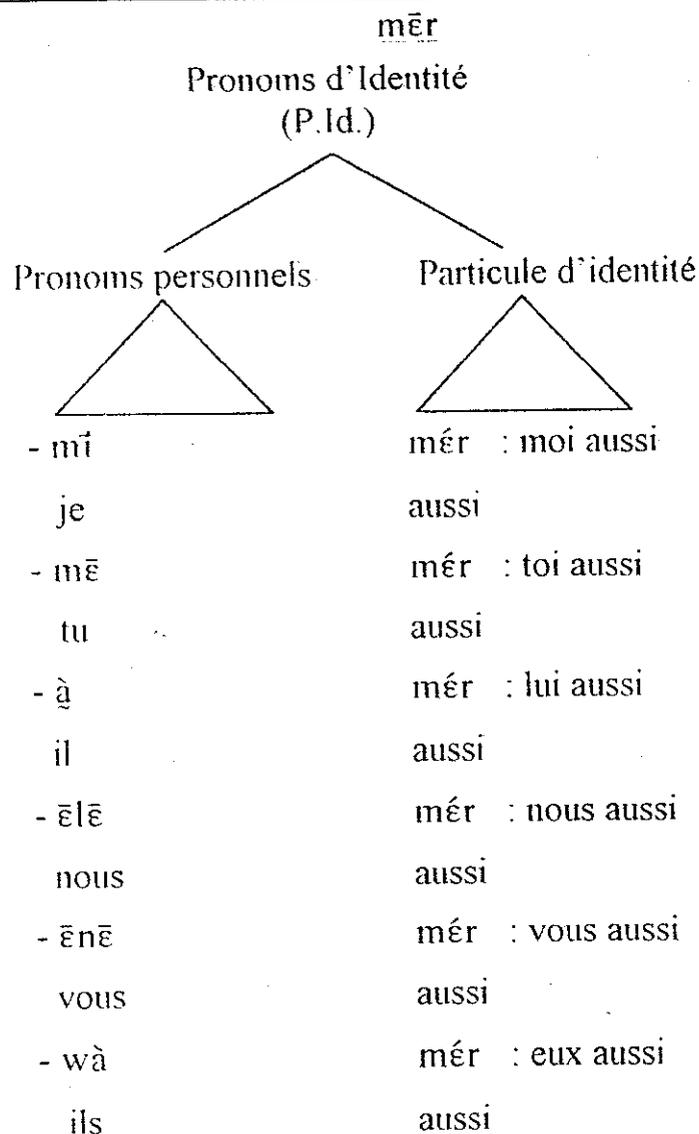
Exemples :

- wà gbē fōrò dō → Ils ont tué l'éléphant déjà
ils tuer éléphant déjà

- bàá zókó wà → papa les regarde
père regarder ils

- nàá tō wèndè wà → maman s'adresse à eux
maman dire parole eux

- Représentation arborielle de la structure des pronoms d'Identité avec



III.2.1.3. Les pronoms prédicat

Les pronoms prédicats sont des substitutifs qui traduisent l'emphase, et qui sont rendus en français par : « c'est... qui... »

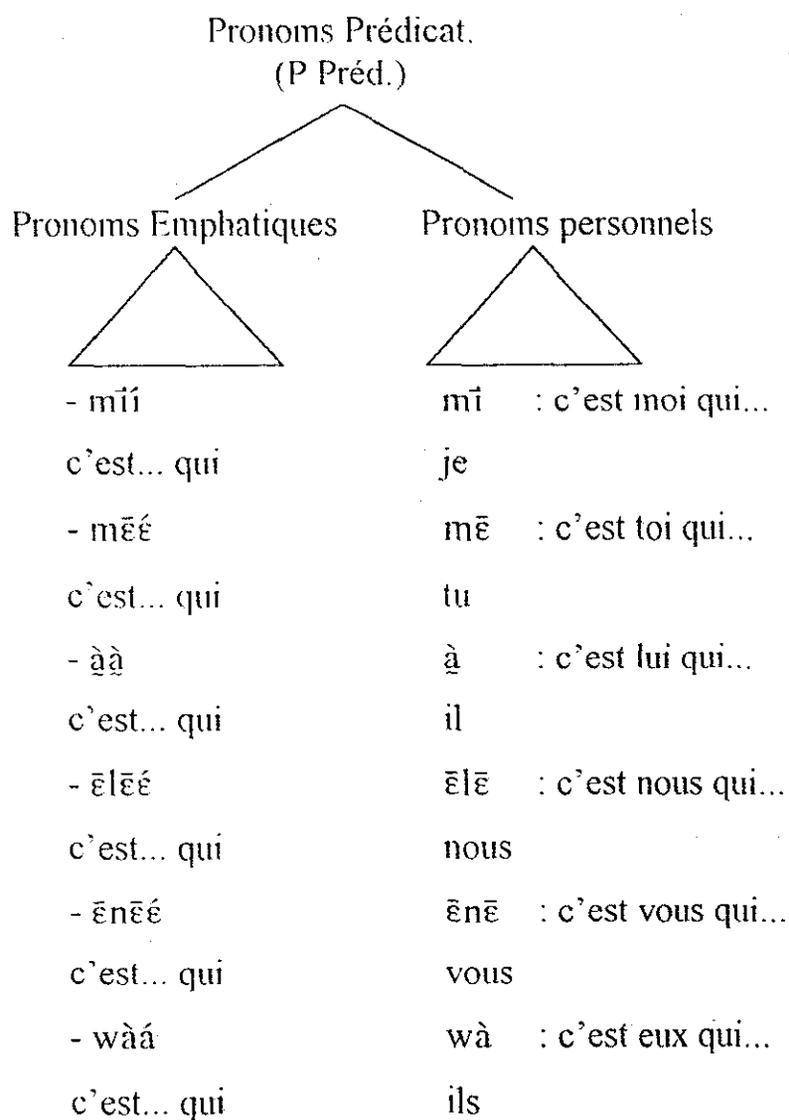
Morphologiquement, ils sont constitués d'un pronom emphatique dont la dernière voyelle connaît une élévation tonale, et d'un pronom personnel.

La structure morphologique des pronoms prédicats se schématise de cette manière :

- Réécriture de la structure morphologique du Pronom Prédicat (PPred.)

Pronoms Prédicat → Pronom Emphatique + Pronom Personnel

- Représentation arborielle de la structure du Pronom Prédicat (PPred.)



III.2.1.4. Les pronoms d'Ipséité

Le pronom d'Ipséité est un substitutif : « anaphorique qui renvoie à un référent déjà mentionné dans un discours » (J.M. Essono, 2000 : 320). Il traduit l'exclusivité ou la particularité.

Morphologiquement, il est constitué d'un morphème d'Ipséité (íntē) et d'un pronom personnel.

La structure morphologique des pronoms d'Ipséité se présente comme suit :

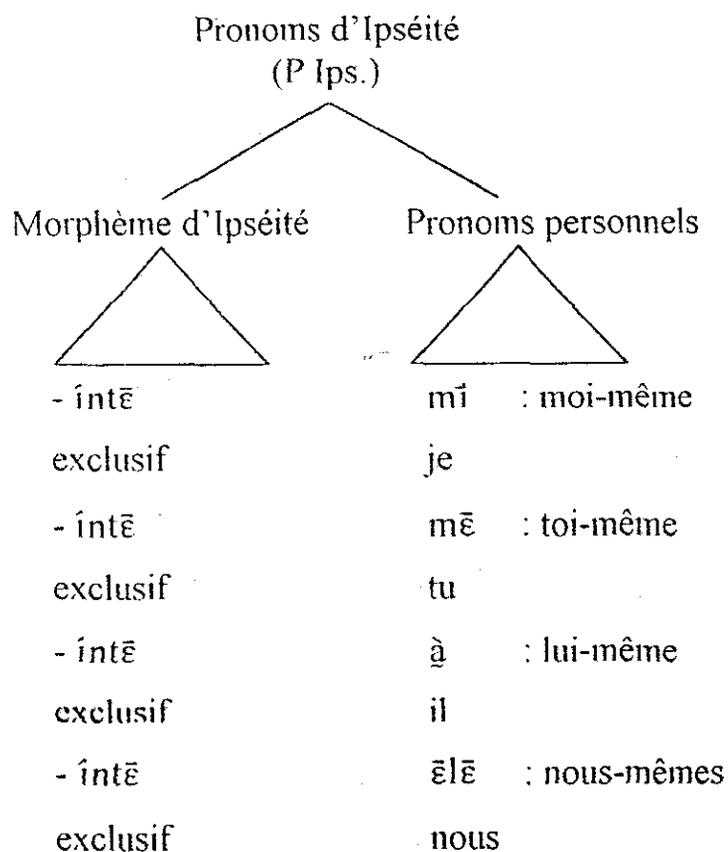
- Réécriture de la structure morphologique des Pronoms d'Ipséité

(PIps.)

Pronoms d'Ipséité → íntē + Pronoms Personnels

- Représentation arborielle de la structure des Pronoms d'Ipséité

(PIps.)



- íntē	ēnē	: vous-mêmes
exclusif	vous	
- íntē	wà	: eux-mêmes
exclusif	ils	

III.2.2. Les pronoms spécificatifs

De l'avis de D. Creissels :

« le pronom spécificatif, unité jouissant d'une autonomie syntaxique, permet de faire l'économie de l'indicatif de la notion sur laquelle porte l'opération de spécification, mais il est courant que le pronom spécificatif admette la présence auprès de lui, dans un syntagme de déterminatif, du nom indiquant la notion sur laquelle porte l'opération de spécification, et alors au lieu du fonctionnement proprement pronominal dans lequel il représente à lui seul un constituant nominal, le pronom spécificatif prend un fonctionnement semblable à celui d'un marqueur nominal. » (1979 : 163).

Partant de cette définition et même des caractéristiques du pronom spécificatif, nous rangeons dans cette catégorie les possessifs, les démonstratifs, les interrogatifs et les indéfinis.

III.2.2.1. Les pronoms possessifs

Les pronoms possessifs sont des unités bimorphématiques à valeur spécifique qui tiennent la place du nominal en faisant connaître à qui appartient l'être ou l'objet dont on parle. Ils sont toujours constitués d'adjectifs possessifs (cf. supra, II.2.2.1.) et d'une particule déterminative : *nī* (le, la ou en question).

En ngbàkà-mānzā, la structure morphologique des pronoms possessifs se présente de cette manière.

- Réécriture de la structure morphologique des Pronoms possessifs

Pronoms Possessifs → Adjectifs possessifs + ní

- Représentation arborielle de la structure des Pronoms possessifs

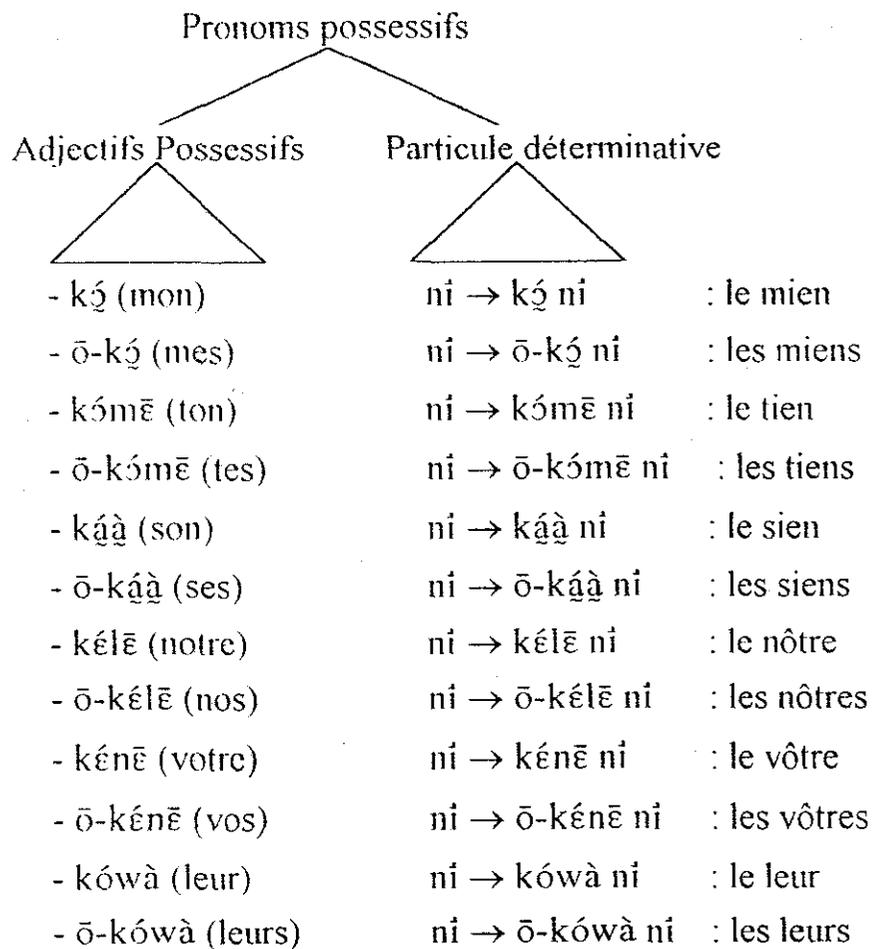


Tableau recapitulatif des pronoms possessifs

	Singulier		Pluriel	
	Un possessif	Plusieurs possessifs	Un possesseur	Plusieurs possesseurs
Première personne	kɔ́ ní (le mien)	kélē ní (le nôtre)	ɔ́-kɔ́ ní (les miens)	ɔ́-kélē ní (les nôtres)
Deuxième personne	kómē ní (le tien)	kénē ní (le vôtre)	ɔ́-kómē ní (les tiens)	ɔ́-kénē ní (les vôtres)
Troisième personne	káà ní (le sien)	kówà ní (le leur)	ɔ́-káà ní (les siens)	ɔ́-kówà ní (les leurs)

Tableau n° 10

III.2.2.2. Les pronoms démonstratifs

Les pronoms démonstratifs en ngbàkà-mānzā sont morphologiquement constitués des adjectifs démonstratifs (cf. supra II.2.2.2.) et la particule déterminative : nī (le, la ou en question).

La structure morphologique des pronoms démonstratifs se schématise comme suit :

- Réécriture de la structure morphologique des Pronoms Démonstratifs (PD)

Pronoms Démonstratif → Adjectifs démonstratifs + nī

- Représentation arborielle de la structure morphologique des Pronoms Démonstratifs

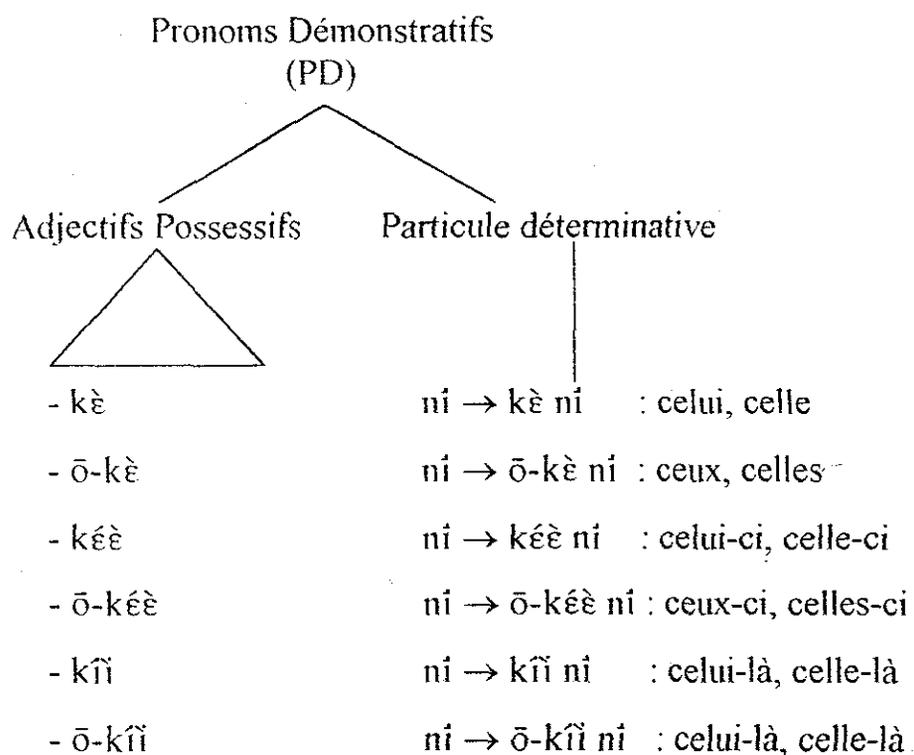


Tableau récapitulatif des pronoms démonstratifs

	SINGULIER	PLURIEL
Déictiques d'imprécision	kè ní (celui, celle)	ō-kè ní (ceux, celles)
Déictique de proximité	kéè ní (celui-ci, celle-ci)	ō-kéè ní (ceux-ci, celles-ci)
Déictique d'éloignement	kĩĩ ní (celui-là, celle-là)	ō-kè ní (ceux-là, celles-là)

Tableau n° 11

III.2.2.3. Les pronoms interrogatifs

Les pronoms interrogatifs sont des unités bimorphématiques constituées d'adjectifs interrogatifs (cf. supra, II.2.2.3) et de la particule déterminative nĩ.

La structure morphologique des pronoms interrogatifs se formatise de la manière suivante :

- Réécriture de la structure morphologique des Pronoms Interrogatifs (PD)

Pronoms Interrogatifs → Adjectifs Interrogatifs + nĩ

- Représentation arborescente de la structure morphologique des Pronoms Interrogatifs

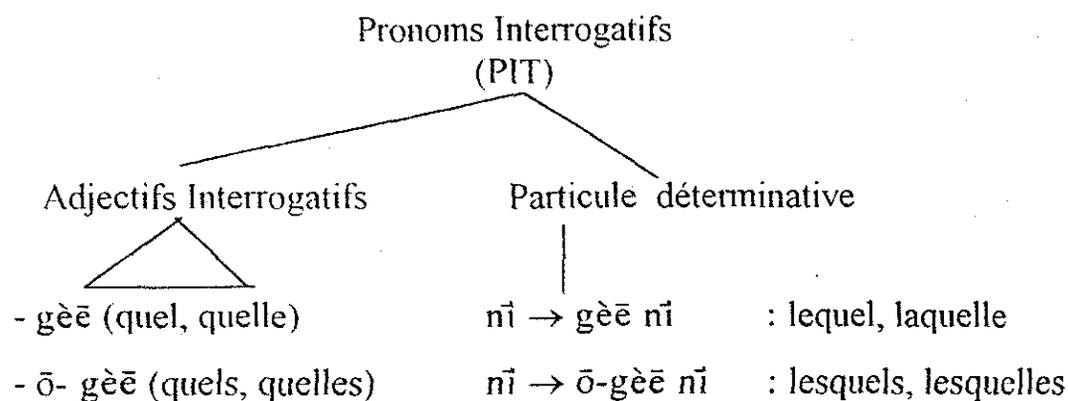


Tableau récapitulatif des pronoms interrogatifs

Singulier	Pluriel
gèè nī (lequel, laquelle)	ō- gèè nī (lesquels, lesquelles)

*Tableau n° 12**III.2.2.4. Les pronoms indéfinis*

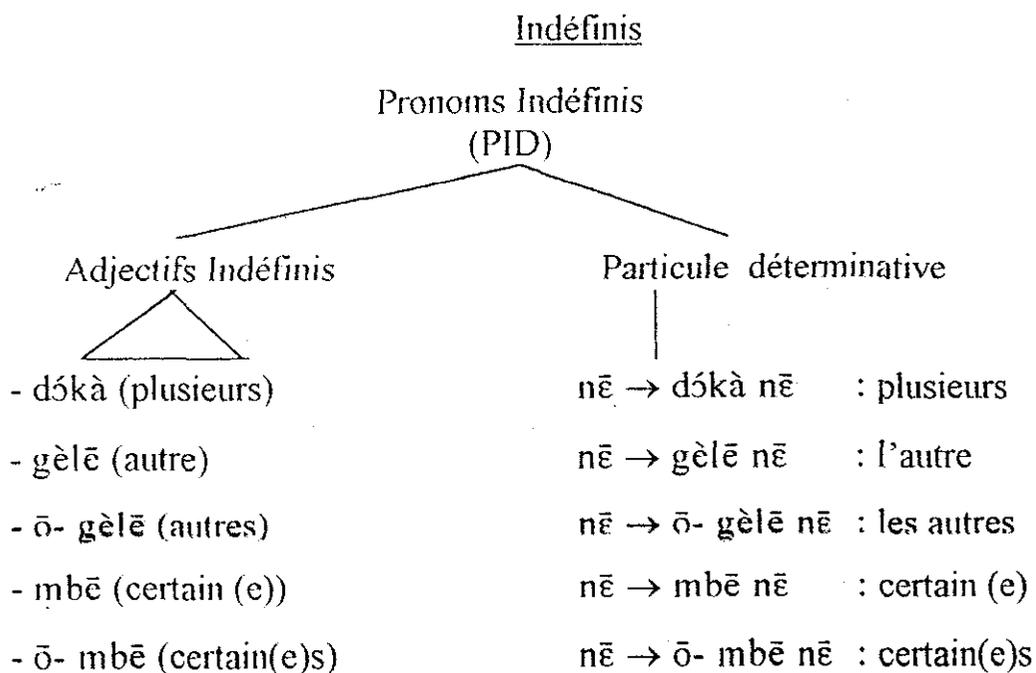
Les pronoms indéfinis sont des unités bimorphématiques qui, dans un énoncé, représentent le nominal d'une manière vague ou générale. Ils sont morphologiquement constitués d'adjectifs indéfinis (cf. supra, II.2.2.4) et de la particule déterminative nē (le, la, en question).

La structure morphologique des pronoms indéfinis en ngbàkà-mānzā se formalise comme suit :

- Schéma de la structure morphologique des pronoms indéfinis (PID)

Pronoms Indéfinis → Adjectifs Indéfinis + nē (PID)

- Représentation arborielle de la structure morphologique des pronoms



IV.2. Typologie des adverbio-nominaux

IV.2.1. Typologie morphologique des adverbio-nominaux

En nous fondant sur des critères purement morphologiques, nous pouvons repartir les adverbio-nominaux en trois types :

- Les adverbio-nominaux simples ;
- Les adverbio-nominaux complexes ;
- Les adverbio-nominaux dévirés.

IV.2.1.1. Les adverbio-nominaux simples

Les adverbio-nominaux simples sont des morphèmes constitués d'une seule unité lexicale irréductible, apte à modifier et préciser le sens du verbe, de l'adjectif ou d'un autre adverbio-nominal qu'elle accompagne.

Par ailleurs, nous pouvons repreciser notre raisonnement en affirmant que ces adverbio-nominaux simple ont, en ngbàkà-mānzā, force et valeur de monèmes fonctionnels selon la terminologie d'André Martinet.

Exemples :

- | | | |
|-----------|---|-----------------------|
| - zā | : | dans |
| - dō | : | sous, dessous |
| - ngbār | : | entre |
| - dātī | : | devant |
| - pīlī | : | derrière, après |
| - sēkè | : | aujourd'hui |
| - kīkīnéē | : | dorénavant, désormais |
| - ḡà | : | ici |
| - mē | : | là, la-bas, loin |

IV.2.1.2. Les adverbio-nominaux complexes

Les adverbio-nominaux complexes ont morphologiquement la spécificité d'être constitués soit de deux ou plusieurs adverbio-nominaux formant une unité autonome (syntagme adverbio-nominal), soit d'un lexème adverbio-nominal complète par un déictique ou morphème dicto-modal (particule énonciative, selon M.Houis) en postposition.

Exemples :

- bèbèlè díkī : instantanément
rapidement ici
- kā kpēlē : tout près de ..., proche de ..., aux en
près à côté de ... viron de ..., etc.
- kíkī néē : désormais, dorénavant
instant en question
- déē gō : mal
bien pas

IV.2.1.3. Les adverbio-nominaux dérivés

Les adverbio-nominaux dérivés sont la résultante d'une dérivation implicite qui se manifeste par la reduplication partielle ou totale du radical adjectival. A l'issue de ce mécanisme dérivationnel, les unités dérivées sont aptes, par processus adverbialisateur, de fonctionner comme des circonstants de manière.

Les illustrations ci-dessous exemplifient à suffisance nos propos :

<u>Base adjectivale</u>	<u>adverbio-nominaux dérivés</u>
- ní (prudent)	→ níní : prudemment
- m̀̀k̀̀t̀̀è (aisé, doux)	→ m̀̀ (k̀̀t̀̀è) m̀̀k̀̀t̀̀è : aisément, doucement
- nd̀̀d̀̀ (lent)	→ nd̀̀ (d̀̀) nd̀̀d̀̀ : lentement
- zàd̀̀ (plein)	→ zà (d̀̀) zàd̀̀ : pleinement
- ngé (petit)	→ ngéngé : petitement

IV.2.2. Typologie morphosyntaxique des adverbio-nominaux

En nous fondant sur des critères morphosyntaxiques, nous distinguons quatre types d'adverbio-nominaux :

- Les adverbio-nominaux temporels ;
- Les adverbio-nominaux de lieu ;
- Les adverbio-nominaux de manière ;
- Les adverbio-nominaux de quantité.

IV.2.2.1. Les adverbio-nominaux temporels

Les adverbio-nominaux temporels sont des morphèmes (simples ou complexes) qui permettent de situer le procès dans le temps. Pour le comportement morphosyntaxique hétérogène des adverbio-nominaux du temps en ngbàkà-mānzā, il s'avère utile de les décrire selon les sous-ensembles suivants :

- Les termes désignant la durée et la division du temps

Dans ce sous ensemble, nous avons :

- lá : Jour
- pè : semaine
- zĩ : mois
- ñĩ : an, année
- ngbóró : saison de pluie
- bèlē : saison sèche

- Les termes désignant la division du jour

Les termes désignant la division du jour en ngbàkà-mānzā sont les suivants :

- pàr sā : le jour
- pàr tū/ zè : la nuit, la nuitée

- tūtùlè ĩ̃ : l'aube
- tūtùlè : le matin, la matinée
- bōbólò : le soir, la soirée

- Les termes établissant un rapport précis avec le moment de la parole

Ce sous-ensemble comporte les éléments ci-après :

- sēkè : aujourd'hui
- bīndè : demain
- bīndī : hier

- Les termes établissent un rapport imprécis avec le moment de la parole :

En ngbàkà-mānzā, il existe plusieurs termes établissant un rapport imprécis avec le moment de la parole, mais pour illustrer nos propos, nous ne citons que quelques-uns :

- kíkì nēē : désormais, dorénavant
- bēbèlè díkī : instantanément
- mbàsā sá : toujours, chaque fois
- ngbàpè : autrefois

IV.2.2.2. Les adverbio-nominaux de lieu

En raison des contraintes morphosyntaxiques des adverbio-nominaux de lieu en ngbàkà-mānzā, nous les répartissons en trois sous-ensembles :

- Les adverbio-nominaux inessifs

Les adverbio-nominaux inessifs sont des morphèmes qui permettent de situer le déroulement du procès dans un endroit clos. Ils se manifestent dans la langue par deux morphèmes : kó et zǎ.

* Le morphème kó

Rendu en français par « à », « de » ou « dans » selon les contextes, il situe le déroulement du procès dans un lieu clos (maison, clôture, etc.)

Exemples :

- bàá né kó tūwā yìnà → Papa va à la pharmacie
Père aller à maison remède
- ò-béè ó kó tūwā kórò → les enfants sont dans l'église
les enfant être dans maison Dieu
- náà ?ó kó tūwā → Maman sort de la maison
maman sortir de maison

* Le morphème zá

Rendu en français par « dans », il renvoie à un récipient comme but dans le procès.

Exemples :

- bēkòò kēdē ì zā kpánà → la fille puise l'eau dans la
fille puiser eau dans marmite marmite
- gūlā náà é gòrò zā dà → la marâtre met le miel dans
rivalé maman mettre miel dans bouteille la bouteille

• L'adverbio-nominaux abessif

L'adverbio-nominal est un morphème qui situe le déroulement du procès à proximité immédiate d'un lieu. Il se manifeste en ngbàkà-mānzā par kákpēlē (près de ...).

Exemples :

- à òlā kákpēlē ē → il dort près de moi
il dormir près de moi

- mē láká kákpēlē wídòà → Tu passes à côté du sorcier
 toi passer près de sorcier

• Les adverbio-nominaux adessifs

Les adessifs sont, en ngbàkà-mānzā, des morphèmes qui situent le déroulement du procès au-dessus ou au-dessous d'un lieu précis. Ils se manifestent dans la langue par ngó (sur) et dō (sous)

Exemples :

- ò-kóò ó ngó dèrè → les femmes sont sur la natte
 les femme être sur natte

- bàá ó ngó tūwā kòrā → papa est sur le poulaillé
 père être sur poulaillé

- dāmāngà ó dō tà → la tabatière est sous la pierre
 tabatière être sous pierre

- ò-dùwà ó dō dèlè → les cabris sont sous la hutte
 les cabrit être sous hutte

IV.2.2.3. Les adverbio-nominaux de manière

Les adverbio-nominaux de manière, comparativement aux autres adverbio-nominaux susprésentés, sont plus proches de ce que la grammaire traditionnelle appelle « adverbe », car la plupart n'assume que les fonctions de circonstant de manière ; sauf une minorité d'entre eux fonctionnent en outre comme des attributs.

Pour illustrer nos propos, il s'avère utile de citer les exemples suivants :

- à tówèndè dā → il parle mal
 il parler mal

- wà yóyòlà déè → ils dansent bien
ils danser bien
- mī nē pījī → je vais prudemment
je aller prudemment
- à lākā ndòndòfò → Il part nonchalamment
il partir nonchalamment
- mī bé vāvājí → je tiens rudement
je tenir énergiquement

IV.2.2.4. Les adverbio-nominaux de quantité

Les adverbio-nominaux de quantité sont des morphèmes qui déterminent la quantité ou quantifient les termes sujet ou bien objet dans un procès. Ils se manifestent, en ngbàkà-mānzā, par dókà (beaucoup) et méké (pleinement).

Exemples :

- wà tē dókà → ils sont venus beaucoup
ils venir beaucoup
- mī tōwèndè dókà → je parle beaucoup
je parler beaucoup
- dà dūnū méké → la bouteille est pleinement remplie
bouteille remplir pleinement
- tūwà dūnū méké → la maison est pleinement remplie
maison remplir pleinement

Somme toute, nous voulons signaler hic et nunc que l'étude de ces adverbio-nominaux de quantité clôt notre analyse morphologique des nominaux. Notre prochaine préoccupation consistera à nous intéresser à la morphologie des verbaux.

CHAPITRE V

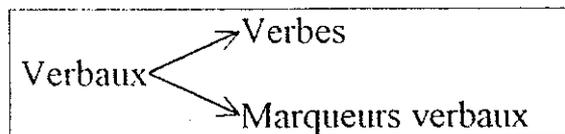
MORPHOLOGIE DES VERBAUX

La description morphologique des verbaux nous astreint préalablement à une approche définitoire de la notion.

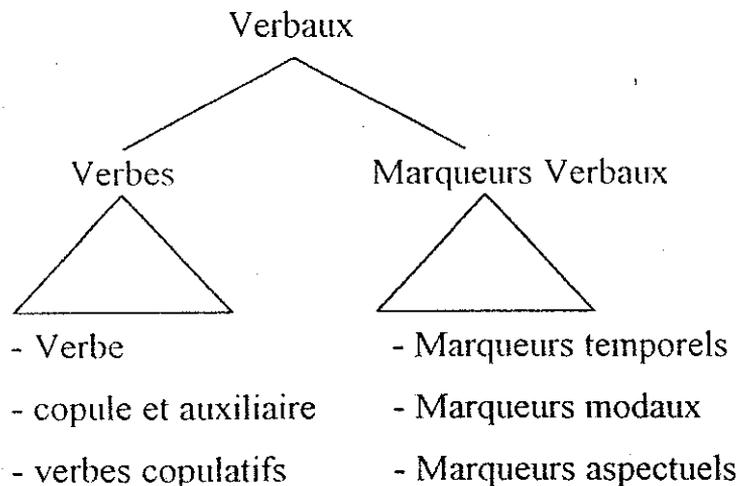
En fait, nous entendons par verbaux, toutes unités (monèmes ou morphèmes) qui constituent ou aident à constituer le prédicat d'un énoncé.

Edifié par cette définition, nous distinguons dans la catégorie des verbaux deux sous-ensembles : les verbes et les marqueurs verbaux.

- Réécriture des verbaux



- Représentation arborielle des verbaux



I. MORPHOLOGIE DU VERBE

I.1. Définition et caractéristiques morphologiques du verbe

Les grammairiens définissent le verbe comme : « un mot qui exprime le procès, c'est-à-dire l'action que le sujet fait ou subit, ou bien l'existence du sujet, ou son état. » (J. Dubois et al, 1973 : 508).

A. Martinet, cité par G. Mounin, définit les verbes comme :

« des lexèmes prédicatifs qui peuvent se combiner avec des modalités de temps, de mode et d'aspect, par opposition aux noms qui se combinent avec des modalités (suffixes verbaux ou nominaux) de nombre et de cas. » (G. Mounin, 2000 : 335).

De l'étymon latin *verbum*, nous considérons le verbe comme un constituant du syntagme verbal dont il est la tête. Il a la particularité morphosyntaxique non seulement de régir des arguments (actants), mais également d'être défini par des marqueurs modaux, temporels et aspectuels.

En vertu de ces définitions sus évoquées, nous retenons comme caractéristiques morphologiques du verbe les éléments ci-après :

- Un lexème est considéré comme verbe à la seule condition qu'il constitue à lui seul le prédicat d'une phrase ;
- Un lexème a le statut de verbe s'il est susceptible de bénéficier de l'apport des inflex (marqueurs verbaux) pouvant indiquer le mode, le temps et l'aspect du déroulement de procès.

I.2. Typologie des verbes

La description morphologique des verbes en *ngbàkà-mānzā* nous conduit à la taxonomie suivante :

- Typologie morphologique des verbes ;
- Typologie morphosyntaxique des verbes.

1.2.1. Typologie morphologique des verbes

Les données morphologiques nous permettent de distinguer en ngbàkà-mānzā trois types de verbes : les verbes simples, les verbes complexes ou à pro-complément et les verbes dérivés.

1.2.1.1. Les verbes simples

Nous considérons de verbes simples, tous les monèmes morphologiquement constitués d'une base lexicale irréductible et qui, à eux seuls, peuvent pleinement assumer la fonction prédicative.

Exemples :

- kóló	→	tousser
- gófó	→	gémir
- ɲóŋó	→	manger
- zóndóró	→	glisser
- lódfó	→	avaler
- tírí	→	évertuer, efforcer
- ʔáná	→	cuire, cuisiner
- áamá	→	sucer
- yará	→	promener
- kátá	→	écarquiller
- zúdfú	→	défoncer, effondre
- mbóró	→	échafauder, amonceler
- mókó	→	amollir
- zókó	→	regarder

1.2.1.2. Les verbes complexes ou verbes à pro-complément

Les verbes complexes ou verbes à pro-complément sont des unités syntématiques constituées d'une base verbale et nom relationnel ou d'un

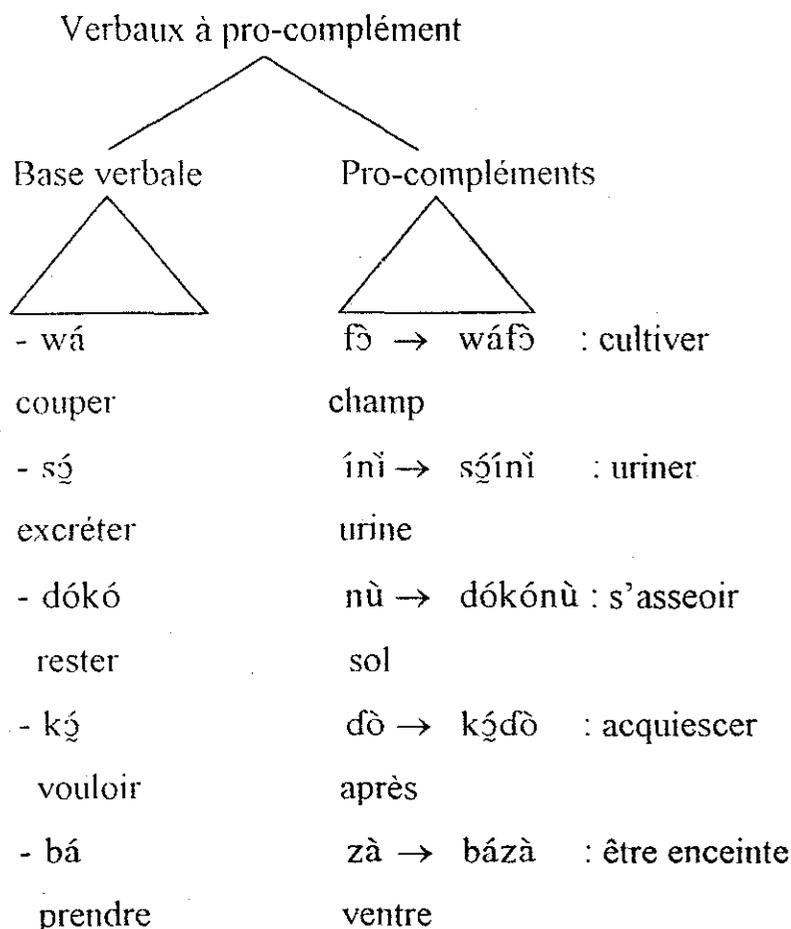
syntagme postpositionnel. Il convient de mentionner que les pro-compléments se distinguent des autres compléments du verbe par le fait qu'ils forment avec ce dernier une unité sémantique, de telle sorte que ni leur signifié, ni celui du verbe ne puisse être identifié à part.

La structure morphologique des verbes complexes ou à pro-complément se formalise de cette manière :

- Schéma de la formalisation de structure morphologique des verbes à pro-complément

Verbes à pro-complément → BV + Pro-complément

- Réécriture arborielle de la structure morphologique des verbes à pro-complément



- kó	nú → kónú	: répliquer, répondre
vouloir	bouche	
- né	nḡ → nénḡ	: se promener
aller	marche	
- bé	zū → bézū	: réfléchir
tenir	tête	
- sḡ	ḡòrò → sḡḡòrò	: déféquer
excréter	déchet	
- fá	kòyḡ → fákòyḡ	: pêcher
chercher	poisson	

1.2.1.3. Les verbes dérivés

Les verbes dérivés en ngkàkà-mānzā se manifestent à travers deux mécanismes dérivationnels :

- la dérivation explicite (par affixation) ;
 - la dérivation implicite (par reduplication).
- Les verbes issus de la dérivation explicite

Nous savons généralement que la dérivation explicite se manifeste par une jonction affixale au lexème de base (base radicale). En ngkàkà-mānzā, pour avoir les verbes issus de cette dérivation explicite, il suffit seulement d'adjoindre à la base verbale l'infixe – r – qui, lui-même, est suivi d'une voyelle identique à celle de la dernière syllabe.

Exemples :

- b́í (couper) → b́írí : diviser, scinder
- źí (descendre) → źírí : dégringoler
- lúkú (pétrir) → lúkúró : pétrir énergiquement
- dúkú (percer) → dúkúró : perforer

Remarques : Au regard de ces exemples, nous déduisons que l'adjonction de l'infixe - r - à la base verbale lui confère le caractère énergétique voire intensif.

- Les verbes issus de la dérivation implicite

Ces dérivés sont caractérisés par une reduplication partielle. Morphologiquement, la reduplication se manifeste par la préfixation de la première syllabe à base verbale initiale. En effet, il importe de préciser que les verbes issus d'une dérivation implicite expriment l'idée d'énergie ou de force dans la réalisation du procès.

Exemples :

- kpóró (raser)	→	kpókporó	: décaper
- tírí (s'évertuer)	→	títírí	: se débattre
- bárá (presser, tordre)	→	bábárá	: pressurer, tortiller
- yélé (briller)	→	yéyéle	: scintiller

1.2.1.4. *Le syntagme verbal*

Nous désignons par syntagme verbal, toute combinaison ou toute unité complexe de morphème dont la tête est le verbe.

Morphologiquement le syntagme verbal peut prendre plusieurs, et même se réduire au verbe seul. Pour être explicite dans notre démarche, nous schématisons la structure morphologique du Syntagme Verbal (SV) en ngbàkà-mānzā à travers les schèmes syntagmatiques suivants :

1. Schème SV → V

Au regard de ce schème, nous déduisons qu'un syntagme verbal peut être réduit à sa seule tête qui est le verbe.

Exemples

- ómó → respirer
 - sóló → accroupir
 - ?élé → pleurer

2. Schème

SV → copule (pseudo-copulatifs) +	$\left\{ \begin{array}{l} \text{SA} \\ \text{SN} \\ \text{SP} \end{array} \right.$

Dans ce schème, le syntagme verbal (SV) est constitué de la copule ou d'un pseudo-copulatif suivi(e) soit du Syntagme Adjectival (SA), soit du Syntagme Nominal (SN), soit du Syntagme Prépositionnel (SP).

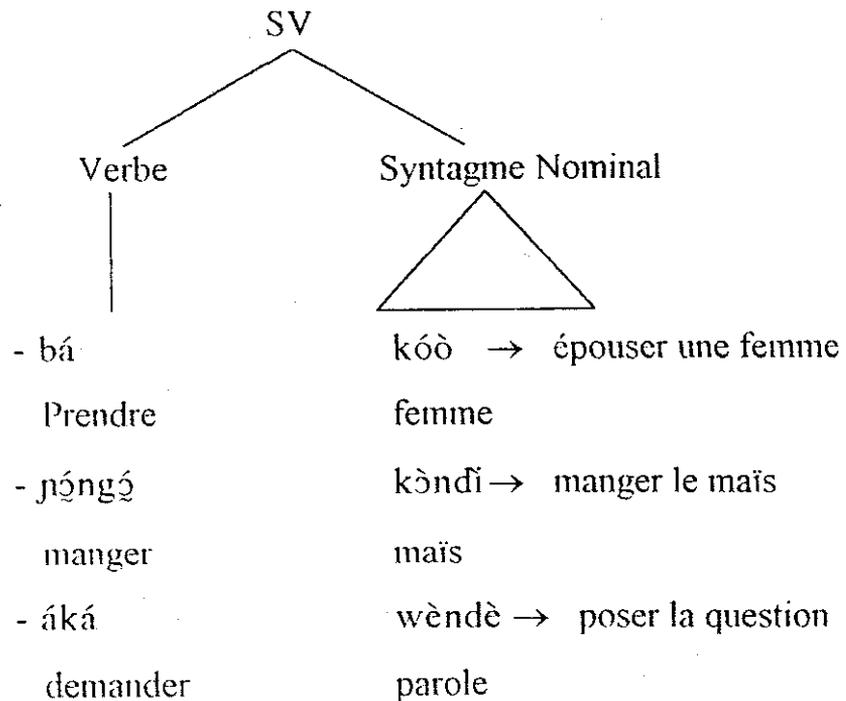
Exemples :

- kóò ó tǔ̀̀̀ → la femme est noire
 femme être noire
- báà bónó béè → Papa reste jeune
 père rester enfant
- kòrā ó ngó tǔ̀̀̀ → le poulet est sur la maison
 poulet être sur maison
- náà dē gbērē → Maman devient vieille
 maman devenir vieux

3. Schème

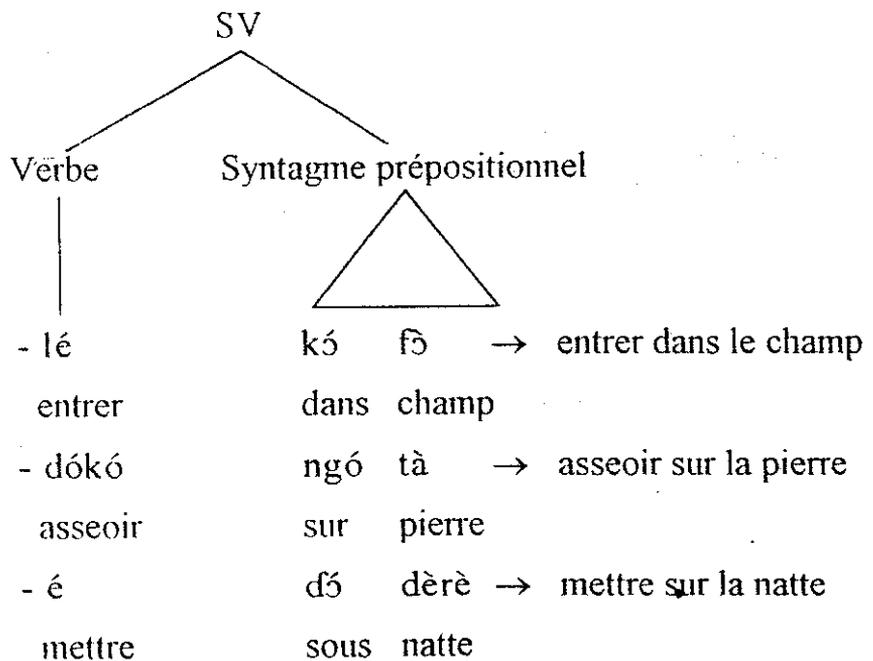
SV → V + SN

Dans ce cas, le syntagme verbal (SV) est constitué du verbe suivi du syntagme nominal (SN).

Illustrations4. Schème

SV → V + SP

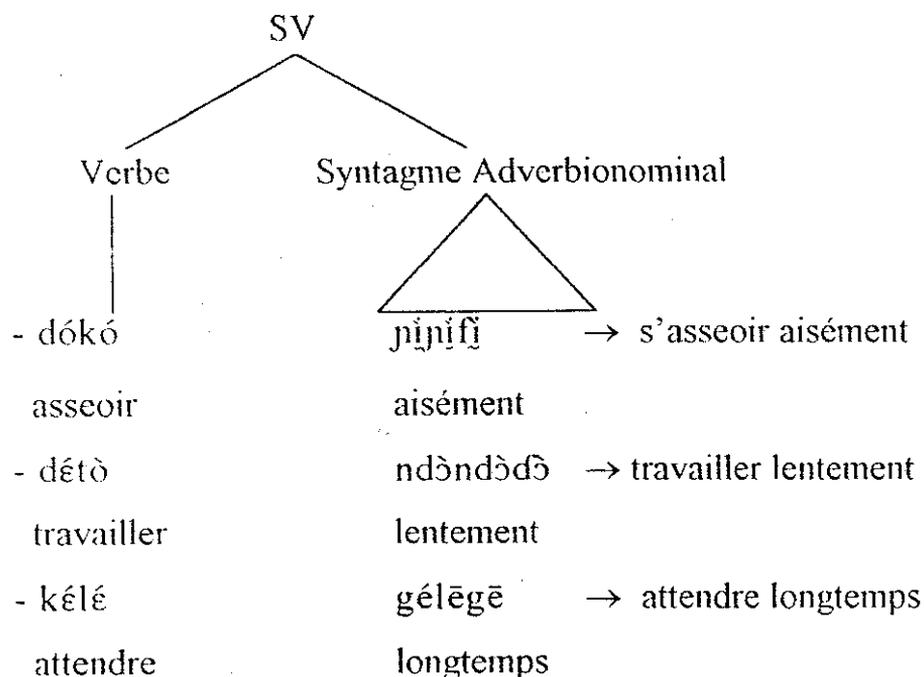
Le syntagme verbal (SV) est constitué ici d'un verbe suivi d'un Syntagme Prépositionnel (SPrép.).

Illustrations

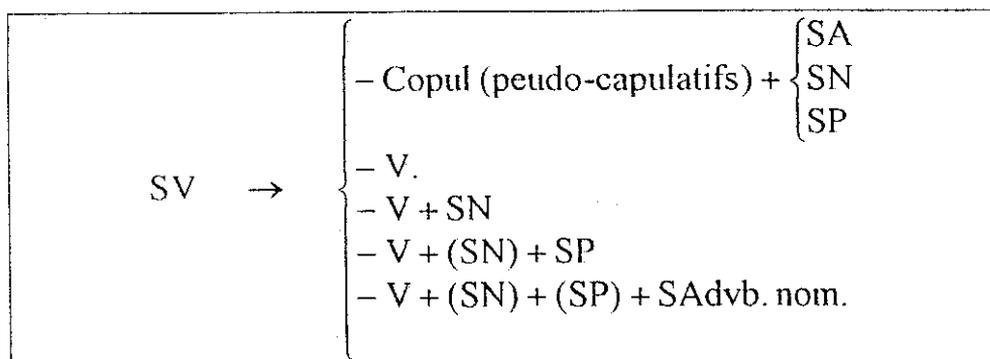
5. Schème

SV → V + S Advb. Nom

Dans ce schème, nous constatons que le syntagme verbal (SV) est constitué du verbe suivi d'un syntagme adverbio-nominal (SAdvb. nom)

Illustrations

En fin de compte, s'il faut résumer la structure morphologique du syntagme verbal (SV) en ngàkà-mānzā, nous procédons comme suit :

*1.2.2. Typologie morphosyntaxique des verbes*

En retenant les caractéristiques morphosyntaxiques comme critères classificatoires de verbes du ngàkà-mānzā, nous en distinguons quatre types :

- Les verbes transitifs ;
- Les verbes intransitifs ;
- La copule et l'auxiliaire ;
- Les verbes copulatifs.

1.2.2.1. Les verbes transitifs

J. Dubois définit les verbes transitifs comme : « ceux qui, dans la structure du syntagme verbal, impliquent la présence d'un syntagme nominal complément. » (op. cit., p. 496).

Dans la langue ngàkà-mānzā, nous avons recensé quelques verbes transitifs.

Exemples :

- tókó yǐnà → injecter un médicament
piquer remède
- bá kóò → épouser une femme
prendre femme
- ósó zāmbīlī → acheter de l'arachide
acheter arachide
- túnú fìò → ressusciter un cadavre
réveiller mort
- dālā bée → élever un enfant
élever enfant

Remarques : Au vu et au su de ces exemples, il est avéré qu'il existe des verbes transitifs en ngàkà-mānzā, même si ceux-ci peuvent fonctionner comme des intransitifs dans certains contextes.

1.2.2.2. Les verbes intransitifs

Contrairement aux verbes transitifs, les verbes intransitifs impliquent, dans la structure du syntagme verbal, l'absence de syntagme nominal complément et la présence soit d'un syntagme Prépositionnel (SP), soit celle d'un Syntagme Adverbio-nominal (SAdv. – Nom.).

Exemples :

- fé : mourir
- fé fǝ : mourir aisément
- fé kó tǝwà : mourir dans la maison
mourir dans maison
- sóló : accroupir
- sóló ɲàkàdǝ : accroupir gaillardement
accroupir gaillardement
- sóló dǝtí kóò : accroupir devant la femme
accroupir devant femme

1.2.2.3. La copule et l'auxiliaire

1. La copule

Le morphème ó, rendu en français par « être », constitue avec un attribut (adjectif, syntagme nominal ou syntagme prépositionnel) le prédicat d'un syntagme nominal sujet. En ngàkà-mǝnzǝ, la copule ó sert à énoncer les propriétés qui définissent le sujet dans une phrase prédicative.

Exemples :

- bàá ò déè : Papa est gentil
père être bon
- bàá ò zǝndǝrǝmǝ ngbǝpè : Papa fut autre fois gendarme
père être gendarme autre fois
- ò-zǝràgínà ò dǝ : les zǝràgínà sont méchants
les zǝràgínà être mal

2. L'auxiliaire

Au regard des caractéristiques définitives et morphologiques des auxiliaires, nous affirmons qu'il n'existe pas en ngàkà-mānzā ; et ce, pour le fait que le morphème *dò*, rendu en français par « avoir », n'ait pas l'aptitude morphosyntaxique de renforcer un verbe à la forme achevée (participe passé) afin de générer la forme renforcée (forme composée).

Exemples :

- *mē dò kòò tàrè* : tu as trois femmes
 toi avoir femme trois

- *ō- kòò kè dò dāzēlē* : ces femmes ont le SIDA
 les femme ce avoir SIDA

1.2.2.4. *Les verbes copulatifs*

Les verbes copulatifs sont des unités lexicales qui sont morphologiquement suivis d'un adjectif ou d'un syntagme nominal en fonction attribut. Dans la langue ngàkà-mānzā, nous identifions trois verbes copulatifs : *ḡónó*, *dé* et *ó óné*.

1. Le verbe copulatif : *ḡónó*

Le morphème *ḡónó*, rendu en français par « rester » ou « demeurer », est un verbe copulatif parce qu'il est morphologiquement suivi soit d'un adjectif, soit d'un syntagme nominal attribut.

Exemples :

- *bàsánzì ḡónó bàsánzì* : un sauvage reste sauvage
 sauvage rester sauvage

- *ēlē ḡónó wílì* : Nous demeurons hommes
 nous demeurer homme

2. Le verbe copulatif : dé

Le morphème dé, glosé en français par « devenir », est aussi un verbe copulatif parce que l'adjectif ou le syntagme nominal qui lui est postposés assume toujours la fonction attribut.

Exemples :

- wípèfā kè dé ngbá wílè dō : cet escroc est devenu une personnalité
escroc ce devenir grand personne déjà
- mī dé ngátī dō : je deviens déjà un adulte
moi devenir adulte déjà

Remarques : Il importe de préciser que le morphème dé est verbe s'il est suivi d'un complément objet ; en revanche, il devient copulatif s'il est suivi d'un élément attribut.

3. Le verbe copulatif : ó óné

Le verbe copulatif ó óné est une unité complexe constituée de la copule ó (être) et du comparatif óné (comme). Ce verbe copulatif est rendu en français par « paraître » ou « avoir l'air ».

Exemples :

- ò- tūrūgù ò óné wí dè dā → Les soldats ont l'air des criminels
les militaires paraître personne faire mal
- náà ò óné wízēlē → Maman paraît malade
maman paraître malade

I.3. Marqueurs verbaux

De l'avis de D. Creissels :

« les morphèmes désignés comme marqueurs verbaux pour souligner le parallélisme avec les marqueurs nominaux [...] peuvent être tout aussi bien qualifiés de morphèmes

prédicatifs, du fait de la définition du constituant verbal. Le paradigme des marqueurs verbaux constitue la conjugaison. » (1979 : 183).

Partant de cette définition, nous rangeons dans la sous-catégorie des marqueurs verbaux, tous les morphèmes qui interviennent dans le syntagme verbal afin d'exprimer les valeurs modales, temporelles ou aspectuelles.

1.3.1. Les marqueurs modaux

Les marqueurs modaux sont des morphèmes qui accompagnent le verbe et déterminent aussi le mode de réalisation du procès. En ngbàkà-mānzā nous constatons l'existence de trois principaux modes :

- Le mode réel ;
- Le mode virtuel ou potentiel ;
- Le mode nécessaire.

1. Le mode réel

C'est un mode qu'utilise un locuteur pour affirmer un fait réel. Il se manifeste en ngbàkà-mānzā de quatre façons :

- L'affirmation ;
- L'injonction ;
- La dubitation ;
- La négation.

• L'affirmation

Elle se manifeste morphologiquement sans une marque visuelle.

Exemples :

- mī bá kóò → j'épouse une femme
je prendre femme
- gbẹ̀nẹ̀m̀d̀ béē → il fait chaud
chaleur exister

• L'injonction

L'injonction est un ordre ou instruction du locuteur qui amène le destinataire à agir d'une certaine manière. Il y a deux possibilités pour reconnaître une injonction : soit par le terme sujet qui est en ellipse (sujet zéro), soit par l'élévation finale de la courbe mélodique vocale.

Exemples :

- kálá → ramasse
- jǒjǒ → mange
- jibàá zókó → Papa regarde
père regarder
- náà zékpé → Maman secoue
maman secouer

• La dubitation

La dubitation est le fait de placer l'exécution d'un procès dans un contexte foncièrement hypothétique. Elle se manifeste morphologiquement par la présence du morphème mbēsē (peut-être ou il se peut que...), placé en tête de l'énoncé.

Exemples :

- mbēsē mī tē → Peut-être je viendrais
peut-être je venir
- mbēsē àā bà kóò → je doute qu'il épouse une femme
peut-être lui prendre femme

• La Négation

La négation, contrairement à l'assertion, à l'injonction ou à la dubitation, consiste à nier le prédicat de la phrase. Elle se manifeste morphologiquement par la présence du morphème gō (ne...pas), placé en fin de phrase.

Exemples :

- mī fē gō → je ne meurs pas
je mourir ne... pas
- ō -béè ó gō → les enfants ne sortent pas
les enfants sortir ne... pas

2. Le mode virtuel ou potentiel

Le mode virtuel ou potentiel est usité par le locuteur pour exprimer une réalité en rapport avec la situation actuelle ou qui est sur le point de se réaliser.

En ngbàkà-mānzā, deux morphèmes (verbes modaux) préposés à la base verbale confère au procès le caractère virtuel. Il s'agit de : né (aller, être entrain de...) et kó (vouloir).

Exemples :

- mī né dé tūwà → je vais construire la maison
je aller faire maison
- ēlē né dè tò ngà → nous allons travailler ici
nous aller faire travail ici
- wà kó gbé ēlē → ils veulent nous tuer
eux vouloir tuer nous
- mī kó bē tò → je veux démissionner de mon travail
je vouloir refuser travail

3. Le mode nécessaire

Le mode nécessaire ou encore optatif est très proche du subjonctif en français, pour le simple fait qu'il offre des possibilités au locuteur d'exprimer soit son souhait, soit sa volonté dans l'énoncé.

Exemples :

- à kpá dé tē sē → il faut qu'il recouvre santé
il trouver bon corps il faut que...
- kórò dālā nē sē → puisse Dieu vous garde
Dieu garder vous il faut que...
- bé kòò bá wílǐ sē → Fille, il faut que tu te marie
fille prendre homme il faut que...
- ēnē sí déē sē → puissiez-vous bien rentrer
vous rentrer bon il faut que...

1.3.2. Les marqueurs temporels

Les marqueurs temporels sont des morphèmes grammaticaux qui permettent :

« le positionnement des évènements décrits ou racontés à une période donnée de leur déroulement. Ainsi, l'expression du temps lie le moment à l'action. » (J.-M. Essono, 2000 : 477)

Mais bien avant de procéder à l'étude des marqueurs temporels du ngbàkà-mānzā, nous estimons judicieux de remarquer que cette étude s'inscrit seulement dans le mode réel (unique mode temporel de la langue), car les modes virtuels (potentiel) et nécessaire (optatif) sont des atemporels.

S'il faut tenir compte du rapport entre le moment du procès dont il est question dans la phrase et celui de l'énonciation, nous disons qu'il y a trois grandes tranches temporelles en ngbàkà-mānzā : le passé, le présent et le futur.

1. Le temps passé

D'une manière générale, le temps passé permet au locuteur ngbàkà-mānzāphone de situer l'énoncé dans un moment avant l'instant

présent. Mais cette tranche temporelle présente trois nuances dans la langue :

- Le passé anhistorique ;
 - Le passé historique ;
 - Le passé récent.
- Le passé anhistorique

Comme son nom l'indique si bien, ce temps permet de situer la réalisation du procès dans un passé très lointain.

En ngbàkà-mānzā, il est morphologiquement manifesté par le morphème ngbàpè (jadis) qui peut être en tête ou fin de l'énoncé.

Exemples :

- ngbàpè ēlē ó déē → nous étions bons jadis
jadis nous être bon
- ō -béē nǒ dǒkǒ gō ngbàpè → les enfants ne prenaient pas de
les enfants boire alcool pas jadis la boisson alcoolisée jadis

- Le passé historique

Le passé historique est une tranche temporelle permettant de situer avec précision le déroulement du procès dans le temps.

Morphologiquement, le passé historique se manifeste par des morphèmes adverbio-nominaux de temporalité (hier, la semaine dernière, le mois passé, etc.) et leurs tournures périphrastiques de multiplication (il y a deux jours, deux semaines, deux mois, etc.).

Exemples :

- mī sí ònù bōà → je fus rentré depuis deux jours
moi rentrer nuit deux
- wà tē bīndè → ils étaient venus hier
eux venir hier

- Le passé récent ou immédiat

Le passé récent ou immédiat est une tranche temporelle qui est usitée pour des actions qui viennent de terminer.

En ngbàkà-mānzā, il se manifeste par la préposition du verbe *tégēnē* (venir de...), utilisé comme modal, à la base verbale de l'énoncé.

Exemples :

- mī tégēnē kpà tò → je viens de trouver du travail
je venir de trouver travail
- bàá tégēnē fè → Papa vient de mourir
père venir de mourir

2. *Le temps présent*

Le présent est un temps qui permet de situer l'énoncé dans l'instant du discours. Il est le temps de l'instant, c'est-à-dire celui du réel vécu.

Dans la langue ngbàkà-mānzā, le présent a deux valeurs :

- Le présent d'actualité ;
- Le présent de vérité générale.

- Le présent d'actualité

C'est la forme du présent qui exprime véritablement en ngbàkà-mānzā le caractère actuel de l'énoncé. Il se manifeste morphologiquement par le morphème *kíkínēē* (à l'instant ou maintenant) qui se trouve soit au début, soit à la fin de l'énoncé.

Exemples :

- kíkínēē mē dé tó → maintenant tu travailles
maintenant toi faire travail
- wà ngbáṅá kíkínēē → ils grandissent maintenant
eux grandir maintenant

- Le présent de vérité général

C'est une forme du présent qui permet à tout moment, de rendre la vérité irrécusable. On peut aussi l'appeler, le présent omni-temporel. IL est morphologiquement exprimé par le morphème zéro (σ).

Exemples :

- gbèngèmò béē → il fait chaud
chaleur exister
- pàr tū → il fait noir
univers noircir
- kórò té → il pleut
pluie venir
- gūī béē → il fait froid
froid exister

3. Le temps futur

Le futur est : « *le temps de postériorité au moment de l'énonciation.* » (J.-M. Essono, 2000 : 521). En d'autres termes, nous pouvons dire que le futur est le temps du projet voire de l'imagination. Dans la langue ngbàkà-mānzā, ce dernier se manifeste sous deux formes :

- Le futur immédiat ;
- Le futur lointain.

- Le futur immédiat

Il est le futur certain, pour le simple fait qu'il énonce des actions dont le déroulement est proches (dans quelques heures, dans la journée, etc.).

Exemples

- àā tè bídè → il viendra demain
il venir demain

- zĩ bòà ēlē sīnḡ → nous reviendront d'ici deux mois
mois deux nous venir

- Le futur lointain

Il a la particularité de situer le déroulement des actions dans un avenir très lointain et imprécis. Morphologiquement, il se manifeste par le morphème mbēkpōsēē (dans l'avenir, un jour, etc.), placé en tête ou fin d'énoncé.

Exemples :

- bàá sīnḡ mbēkpōsēē → un jour, papa reviendra
Père revenir un jour
- mbēkpōsēē mē dè tūrūgù → dans l'avenir, tu seras militaire
un jour toi faire armée

1.3.3. Les marqueurs aspectuels

Le plus souvent quand on parle des marqueurs aspectuels, on fait allusion à un morphème qui :

« exprime la représentation que se fait le sujet parlant du procès exprimé par le verbe (ou par le nom d'action), c'est-à-dire la représentation de sa durée, de son déroulement ou de son achèvement [...] » (J. Dubois et al., 1973 : 53).

Au fait, nous pouvons retenir que l'aspect caractérise une action selon la manière dont elle se réalise : envisagée comme accomplie ou inaccomplie, ponctuelle ou continue et unique ou habituelle. Seulement, ce qu'il sied de retenir est que le ngbàkà-mānzā n'utilise que deux aspects en vue d'exprimer toutes ces formes aspectuelles :

- L'aspect accompli ;
- L'aspect inaccompli.

1. *L'aspect accompli*

L'aspect accompli présente l'action comme déjà réalisée. Il se manifeste morphologiquement en ngbàkà-mānzā par l'aspectuel dō (déjà), placé toujours en fin d'énoncé.

Exemples :

- ō -bùwà fē dō → les cabris sont déjà morts
les cabris mourir déjà
- Ganawa tē dō → Ganawa est déjà venu
Nom propre venir déjà

2. *L'aspect inaccompli*

L'aspect inaccompli permet d'indiquer, par rapport au moment de l'énonciation, que le procès est en cours de réalisation ou dans sa phase de déroulement. Il se manifeste morphologiquement en ngbàkà-mānzā par l'aspectuel bónó (en train de...), préposé toujours à la base verbale dans l'énoncé.

Exemples :

- mī bónó dē tō → je suis en train de travailler
je en train de faire travail
- wà bónó mbèrè ō -wídòwà → ils sont en train de frapper les
eux en train de frapper les sorcier sorciers

Remarques : Ce qu'il importe de retenir de cette analyse des marqueurs aspectuels est que les deux aspects du ngbàkà-mānzā ne doivent pas être confondus aux temps passé et présent, car seul le présent est aspectuel dans la langue.

En somme, pour nous permettre de résumer tout ce qui est sus dit au sujet des marqueurs verbaux, nous en dressons un tableau récapitulatif.

Tableau récapitulatif des marqueurs verbaux

	Modes		Temps	Aspects
ATEMPORELS	Virtuels		-	-
	Nécessaire		-	-
TEMPORELS	Réal	Non-aspectuels	Passé	-
			Futur	-
	Aspectuel	Présent	Accompli	
			Inaccompli	

Enfin, l'analyse morphologique du ngbàkà-mānzā nous conduit à la conclusion selon laquelle, il y a deux catégories des monèmes :

- Les nominaux : constitués du nom et de ses adjoints (adjectifs, pronoms et adverbio-nominaux) ;
- Les verbaux : constitué du verbe et de ses éléments satellites (marqueurs modaux, temporels et aspectuels).

En effet, si nous avons eu l'heur de décrypter les mécanismes morphologiques de combinaisons des unités morphématiques ; nous pensons que leur analyse syntaxique serait d'un apport plus édifiant, c'est pourquoi la syntaxe sera notre prochaine préoccupation.